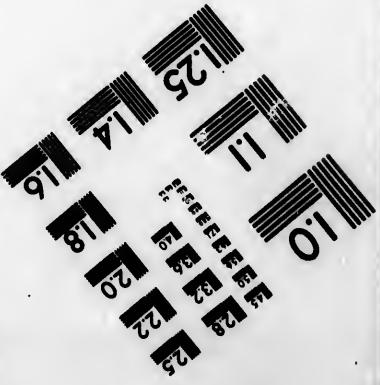
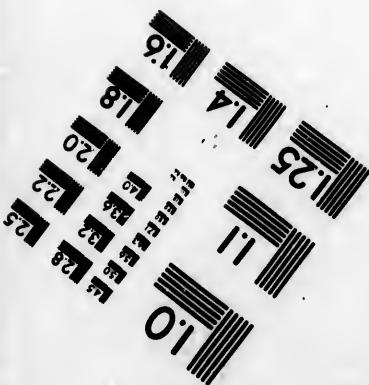
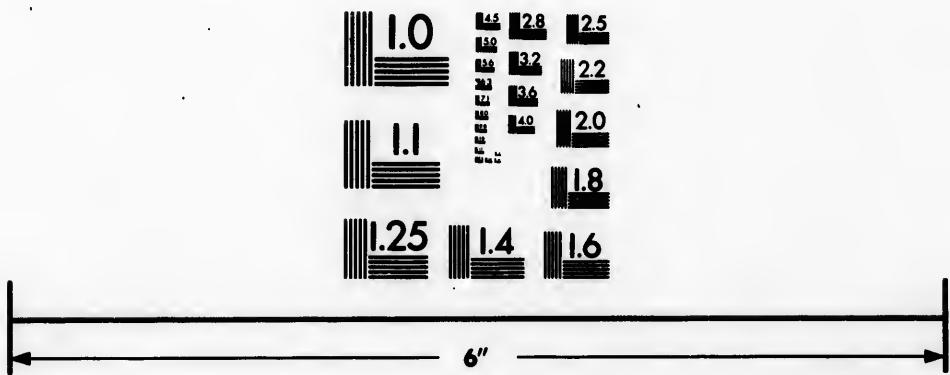


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.4
2.5
2.8
3.2
3.4
3.6
3.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

12X 16X 20X 24X 28X 32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

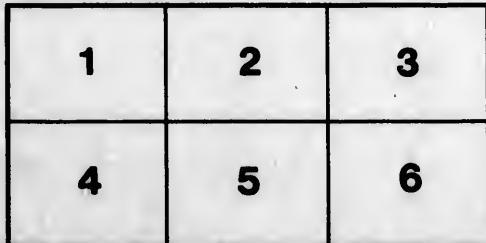
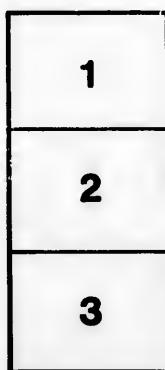
La Bibliothèque de la Ville de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

2

G

2G1132 - 30383
ABRÉGÉ

DE LA
GRAMMAIRE
FRANÇAISE,

PAR

C. J. L.-LAFRANCE,

Directeur de l'Académie St. Jean-Baptiste.

— — — — —

QUÉBEC

C. DARVEAU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
Rue Lamontagne.

1865

Belladonna

P R É F A C E .

La plupart des élèves de nos écoles n'apprennent que l'abrégué de la grammaire française, il est donc très-important pour eux que cet abrégué tout en étant court soit en même temps aussi complet que possible.

Malheureusement la plupart des abrégés en usage n'ont le mérite d'être courts qu'au détriment de celui d'être complets. Dans quelques-uns, des parties essentielles de la grammaire française sont entièrement omises, dans d'autres, les divisions des différentes parties du discours ne sont pas d'accord avec les règles des meilleurs grammairiens, dans d'autres encore, de longues définitions embarrassent l'élève à chaque instant.

Sachant que pour apprendre la grammaire, comme pour apprendre une science quelconque, il faut à l'étudiant des règles simples et courtes qui restent dans la mémoire comme autant d'axiômes, des espèces de tableaux qui frappent et se gravent facilement comme autant de *leçons de choses*, j'ai cru devoir préparer pour les élèves de mon institution, des leçons courtes et complètes sur cette branche indispensable d'enseignement, y joignant ça et là des moyens mécaniques qui aident généralement plus l'élève que de longues définitions abstraites. Les résultats que j'ai obtenus ont été des plus satisfaisants.

Aujourd'hui, à la demande de quelques confrères à qui j'ai fait part de mes travaux, je livre à la publicité cet

abrégé de grammaire, extrait et résumé de ce que j'ai trouvé de plus clair et de plus intelligible dans la plupart des grammaires à ma connaissance.

Je n'ai donc pas la prétention d'offrir au public quelque chose de neuf; tout mon mérite, si mérite il y a, est celui d'avoir réuni en un seul ouvrage, aussi court que possible, toutes les règles de la grammaire, et d'avoir arrangé le tout dans un ordre qui permettre de saisir facilement les diverses parties du discours et leurs subdivisions, ne disant que ce qui peut raisonnablement rester dans la mémoire de l'élève.

Ce que j'ai fait pour la grammaire française, je l'ai fait également pour quelques autres branches d'enseignement dont les ouvrages spéciaux, courts et complets, manquent entièrement.

Si cette publication rencontre l'approbation et l'encouragement de mes confrères et des amis de l'éducation, je me ferai un plaisir comme un devoir de continuer la publication de quelques ouvrages manuscrits dont je me sers actuellement dans mes classes.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

PREMIERE PARTIE.

INTRODUCTION.

La GRAMMAIRE est l'art de parler et d'écrire correctement. Pour parler et pour écrire on emploie des MOTS : les MOTS sont composés de LETTRES.

Il y a en français 25 lettres que l'on divise en *voyelles* et en *consonnes*.

Les VOYELLES sont : *a, e, i, o, u, y*. On appelle ces lettres voyelles parce que, seules, elles forment une *voix*, un *son*, et même un *mot* : *a, i, eau, oui*. (1)

Les CONSONNES sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. On appelle ces lettres consonnes parce qu'elles ne forment une *voix*, un *son*, qu'à l'aide des voyelles : *b, c, d, l*, ne sonnent qu'à l'aide de la voyelle *e, bé, cé, dé, el* ; seules, ces lettres n'ont pas de son.

Les voyelles sont longues ou brèves.

Les VOYELLES LONGUES sont celles sur lesquelles on appuie fortement : *plâtre, tête* ; elles sont ordinairement surmontées d'un accent circonflexe.

(1) Les voyelles *simples* sont : *a, e, i, o, u, y*. Il y a aussi des voyelles *composées* qui résultent de la réunion de 2 ou 3 voyelles simples : *au, eu, eau, ou, ai, oi eai, eoi, ei*. Les voyelles *nasales* (prononcées du nez,) résultent d'une voyelle simple ou composée et d'un *m* ou d'un *n*. Ce sont, *am, an, em, en, im, in, om, on, eon, um, eun, un, aim, ain, ein, etc., ancre, pigeon, parfum, à jeun, faim, plein, etc.*

Les VOYELLES BRÈVES sont celles qui se prononcent plus rapidement : *patte, trompette, etc.*

Il y a trois sortes d'e : l'e muet, l'e fermé, l'e ouvert.

L'E MUET N'a qu'un son sourd et peu sensible, comme dans *lune*, *me*, *te*, *se*, *le*; ou ne sert qu'à rendre plus longue la voyelle qui le précède, comme dans *pluie*, *foie*, *jouera*.

L'E FERMÉ se prononce comme la lettre e ordinaire, bonté, clocher, aimer. (1)

L'E OUVERT se prononce avec une accentuation forte : *accès, appelle, cruel, cyprès, vert, objet.* (2)

Il y a trois sortes d'accents, savoir :

L'ACCENT AIGU qui se met sur la plupart des é fermés :
bonité, chanté.

L'ACCENT GRAVE qui se met sur la plupart des è ouverts : *après, mère.*

L'ACCENT CIRCONFLEXE qui se met sur la plupart des voyelles longues : *pâle*, *blème*.

L'y sert souvent pour deux i, comme dans crayon,
craie, noyau, payer, et quelquefois pour un i, physique, style,
noiau, paier, philosophe, stile,
martyr.
martir.

La lettre *h* est muette ou aspirée.

Elle est **MUETTE** quand elle est nulle pour la prononciation, comme dans *heureux*, *onneur*. Elle est **ASPIRÉE** quand elle fait prononcer avec aspiration (du gosier) la

(1) *d*, *r*, *z*, précédés de la lettre *e*, donnent à cette lettre le son de l'*e* fermé, sans accent, *pied*, *flâner*, *nez*. Il y a plusieurs mots exceptés : *fer*, *mer*, *hier*, *hiver*, etc.

(2) L'*e* est ouvert lorsqu'il est suivi d'une syllabe muette : *trompette*, excepté les mots en *ége*, *piège*; aussi lorsqu'il précède la consonne finale *s* : *accès*. Sévère à les trois sortes d'*e*. On distingue deux *e* ouverts : l'un, grave : *accès*, *procès*; l'autre, aigu, comme dans *trompette*, *roulette*, etc.

voyelle qui suit : *le héros, la hardiesse, le haut.* Elle ne se lie pas alors avec la consonne finale précédente.

UNE SYLLABE est un son où l'on prononce une ou plusieurs lettres à la fois ; chacune doit avoir par conséquent une voyelle : *a, en, jour, char-mant, li-ber-té.*

Un mot d'une syllabe s'appelle monosyllabe : *sur* ; de deux, dissyllabe : *a-vec* ; de trois, trisyllabe : *vo-lon-té* ; de plusieurs, polysyllabe : *beau-té, con-ten-te-ment.*

La syllabe qui fait entendre deux sons distincts prononcés en une seule émission de voix, s'appelle diphthongue ; telles sont les syllabes *ia, ie, oi, ui, io, ieu, ien, oin*, etc., dans *diacre, pied, loi, huit, violon, Dieu, mien, joindre, nuit, fouine, babouin.*

La langue française se compose de dix sortes de mots qu'on appelle les parties du discours. Ce sont :

LE NOM	Mots variables.
L'ARTICLE	
L'ADJECTIF	
LE PRONOM	
LE VERBE	
LE PARTICIPE	
L'ADVERBE	Mots invariables.
LA PRÉPOSITION	
LA CONJONCTION	
L'INTERJECTION	

CHAPITRE I.

D U N O M .

LE NOM est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose : *tels sont, père, mère, école, pays.*

Il y a deux sortes de noms : le *nom commun* et le *nom propre.*

LE NOM COMMUN est celui qui peut se donner à toutes

les personnes ou à toutes les choses de même espèce : *homme* se dit de tous les hommes, *femme* de toutes les femmes.

LE NOM PROPRE est celui qui désigne particulièrement une personne ou une chose. *Napoléon* ne se dit que d'un homme ou de quelque membre d'une famille, *Québec* ne se dit que d'une ville.

Les noms propres commencent toujours par une lettre majuscule.

Le genre est la distinction des sexes et l'usage l'a assigné aux choses inanimées.

Il y a deux genres : le *masculin* et le *feminin*.

Un nom est **MASCOULIN** lorsqu'on peut le faire précéder de *le* ou de *un* : le *plancher*, un *tiroir*, un *bol*.

Un nom est **FEMININ** lorsqu'on peut le faire précéder de *la* ou de *une* ; la *classe*, une *parole*, une *tarière*. (1)

Le nombre sert à indiquer un ou plusieurs objets.

Il y a deux nombres : le **SINGULIER** lorsqu'on parle d'une seule personne ou d'une seule chose : *un frère*, *un livre* ; le **PLURIEL** lorsqu'on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : *les frères*, *les tables*.

FORMATION DU PLURIEL.

RÈGLE GÉNÉRALE.

Le pluriel dans les noms se forme en ajoutant *s* au singulier : *le banc*, *les bancs*.

EXCEPTIONS.

Les noms terminés par *s*, *x*, *z*, au singulier s'écrivent de même au pluriel : *le matelas*, *la noix*, *le gaz*.
les matelas, *les noix*, *les gaz*.

(1) Quand le mot commence par une voyelle ou une *h* muette, on met un adjectif commençant par une consonne à la suite des mots *le*, *un*, *la*, *une*. Un *bel* oiseau, une *belle* horloge.

L
pre

L
pre
des c

(1)
par
AUX

Le
prenn
un g
gouver

TR
ports
aussi
cheva

AIL
planté

AïE
mes Aï
ancêtre

CIE
lorsqu'i
t apisser
peintre d
parle d
sous un

(1) Le
prennent
aloyau, b
sarrou, u

Les no
or, a'gen
meurs, pl

(2) Le

Les noms terminés par AU ou par EU } Excepté :
prennent x au pluriel : un tonneau, un feu, } un landau,
des tonneaux, des feux. } des landaus.

Les noms terminés par OU } Excepté :
prennent s au pluriel : un clou, } bijou, caillou, chou,
des clous. } genou, joujou, hibou,
pou, qui prennent x.

(1) Les noms terminés } Excepté :
par AL, changent AL en } bal, carnaval, régal, pal, cal,
AUX : un chev-ul, } nopal, cantal, chacal, serval,
des chev-aux. } qui prennent s.

Les noms en AIL } Excepté :
prennent s au pluriel; } bail, corail, émail, soupirail, ven-
un gouvernail, des } tail, vantaill, travail,
gouvernails. } Qui font :
baux, coraux, émaux, soupiraux,
ventaux, vantaux, travaux.

TRAVAIL fait des TRAVAILLS, lorsqu'il signifie les rapports d'un ministre au roi ou d'un commis au ministre ; aussi lorsqu'il signifie machine pour ferrer ou panser les chevaux vicieux.

AIL, espèce d'ognon, fait des AILS ou des AULX : j'ai planté mes AILS.

AÏEUL, (2) signifiant grand'père, fait AÏEULS au pluriel : mes AÏEULS paternels ; il fait AÏEUX, lorsqu'il signifie ancêtres : mes AÏEUX venaient de France.

CIEL fait CIEUX au pluriel, excepté dans *cieux-de-lit*, ou lorsqu'il signifie l'imitation du ciel sur un tableau ou une tapisserie : les CIELS réussissent mal en tapisserie. Ce peintre fait bien les CIELS. Il en est de même lorsqu'on parle du climat, de l'atmosphère d'un pays : l'Italie est sous un des plus beaux CIELS.

(1) Les noms en AUX qui viennent d'un singulier en AU prennent un E : le bateau, les bateaux, excepté : affutieu, aloyau, boyau, étau, gluau, gruau, hoyau, joyau, noyau, pilau, sarrau, unau, senau, tuyau.

Les noms DEFECTIFS sont ceux qui n'ont que le singulier : or, a'gent, faim, soif, humanité ; ou que le pluriel : ancêtres, mœurs, pleurs, ténèbres, obsèques, etc.

(2) Le féminin est afeule, (sing.) afeules, (pl.)

ŒIL fait YEUX au pluriel, excepté dans **ŒILS-DE-BŒUF**, **ŒILS-DE-BOUC**, **ŒILS-DE-CHAT**, etc.

On peut établir comme règle générale, que lorsque *œil* et *ciel* sont employés au figuré, ils prennent *s* au pluriel.

N. B. Les noms en *eur* ne prennent point *d'e* à la fin, excepté : *heure, beurre, demeure, leurre*.

Les noms en *our* ne prennent point *d'e* à la fin, excepté : *bravoure, bourre*.

Les noms d'arbres, fruitiers finissent tous par *er* : *prunier, pommier*, etc.

On peut établir comme règle générale que tous les noms en *té* ne prennent qu'un *e*, s'ils viennent d'un adjectif, ex : *bonté*, qui vient de *bon*, *charité*, de *charitable*, etc., *assiettée*, vient de *assiette*, *soirée*, de *soir*, etc.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

L'**ARTICLE** est un mot que l'on met devant les noms communs pris dans un sens déterminé. Il en fait aussi connaître le genre et le nombre.

Il y a deux sortes d'articles :

ARTICLES SIMPLES.

LE devant un nom masculin singulier
LA " " " féminin, "
LES " " " pluriel, des deux genres

ARTICLES COMPOSÉS.

DU pour *de le*
DES pour *de les*
AU pour *à le*
AUX pour *à les*

Cette contraction a toujours lieu au pluriel, mais au singulier, elle n'a lieu qu'au masculin, et lorsque le mot suivant commence par une consonne, ou une *h* aspirée.

Pour l'agrément de la langue on retranche la lettre *a* dans *la* et la lettre *e* dans *le*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette. On remplace la lettre retranchée par un signe appelé **APOSTROPHE** (').

L
chos
Il
et le

To
culin

Les a
tifs

(1)
il fait a
en retr
On n
sûre.

Tous
culin,

L'adj
orateur
Berryer

Le de

l'ami	l'honneur
pour	pour
le ami	le honneur

Ce retranchement s'appelle ELISION.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

L'ADJECTIF marque la qualité d'une personne ou d'une chose, ou les détermine.

Il y a deux sortes d'adjectifs : les adjectifs qualificatifs et les adjectifs déterminatifs.

ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

FORMATION DU FÉMININ.

RÈGLE GÉNÉRALE.

Tout adjectif qui ne finit pas par un *e* muet au masculin en prend un au féminin

{	ami	amie
	rond	ronde
	aimable	aimable (1).

Les adjectifs en

{	on	{	onne : <i>bon, bonne</i>
	el		elle : <i>tel, telle</i>
	eil		ielle : <i>pareil, pareille</i>
	ien		ienne : <i>chrétien, chrétienne</i>
	et		ette : <i>net, nette</i>

(1) Pour savoir écrire un adjectif, on se demande comment il fait au féminin : *rond* faisant au féminin *ronde*, s'écrira *rond*, en retranchant l'*e* muet qui forme le féminin.

On met un accent sur *mûr*, adjectif, et sur *sûr*, certain : *chose sûre*.

Tous les adjectifs que l'on prononce *eu*, prennent *x* au masculin, singulier et pluriel, excepté bleu.

L'adjectif peut être nom, et le nom, adjectif, ex. *Berryer est orateur, orateur* est ici adjectif, c'est la qualité de *Berryer*. *Berryer est un orateur*. Ici il est nom.

Le *deux* du mois, *deux* est ici un nom.

Excepté :

<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>	<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>
in - complet	inquiet	in - complète	inquiète
concret	replet	concrète	replète
in - discret	prêt	in - discrète	prête
secret	suret	secrète	surète
<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>	<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>
nul	nulle	blanc	blanche
bas	basse	franc	franche
gentil	gentille	sec	sèche
épais	épaisse	frais	fraîche
exprès	expresse	ammoniac	ammoniaque
gras	grasse	public	publique
gros	grosse	caduc	caduque
las	lassé	turc	turque
profès	professe	franc	franque
paysan,	paysanne	grec	grecque
métis	métisse	long	longue
sot	sotte	oblong	oblongue
vieillot	vieillotte	bénin	bénigne
bellot	bellotte	malin	maligne
cas	casse	coi	coite
jumeau	jumelle	tiers	tierce
jouvenceau	jouvencelle	favori	favorite

AQUILIN, IMPOSTEUR, CHATAIN, DISPOS, DISCORD et FAT ne se disent pas au féminin.

TÉMOIN et GROGNON servent pour les deux genres.

FIDÈLE, INFIDÈLE, REBELLE, POUF, s'écrivent de même au masculin et au féminin.

Les adjectifs en *f* changent *f* en *ve* au féminin : *veuf*, *naïf*.
veuve, *naïve*.

Les adjectifs en *x* changent *x* en *se*, *heureux*, *heureuse* :

Excepté :

<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>
doux	douce
faux	fausse
préfix	préfixe
roux	rousse

*Masculin.**Féminin.*

devant une consonne ou une <i>h aspirée</i> ,	devant une voyelle ou une <i>h muette</i> ,
fou	foul
mou	mol
vieux	vieil
beau	bel
nouveau	nouvel

folle
molle
vieille
belle
nouvelle

débiteur
exécuteur-trice
inventeur-trice
persécuteur-trice
enchanteur

Les adjectifs en EUR formés d'un participe présent, font au féminin EUSE : *menteur, menteuse, excepté :*

(1) Les adjectifs en TEUR qui ne viennent pas d'un participe présent, changent TEUR en TRICE : *admirateur, admiratrice, etc.*

*Masculin.**Féminin.**Féminin.*

BAILLEUR,	toute personne qui donne à ferme,	bailleresse,
BAILLEUR	bailleuse, qui bâille,	cantatrice,
CHANTEUR,	chanteuse, qui chante,	chanteuse célèbre,
CHASSEUR,	chasseuse, qui aime la chasse,	chasseresse, en poésie,
DÉBITEUR,	débiteuse, qui débite,	débitrice, qui doit,
DÉFENDEUR,		défenderesse,
DEMANDEUR,	demandeuse, qui demande,	demanderesse,
DEVINEUR,	devineuse, qui devine.	devineesse etat de deviner,
DEVIN,		Enchanteresse,
ENCHANTEUR	pêcheuse, qui pêche le poisson,	pêcheresse, qui commet une faute.
PÂCHEUR,		venderesse, qui vend par accident, sans etat.
PÂCHEUR,		vengeresse,
VENDEUR,	vendeuse, qui vend,	
VENGEUR,		

(1) Presque tous les adjectifs en *eur* peuvent être considérés comme de véritables noms,

GOUVERNEUR, SERVITEUR, font GOUVERNANTE, SERVANTE.

MAJEUR, MINEUR, MEILLEUR, et les adjectifs en ERIEUR, suivent la règle générale.

Les adjectifs en EUR qui expriment des professions, des états, exercés plutôt par des hommes, n'ont pas de féminin, auteur, docteur, etc.: *Mad. Sévigné, auteur distingué.*

FORMATION DU PLURIEL.

Le pluriel des adjectifs se forme comme celui des noms; par s, pour le plus grand nombre, par x pour ceux en AU, par AUX, pour la plupart de ceux en AL.

Ceux en s, x, ne changent pas, comme dans les noms.

ACCORD DES ADJECTIFS.

L'adjectif s'accorde avec le nom en genre et en nombre: *l'ami instruit, l'amie instruite.*

Si l'adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on le met au pluriel. *L'ami et l'ennemi respectés. La mère et la fille aimées.*

(1) Si les noms sont de différents genres, l'adjectif se met au pluriel masculin. *Le père et la mère chérissent.*

(1) Doit-on écrire sur le dos d'une lettre, *pressé* ou *pressée*. Dans notre opinion et dans celle surtout de plusieurs personnes très-instruites, nous croyons préférable d'employer le masculin car le mot *billet, document*, peut aussi bien être sous-entendu que le mot *lettre*.

LE POSITIF
C'est l'adjectif seul, exprimant la qualité d'une matière
nière positive : beau, aimable.

(1)

DÉGRÉS DE SIGNIFICATION.

Il y a trois degrés de signification dans les adjectifs :

LE COMPARATIF.

Exprime la comparaison en *plus*, en *autant*, en *moins*.

SUPÉRIORITÉ : plus beau, plus aimable.

ÉGALITÉ : aussi beau, aussi aimable.

INFÉRIORITÉ :

moins { moins {
pas si { beau, pas si { aimable.

EXCEPTIONS.

MEILLEUR au lieu de *plus bon* qui ne se dit pas.

PIRE (1) au lieu de *plus mauvais*.

MOINDRE au lieu de *plus petit*.

Moindre se dit des choses qui s'évaluent.

Plus petit, se dit pour mesurer des longueurs.

LE SUPERLATIF.

Exprime le plus haut degré de qualification.

ABSOLUE : très, fort, bien,

EXTRÉMEMENT { beau
ment { aimable.

RELATIF :

le plus { beau
le moins { aimable.

EXCEPTIONS.

Les mêmes que pour le comparatif : le meilleur, le pire, le moindre.

LE POSITIF.
C'est l'adjectif seul, exprimant la qualité d'une matière positive : beau, aimable.

(1) *Pis* au lieu de *plus mal* (adverbe).

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

QUI DÉTERMINENT LES NOMS.

DÉMONSTRATIFS.	POSSESSIFS.	NUMÉRAUX.	INDÉFINIS.
déterminent et montrent les déterminent les noms et marquent la possession.			
<i>masc. sing.</i> devant une consonne ou une <i>h</i> aspirée.	<i>masc. sing. Singulier;</i> devant une <i>masc. fém.</i> voyelle ou une <i>h</i> muette.	<i>Pluriel des deux genres.</i>	
CE	TON	CARDINAUX : un deux, trois, dix, vingt, etc.	chaque nul aucun même tout (2) quelconque
	CES	mes tes ses nos vos leurs	tel quel quelque
		ORDINAUX : premier, second, (1) deuxième, troisième, vingtième, etc.	
		<i>Mon, ton, son,</i> sont employés au féminin devant une voyelle ou une <i>h</i> muette :	
		<i>mon épée, mon humeur.</i>	
	CETTE		
		<i>Pluriel des deux genres.</i>	
	CES		

(1) Lorsqu'il n'y a que deux volumes d'un ouvrage, on doit dire le second et non, le deuxième ; lorsqu'il y en a plus de deux, on se sert indifféremment des deux mots.
 (2) Tout fait tous au pluriel.

Toutes ces deux genres. | voyelle ou une *h* muette :
CES | *mon épée, mon humour.*

- (1) Lorsqu'il n'y a que deux volumes d'un ouvrage, on doit dire le second et non, le deuxième ; lorsqu'il y en a plus de deux, on se sert différemment des deux mots.

(2) Tout fait *tous* au pluriel.

CHAPITRE IV. DU PRONOM.

Le pronom est un mot qui tient la place du nom.
Il y a cinq sortes de pronoms.

PRONOMS PERSONNELS.

Ils tiennent la place des personnes ou des choses.
singulier. *pluriel.*

1ère personne.	Celle qui parle.	Je, me, moi, nous	<i>MASCULIN.</i> <i>singulier.</i>	<i>FÉMININ.</i> <i>pluriel. singulier.</i>	Il tiennent la place du nom et le montrent.
2ème personne.	Celle à qui l'on parle.	Tu, te, toi, vous	<i>des</i> <i>deux</i> <i>genres</i>	<i>Ce (2)</i>	
3ème personne.	Celle de qui l'on parle.	Il, ils, eux, le, elle, elles, la, des 2 genres.	<i>mASCULIN.</i> <i>fÉMININ.</i>	Celui ceux celui-ci ceux-ci	Celle ceux celle-ci celles-ci
		* lui, les, leur, (1), se (2), soi.		Celui-là ceux-là celle-là celles-là	Ceci, cela, sont des deux genres.

Ces deux derniers sont appelés pronoms personnels référés.
Vous, se dit aussi au singulier par politesse.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

17

(1) *Ceux*, pronom personnel est invariable, il est toujours devant un verbe.

(2) *Se*, se met toujours devant un verbe : *il se vante.* *Ce*, se met devant un nom ou un des pronoms *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, ou le verbe *être*. *Ce plancher*, c'est lui, ce qui reluit, ce dont je parle, ce à quoi je tiens.

PRONOMS POSSESSIFS.

Ils tiennent la place d'un nom et expriment une idée de possession.

Singulier.

le sien	la tienne	les tiennes	les siennes	celle qui parle.
le nôtre	la vôtre	les vôtres	les nôtres	celui que tu vois. L'homme dont je parle.
le vôtre	la leur	les leurs	les vôtres	La femme à laquelle tu parles.
le leur	la leur	les leurs	les leurs	Ces sont choses à quoi vous ne prenez pas garde. Souvenez-vous des dangers où vous n'avez mis.
				Pensez-vous à moi ? Oui, j'y pense.

Noire et viole ne prennent l'accent circonflexe que lorsqu'ils sont pronoms, c.-à-d., précédés d'un des articles, le, la, les.

PRONOMS RELATIFS. (1)

Ils tiennent la place d'un nom et ont rapport à un nom ou à un pronom qui les précède.

Qui, que, dont, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles quoi, où, en, y. (2)

Tout pronom relatif s'accorde en genre, en nombre et en personne avec son antécédent.

L'antécédent est ordinairement le nom ou le pronom qui précède immédiatement.

EXEMPLES.

Pluriel.	masc.	fém.	le	elle
la mienne	Les miens	les miennes	les tiens	celle qui parle.
le tien	la tienne	les tiennes	les siens	celui que tu vois.
le sien	la sienne	les siennes	les nôtres	L'homme dont je parle.
le nôtre	la vôtre	les vôtres	les vôtres	La femme à laquelle tu parles.
le vôtre	la leur	les leurs	les leurs	Ces sont choses à quoi vous ne prenez pas garde. Souvenez-vous des dangers où vous n'avez mis.
le leur	la leur	les leurs	les leurs	Pensez-vous à moi ? Oui, j'y pense.

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords ; On n'y peut plus rentrer dès qu'on EN est dehors.
Il est plus honteux de se dénier de ses amis que D'EN être trompé.

(1) On appelle *Pronoms absous ou interrogatifs*, les pronoms relatifs (moins en, y), qui n'ont pas d'antécédent : Que faites-vous ? A quoi pensez-vous ? Qui vous a dit cela ? A qui désirez-vous parler ?

(2) En, y, sont considérés par quelques grammairiens comme pronoms personnels.

PRONOMS INDÉFINIS.

Ces pronoms tiennent la place du nom, et représentent des personnes ou des choses qu'on ne peut ou qu'on ne veut pas nommer.

On, quelqu'un, quiconque, qui que ce soit, quoi que ce soit, chacun, l'un l'autre, les uns les autres, autrui, personne, (1) rien, tout le monde, tel, nul, aucun, plusieurs, certains, quelque.....que, quel que.....que, quelque chose. (2)

CHAPITRE V.

DU VERBE.

LE VERBE est un mot qui marque l'action, l'affirmation.

On reconnaît un verbe quand on peut le mettre après *ne pas*, ou entre *ne* et *pas*; ou bien lorsqu'on peut dire *je, tu, il, nous*, etc.

LE SUJET d'un verbe est la personne ou la chose qui fait ou qui souffre l'action exprimée par le verbe. L'homme travaille. L'élève est récompensé.

On reconnaît le sujet d'un verbe en mettant devant ce verbe *qui est ce qui* pour les personnes, et *qu'est-ce qui* pour les choses.

Le sujet d'un verbe est toujours un nom ou un pronom, et quelquefois un verbe à l'infinitif.

Le sujet se met devant le verbe, excepté :

1° Lorsqu'on interroge. Aimes-tu? Que diraient ces gens?

(1) PERSONNE sans article est pronom indéfini masculin : *personne ne viendra*; autrement il est nom féminin : *une personne aimable, cette personne est instruite*.

(2) CHOSE fait partie du pronom indéfini *quelque chose* quand il signifie *certaine chose*, alors il est du masculin. Voilà *quelque chose de bon*.

Il est nom commun féminin : dans *quelque chose*, lorsqu'il signifie *quelle que soit la chose*. Il n'est point ému, **QUELQUE CHOSE** qu'on lui dise.

Quand le verbe finit par une voyelle, on ajoute un *t* devant *il, elle, on*. *Arrive-t-il ? parle-t-on ?*

2° Quand on rapporte les paroles de quelqu'un. Je sais, disait *mon ami*, que vous réussirez.

3° Après *tel, ainsi*. Tel était *son avis*. Ainsi, mourut *cet homme*.

4° Dans une exclamation. *Est-il malheureux !*

5° Après quelques verbes qui se mettent au subjonctif sans conjonction. Puisse *cet homme* réussir !

6° Après les verbes impersonnels. Il est arrivé *un malheur*.

7° Après *à peine, aussi, encore, au moins, du moins, peut-être, toujours, vainement, en vain*, pour donner plus de grâce à l'expression. Aussi en sont-*ils* punis.

Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec le sujet. { Je pense,
mes amis étudient.

Quand un verbe a deux ou plusieurs sujets singuliers, on le met au pluriel. *Cet homme et son ami travaillent*.

Quand les sujets d'un verbe sont de différentes personnes, le verbe se met à celle des personnes qui a la priorité. { Vous et lui réussirez. Mon ami, vous et moi, partîmes à six heures.

La politesse française veut qu'on nomme d'abord les personnes à qui et de qui l'on parle, et qu'on se nomme le dernier.

Le RÉGIME OU COMPLÉMENT d'un verbe est le mot qui lui est nécessaire pour en compléter la signification. { J'achète... une pomme, mot qui complète l'idée commencée par j'achète.

Il y a deux sortes de régimes ou compléments.

Le RÉGIME DIRECT est le mot sur lequel tombe directement l'action du verbe. On le connaît en mettant *qui* ou *quoi* après le verbe. J'aime mon ami, *qui... mon ami*.

Le RÉGIME INDIRECT est le mot sur lequel tombe indirectement l'action du verbe. Il est ordinairement précédé de l'une des prépositions *à, de*. Je lui parle, à *qui*, à lui.

LE, LA, LES, QUE, sont toujours régimes directs du verbe suivant, ou d'une préposition.

L
M
tant
Il y a

Le
le ver

Il
l'aven
ces tr
PASSE

Les
en tem

Com
être, c

SIM
aire : .

Con
modes,

Il y
termin

La pre
La sec
La troi
La qua

(1) L
aident à
est verb

(2) U
onne.

Quan
l'infinit
erbes e
ème en
e conna

LUI, LEUR, DONT, EN, Y, sont toujours régimes indirects.

ME, TE, SE, NOUS, VOUS, sont tantôt régimes directs, tantôt régimes indirects du verbe suivant.

Il y a dans les verbes deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*.

" " trois personnes : la PREMIÈRE, la SECONDE, la TROISIÈME.

" " cinq modes : L'INDICATIF, le CONDITIONNEL, L'IMPÉRATIF, LE SUBJONCTIF, L'INFINITIF.

" " trois temps : le PRÉSENT, le PASSÉ, le FUTUR.

Le temps signifie le moment de l'action exprimée par le verbe.

Il se divise en trois époques : le passé, le présent et l'avenir ou futur ; et nous avons 8 temps pour exprimer ces trois époques. UN pour le PRÉSENT, CINQ pour le PASSÉ, et DEUX pour le FUTUR.

Les temps d'un verbe se divisent en temps simples et en temps composés.

COMPOSÉS, lorsqu'ils sont conjugués avec *avoir* (1). ou *être*, comme : *j'ai lu, je suis venu.*

SIMPLES lorsqu'ils ne sont pas conjugués avec un auxiliaire : *je lis, je viendrai.*

Conjuguer un verbe, c'est le réciter avec tous ses modes, ses temps, ses nombres et ses personnes.

Il y a quatre conjugaisons que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première a le présent de l'infinitif en ER comme chanter.

La seconde, " " IR " finir.

La troisième, " " OIR " recevoir.

La quatrième, " " RE " rendre.

(1) Les verbes *avoir* et *être* s'appellent *auxiliaires*, lorsqu'ils aident à conjuguer les autres verbes, mais le verbe *avoir*, seul, est verbe *actif*, et le verbe *être*, seul, s'appelle verbe *substantif*.

(2) Un nom ou un infinitif est toujours de la troisième personne.

Quand il y a deux verbes de suite, le second se met à l'infinitif, et s'il y a doute, (ce qui peut avoir lieu dans les verbes en er), on remplace le second verbe par un autre de la 3ème ou de la 4ème conjugaison. Je veux le rencontrer, voir, le connaître.

VERBE AUXILLIAIRE AVOIR.

Il y a cinq modes ou manières d'exprimer l'action.

MODE PERSONNEL.

		IMPARFAIT.	
		CONDITIONNEL PASSE.	
		PASSE DÉFINI.	
J'avais. Tu avais. Il avait. Nous avions. Vous aviez. Ils avaient.		J'aurais eu. Tu aurais eu. Il aurait eu. Nous aurions eu. Vous auriez eu. Ils auraient eu.	Que j'eusse. Que tu eusses. Qu'il eût. Que nous eussions. Que vous eussiez. Qu'ils eussent.
J'aurai. Tu auras. Il aura. Nous aurons. Vous aurez. Ils auront.		On dit aussi. J'eusse eu. Tu eusses eu. Il eut eu. Nous eussions eu. Vous eussiez eu. Ils eussent eu.	Que j'aie eu. Que tu aies eu. Qu'il ait eu. Que nous ayons eu. Que vous ayez eu. Qu'ils aient eu.
J'aurai en. Tu auras en. Il aura en. Nous aurons en. Vous aurez en. Ils auront en.			PLUS-QUE-PARFAIT. Devant avoir.
J'ai eu. Tu as eu. Il a eu. Nous avons eu. Vous avez eu. Ils ont eu.			Que j'eusse eu. Que tu eusses eu. Qu'il eût eu. Que nous eussions eu. Que vous eussiez eu. Qu'ils eussent eu.

(1) La seconde personne du singulier finit toujours par *s*, excepté celle de l'impératif des verbes en *er*.

(2) A du verbe avoir ne prend jamais l'accent.

N. B. Chaque élève doit pouvoir épeler tous les verbes qu'il a à apprendre dans la grammaire.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INDICATIF.	CONDITIONNEL	IMPÉRATIF.	SUBJONCTIF	INFINITIF
PASSÉ ANTÉRIEUR. PRÉSENT.	PASSÉ ANTÉRIEUR. PRÉSENT.	Si je voulais :	Il faut, il faudra :	PRÉSENT.
Exprime l'existence ou l'action passée indispensablement même où elle a lieu. Maintenant : Je suis. Tu es. Il ou elle est. Nous sommes. Vous êtes. Ils ou elles sont.	Exprime l'existence ou l'action passée suivie d'une autre également passée. Il seraient. J'eus été. Tu eus été. Il eut été. Nous eûmes été. Vous eûtes été. Ils eurent été.	Sois. Soyons. Soyez.	Que je sois. Que tu sois. Qu'il soit. Que nous soyons. Que vous soyiez. Qu'ils soient.	PASSÉ.
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.	Si vous aviez voulu :	Il fallait.	PARTICIPE PRÉSENT.
Exprime l'existence ou l'action comme présente, relativement à une époque passée. J'étais. Tu étais. Il était. Nous étions. Vous étiez. Ils étaient.	Exprime l'existence ou l'action comme ayant eu lieu avant une autre, également passée. Quand vous arrivâtes : J'avais été. Tu avais été. Il avait été. Nous avions été.	J'aurais été. Tu aurrais été. Il aurrait été. Nous aurions été. Vous auriez été. Ils auraient été.	Que je fusse. Que tu fusses. Qu'il fut. Que nous fussions. Que vous fussiez. Qu'ils fussent.	PASSÉ.
PASSÉ DEFINI.	On dit aussi :	J'eusse été.	Il faut, il faudra, il a fallu, il aura fallu :	Que j'aie été. Que tu aies été. Qu'il ait été. Nous eussions été.
Exprime l'existence	Vous aviez été. Ils avaient été.	Tu eusses été. Il eut été.		

Que vous auras.
Qu'ils fussent.

Devant être

passée.	ment l'assée.	Nous aurions été.
J'étais.	Quand vous arrivâtes :	Vous auriez été. Ils auraient été.
Tu étais.	J'avais été.	Tu avais été. Il avait été. Nous avions été.
Il était.	Tu avais été.	Tu avais été. Il avait été. Nous étions.
Nous étions.	Tu avais été.	Vous étiez. Ils étaient.

PASSE DEFINI.

Exprime l'existence
ou l'action comme

faite dans un temps

entièrement écoulée.
Hier, l'an passé :

Je fus.

Tu fus.

Il fut.

Nous fûmes.

Vous fûtes.

Ils furent.

Demain :

Je serai.

Tu seras.

Il sera.

Nous serons.

Vous serez.

Ils seront.

PASSE INDEFINI.

Exprime l'existence
ou l'action comme
faite dans un temps

entièrement écoulé
ou non. Hier,
aujourd'hui :

J'ai été.

Tu as été.

Il a été.

Nous avons été.

Vous avez été.

Ils ont été.

Que j'ale été.

Que tu aies été.

Qu'il ait été.

Que nous ayons été.

Que vous ayez été.

Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il faudrait, il aurait, il
eut fallu :

Que j'eusse été.

Que tu eusses été.

Qu'il eût été.

Que nous eussions été.

Que vous eussiez été.

Qu'ils eussent été.

FUTUR PASSE.

Exprime l'existence
ou l'action comme
faite devant avoir lieu
avant une autre.
Hier, quand vous arrivez :

J'aurai été.

Tu auras été.

Il aura été.

Nous aurons été.

Vous aurez été.

Ils auront été.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Verbe AIMER, le radical est AIM.

	INDICATIF.	CONDITIONNEL.	IMPÉRATIF.	SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.	
PRÉSENT.	PASSÉ ANTÉRIEUR.	PRÉSENT.	Point de première personne.	Que j'aime. Que tu aimes. Qu'il aime. Que nous aimions. Que vous aimiez. Qu'ils aiment.	INFINITIF PRÉSENT. Aimer. PASSE. Avoir aimé.
J'aime. Tu aimes. Il ou elle aime. Nous aimons. Vous aimez. Ils ou elles aiment.	J'eus aimé. Tu eus aimé. Il eut aimé. Nous eûmes aimé. Vous eûtes aimé. Ils eurent aimé.	J'aimerais. Tu aimerais. Il aimerais. Nous aimerions. Vous aimeriez. Ils aimeraient.	IMPÉRATIF.	Que j'aime. Que tu aimes. Aime. Aimons. Aimez.	PARTICIPE PRÉSENT IMPARFAIT. PARTICIPE PRÉSENT IMPARFAIT.
			PASSÉ.	Que j'aimasse. Que tu aimasses. Qu'il aimât. Que nous aimassions. Que vous aimassiez. Qu'ils aimassent.	PARTICIPE PRÉSENT PRÉFÉRÉT.
			FUTUR.	Que j'aurais aimé. Tu aurais aimé. Il aurait aimé. Nous aurions aimé. Vous auriez aimé. Ils auraient aimé.	PARTICIPE PRÉSENT On dit aussi : PENSE AIMÉ. TU EUSSES AIMÉ. IL ÉAIT AIMÉ. NOUS CUSSEONS AIMÉ. VOUS CUSSEZ AIMÉ. Ils eussent aimé.
			DÉFINI.	J'aimerai. Tu aimeras. Il aîmera. Nous aîmerons. Vous aîmerez. Ils aîmeront.	PASSÉ. AIMÉ. AYANT AIMÉ.
				J'aurai aimé. Tu auras aimé. Il aura aimé. Nous aurons aimé. Vous aurez aimé. Ils aîneront.	Devant aimer.
					Que j'eusse aimé. Que tu eusses aimé. Qu'il eût aimé. Que nous ayons aimé. Que vous ayez aimé. Qu'ils aient aimé.

distinguer la troisième personne du passé défini, il *aîma*, de l'imparfait du subjonctif, qu'il *aimât*, on met le

Devant aimer.

Que j'aie aimé.
Que tu aies aimé.
Qu'il ait aimé.
Que nous ayons aimé.
Que vous ayez aimé.
Qu'ils aient aimé.

J'aimai.	J'eusse aimé.
Tu aimas.	Tu eusses aimé.
Il aimra.	Il eut aimé.
Nous aimâmes.	Nous eussions aimé.
Vous aimâtes.	Vous eussiez aimé.
Ils aimèrent.	Ils eussent aimé.

J'aurai aimé.	J'auras aimé.
Tu auras aimé.	Il aura aimé.
Nous aurons aimé.	Nous auriez aimé.
Vous aurez aimé.	Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.	Ils auront aimé.

Devant
aimer.

Qu'il eût aimé.
Qu'il eussiez aimé.
Qu'ils eussent aimé.

Distinguera la troisième personne du
passé défini, *il aima*, de l'imparfait
du subjonctif, *qu'il aimât*, on met le
verbe au pluriel. Il en est de même
pour les autres conjugaisons.

Devant
aimer.

Qu'il eût aimé.
Qu'il eussiez aimé.
Qu'ils eussent aimé.

REMARQUES SUR LES VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

1^{re} remarque.—Dans les verbes en GER, le G doit être suivi d'un E muet avant les lettres A, O : nous mangions, je négigeais, pour éviter ce qu'il y aurait de dur dans : *nous mangons je négligais*.

2^{de} rem.—Les verbes en CER prennent une cédille sous le q devant les lettres, A, O : nous lancerons, je lancais. 3^{ème} rem.—Tout verbe ayant à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif un é fermé ou un e muet, perd cet é fermé ou cet e muet, pour prendre à la place un è ouvert, lorsque la syllabe suivante est muette, c.-à-d. formée d'un e muet. Semer, je sème, nous semons ; révéler, je révèle, nous révélons, excepté les verbes en éger, protéger, je protège. On doit encore excepter de cette règle générale, les verbes en eler et en éter (non pas élér, éter) dont les lettres l et t se doublent lorsqu'elles sont suivies d'un e muet. Appeler, j'appelle, jeter, tu jettes, excepté, acheter, bourréper, déceler, geler, harceler, peler, décoleter, qui prennent un accent grave lorsqu'il y a un e muet. Votre habut décoleste.

4^{ème} rem.—Les verbes en yer et tous ceux dans les temps desquels il entre un y, perdent cet y, pour prendre un i, devant un e muet : appuyer, j'appuie ; excepté les verbes en rayer qu'il faut toujours écrire avec un y, ainsi que grasseyer. L'Académie permet d'écrire les verbes en ayer, comme payer, etc., avec un y, ou un i, devant un e muet. Le radical d'un verbe est à la partie du verbe qui ne change jamais, comme chant

chanter,
finir,
revoir.

dans
rend

Ainsi pour conjuguer un verbe, on n'a qu'à mettre le radical de ce verbe à la place de celui du verbe qui est conjugué comme modèle dans la

grammaire.

FUIR RIRE, VOIR, CROIRE, faisant, nous RI-ONS, nous RI-ONS, vous VOY-EZ, vous CROY-EZ, feront à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif: nous RI-ONS, nous FUY-IONS, vous VOY-IEZ, vous CROY-IEZ.

Les verbes en IER, YER, EER paraissent une exception, mais suivent réellement la règle du radical.

Ceux en EER ont 3 e au participe passé féminin.

(1) Ainsi se conjuguent : danser, brûler, travailler, manger, déranger, tracer, percer, enlever, peser, appeler, rejeter, cacher, révéler, crier, déployer, prier, payer, recréer, agrerer, semer, balayer, lier, niveler, rayer, suppléer, récréer.

Verbe FINIR, le radical est FIN.

SECONDE CONJUGAISON.

INDICATIF.	PASSÉ ANTÉRIEUR.	CONDITIONNEL.	IMPÉRATIF.	SUJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.	INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE PRÉSENT.	PLUS-QUE-PARFAIT.	PASSÉ.	PASSÉ DÉFINI.	FUTUR PASSÉ.	PLUS-QUE-PARFAIT.
PÉSENT.		PÉSENT.									
Je finis.	J'eus fini. Tu eus fini. Il eut fini. Nous eûmes fini. Vous eûtes fini. Ils eurent fini.	Je finirais. Tu finirais. Il finirait. Nous finirions. Vous finiriez. Ils finiraient.	Point de première personne.	Que je finisse. Que tu finisses. Qu'il finisse. Que nous finissions. Que vous finissiez. Qu'ils finissent.							
IMPARFAIT.			PASSÉ.								
			J'avais fini. Tu avais fini. Il avait fini. Nous avions fini. Vous aviez fini. Ils avaient fini.	J'aurais fini. Tu aurais fini. Il aurait fini. Nous aurions fini. Vous auriez fini. Ils auraient fini.	Que je finisse. Que tu finisses. Qu'il finit. Que nous finissions. Que vous finissiez. Qu'ils finissent.						
			FUTUR.	On dit aussi :							
				Je ferai. Tu feras. Il fera. Nous ferons. Vous ferez. Ils feront.	Je fusse fini. Tu eusses fini. Il eût fini. Nous eussions fini. Vous eussiez fini. Ils eussent fini.	Que j'aie fini. Que tu aies fini. Qu'il ait fini. Que nous ayons fini. Que vous ayez fini. Qu'ils aient fini.					
PASSÉ INDÉFINI.											
					J'aurai fini.	Que j'aurais fini.					

PASSÉ DEFINI.

Je finis.	Je finirai.	J'eusse fini.
Tu finis.	Tu finiras.	Tu eusses fini.
Il finit.	Il finira.	Il eut fini.
Nous finissons.	Nous finirons.	Nous eussions fini.
Vous finissez.	Vous finirez.	Vous eussiez fini.
Ils finissent.	Ils finiront.	Ils eussent fini.

PASSÉ INDÉFINI.

Je finis.	J'aurai fini.	J'eusse fini.
Tu as fini.	Tu auras fini.	Tu eusses fini.
Il a fini.	Il aura fini.	Il eut fini.
Nous avons fini.	Nous aurons fini.	Nous eussions fini.
Vous avez fini.	Vous aurez fini.	Vous eussiez fini.
Ils ont fini.	Ils auront fini.	Ils eussent fini.

FUTUR.

Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

Devant finir.

PASSÉ INDÉFINI. FUTUR PASSÉ.

J'ai fini.	J'aurai fini.	J'eusse fini.
Tu as fini.	Tu auras fini.	Tu eusses fini.
Il a fini.	Il aura fini.	Il eut fini.
Nous avons fini.	Nous aurons fini.	Nous eussions fini.
Vous avez fini.	Vous aurez fini.	Vous eussiez fini.
Ils ont fini.	Ils auront fini.	Ils eussent fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.
Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

REMARQUES SUR LES VERBES DE LA SECONDE CONJUGAISON.

Le verbe HAIR conserve le tréma sur l'i à tous ses temps et à toutes ses personnes : *je hais*, *je hârai*, excepté au singulier du présent de l'indicatif : *je hais*, *tu hais*, *il hait*, et à la seconde personne de l'imperatif : *hais*.

Pour distinguer les verbes en IIR (2de conjugaison) de ceux en RE (4ème conj.), il faut voir si le participe présent fait ISANT ou IVANT. Dans ce cas le verbe appartient à la quatrième conjugaison.

Ecrivant écrire
L-isant lire
Divertissant divertir
Dormant dormir
excepté, BRUIRE, FRIRE, MAUDIRE, FIRE, SOURIRE, qui sont de la 4ème conjugaison sans avoir le participe présent en *isant*, *iant*.
BENIR fait au participe passé, BENIT, BENITE, pour les cérémonies religieuses : *prix bénit*, *eau bénite* ; et BENI, BENIE, pour toutes les autres significations du verbe. Entreprise bénie du ciel.

FLEURIR fait au participe présent, fleurissant, et à l'imparfait de l'indicatif, je fleurissais, excepté au figuré où il fait florissant, florissaient. Les arts florissaient alors.

(1) Ainsi se conjuguent unir, déchirer, saisir, agir, nourrir, guérir, fuir, hair, bénir, fleurir, etc.

TROISIÈME CONJUGAISON.

Verbe RECEVOIR, le radical est *rec-*.

INDICATIF	PASSE	CONDITIONNEL	IMPÉRATIF	SUBJONCTIF	DEFINITION	
					PRÉSENT.	PASSE OU FUTUR.
PRÉSENT.	Je reçois.	Je recevais.	Point de première personne.	Que je reçoive.	RECEOIR.	RECEOIR.
	Tu reçois.	Tu recevais.		Que tu reçoives.		
	Il reçoit.	Il recevrait.		Qu'il reçoive.		
	Nous recevons.	Nous recevions.		Que nous recevions.		
	Vous recevez.	Vous recevriez.		Que vous receviez.		
	Ils reçoivent.	Ils recevraient.		Qu'ils reçoivent.		
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.	PASSÉ.	IMPARFAIT.	Que je refusse.	REFUSER.	REFUSER.
	J'avais reçu.	J'aurais reçu.		Que tu refusses.		
	Tu avais reçu.	Tu aurais reçu.		Qu'il refût.		
	Il avait reçu.	Il aurait reçu.		Que nous refussions.		
	Nous avions reçu.	Nous aurions reçu.		Que vous refussiez.		
	Vous aviez reçu.	Vous auriez reçu.		Qu'ils refussent.		
	Ils avaient reçu.	Ils auraient reçu.				
PASSE DEFINI.	<i>On dit aussi :</i>		FUTUR.	PASSE.		
	Je reçus.	<i>J'eusse reçu.</i>		Que j'aie reçu.		
	Tu reçus.	<i>Tu eusses reçu.</i>		Que tu aies reçu.		
	Il reçut.	<i>Il eut reçu.</i>		Qu'il ait reçu.		
	Nous reçumes.	<i>Nous eussions reçu.</i>		Que nous ayons reçu.		
	Vous reçûtes.	<i>Vous eussiez reçu.</i>		Que vous ayez reçu.		
	Ils reçurent.	<i>Ils eussent reçu.</i>		Qu'ils aient reçu.		
PASSE INDEFINI.	FUTUR PASSE.				PLUS-QUE-PARFAIT.	

PASSÉ : DÉFINI.

PASSÉ INDEFINI.

ON TOUT AUTRE.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut.
Nous reçumes.
Vous reçûtes.
Ils reçurent.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous receverez.
Ils recevront.

Devant recevoir.

FUTUR.

Que j'aurai reçu.

Que tu aies reçu.

Qu'il ait reçu.

Que nous ayons reçu.

Que vous ayez reçu.

Qu'ils aient reçu.

FUTUR. PASSÉ.

J'ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'eusse reçu.
Tu eusses reçu.
Il eût reçu.
Nous eussions reçu.
Vous eussiez reçu.
Ils eussent reçu.

REMARQUES SUR LES VERBES DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

DEVOIR, REDEVOUR, et MOUTOIR, prennent un accent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin singulier, *du, redù, mû*. (1)

De tous les verbes dont le son final est OIR, il n'y a que BOIRE et CROIRE, qui ne soient point de la troisième conjugaison.

N. B. Les verbes de la troisième conjugaison ne sont pas réellement des verbes réguliers. Néanmoins le plus grand nombre de ces verbes pouvant se conjuguer sur *recevoir* (étant en *eror*), on donne ce verbe comme modèle, et on l'appelle régulier. Tous les autres en *oir* sont irréguliers. Le seul régulier peut-être est *surseoir*.

(1) Aussi *cri* de croître, *tû* de taire.

(2) Ainsi se conjuguent, devoir, concevoir, redevoir, apercevoir, etc.

Verbe RENDRE, le radical est **REND.**

QUATRIÈME CONJUGAISON.

INDICATIF	PASSÉ ANTÉRIEUR.	CONDITIONNEL		IMPÉRATIF.	SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.	INFINITIF PRÉSENT.
		P <small>RÉSENT.</small>	P <small>oint de première personne.</small>			
PRÉSENT.	J'ens rendu. Tu eus rendu. Il ent rendu. Nous eûmes rendu. Vous eûtes rendu. Ils eurent rendu.	Je rendrais. Tu rendrais. Il rendrait. Nous rendrions. Vous rendriez. Ils rendraient.	Point de première personne.	Que je rende. Que tu rendes. Qu'il rende. Que nous rendions. Que vous rendiez. Qu'ils rendent.	Que je rendisse. Que tu rendisses. Qu'il rendit. Que nous rendissions. Que vous rendissiez. Qu'ils rendissent.	Rendre. Passé.
IMPÉRATIF.				IMPARFAIT.	Que je rendisse. Que tu rendisses. Qu'il rendit. Que nous rendissions. Que vous rendissiez. Qu'ils rendissent.	Présent. Rendant.
PASSÉ-PARFAIT.		PASSE.		PASSÉ.	Que je rendisse. Que tu rendisses. Qu'il rendit. Que nous rendissions. Que vous rendissiez. Qu'ils rendissent.	Passé.
					Que j'aille rendu. Que tu aies rendu. Qu'il ait rendu. Que nous ayons rendu. Que vous ayez rendu. Qu'ils aient rendu.	FUTUR.
					On dit aussi :	
					J'ense rends. Tu euses rendu. Il eut rendu. Nous eussions rendu. Vous eussiez rendu. Ils eussent rendu.	
PASSÉ DÉFINI.						
					Je rendrai. Tu rendras. Il rendra. Nous rendrons. Vous rendirez. Ils rendront.	Devant rendre.

IRS rendrerez.	FUTUR.	<i>On dit aussi :</i>
PASSÉ DÉFINI.		<i>J'essaie rendu.</i>
Je rendis.	Je rendrai.	<i>Tu essaies rendu.</i>
Tu rendis.	Tu rendras.	<i>Il/elle/ils essaient rendu.</i>
Il rendit.	Il rendra.	<i>Nous/vous/elles essaient rendu.</i>
Nous rendîmes.	Nous rendrons.	<i>Vous/elles/ils essaient rendu.</i>
Vous rendîtes.	Vous rendrez.	
Ils rendirent.	Ils rendront.	

PASSÉ INDEFINI.	FUTUR PASSÉ.
J'ai rendu.	J'aurai rendu.
Tu as rendu.	Tu auras rendu.
Il a rendu.	Il aura rendu.
Nous avons rendu.	Nous aurons rendu.
Vous avez rendu.	Vous aurez rendu.
Ils ont rendu.	Ils auront rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous eussions rendu.
Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent rendu.

REMARQUES SUR LES VERBES DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

Les verbes terminés en DRE, conservent le D au singulier du présent de l'indicatif : *je vends, tu vends, il vend* ; excepté ceux qui sont terminés par INDRE et par SOUDRE. PENDRE ; *je peins, tu peins, il peint.* RESOUDRE ; *je résous, tu résous, il résout.*

Tous les verbes en INDRE s'écrivent par EINDRE, excepté : CONTRAINdre, CRAINdre et PLAINDRE.

Les verbes que l'on prononce ENDRE s'écrivent par ENDRE, excepté : EPANDRE et REPANDRE.

Les verbes en AÎTRE, OÎTRE, conservent un accent circonflexe sur l'i devant un t : *il naîtra.*
ABSoudre et DISSOUDRE font au participe passé, ABSOUS, DISSOUS, avec s à la fin, quoique le féminin soit ABSOUTE, DISSOUTE.

Pour écrire un participe passé, on fait comme pour les adjectifs, on le met au féminin.

(1) Ainsi se conjuguent répandre, fendre, mordre, perdre, répondre, etc.

VERBES CONJUGUÉS SOUS LA FORME INTERROGATIVE.

Dans les *temps simples* le sujet est après le verbe ; dans les *temps composés*, entre l'*auxiliaire* et le *participe passé*. On met un trait d'union entre le verbe et le pronom : *je e-rons-nous ? As-tu fini ?*

INDICATIF PRÉSENT.

Terminé-je ?
Termine-tu ?
Termine-t-il ?
Terminons-nous ?
Terminez-vous ?
Terminent-ils ?

IMPARFAIT.

Terminais-je ?
Terminais-tu ?
Terminait-il ?
Terminions-nous ?
Terminiez-vous ?
Terminaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Terminai-je ?
Terminas-tu ?
Termina-t-il ?
Terminâmes-nous ?
Terminâtes-vous ?
Terminèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je terminé ?
As-tu terminé ?
A-t-il terminé ?
Avons-nous terminé ?
Avez-vous terminé ?
Ont-ils terminé ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je terminé ?
Eus-tu terminé ?
Eut-il terminé ?
Eûmes-nous terminé ?
Eûtes-vous terminé ?
Eurent-ils terminé ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je terminé ?
Avais-tu terminé ?
Avait-il terminé ?

Avions-nous terminé ?
Aviez-vous terminé ?
Avaient-ils terminé ?

FUTUR.

Terminerai-je ?
Termineras-tu ?
Terminera-t-il ?
Terminerons-nous ?
Terminerez-vous ?
Termineront-ils ?

FUTUR PASSÉ.

Aurai-je terminé ?
Auras-tu terminé ?
Aura-t-il terminé ?
Aurons-nous terminé ?
Aurez-vous terminé ?
Auront-ils terminé ?

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Terminerais-je ?
Terminerais-tu ?
Terminerait-il ?
Terminerions-nous ?
Termineriez-vous ?
Termineraient-ils ?

CONDITIONNEL PASSÉ.

Aurais-je terminé ?
Aurais-tu terminé ?
Aurait-il terminé ?
Aurions-nous terminé ?
Auriez-vous terminé ?
Auraient-ils terminé ?

On dit aussi :

Eussé-je terminé ?
Eusses-tu terminé ?
Eut-il terminé ?
Eussions-nous terminé ?
Eussiez-vous terminé ?
Eussent-ils terminé ?

Les autres modes ne s'emploient pas sous la forme interrogative.

Sous la forme interrogative, l'*e* muet se change en é fermé quand il est suivi du pronom *je* : *aimé-je ? donné-je ?*

Lorsqu'on ne sait s'il faut écrire le présent, TERMINÉ-JE ou le passé TERMINAI-JE, on prend, pour s'en assurer, un autre tour et l'on dit, *est-ce que je termine aujourd'hui ?* ou *est-ce que je terminai hier ?* ou encoro en faisant disparaître l'interrogation, *je termine aujourd'hui, je terminai hier.*

Dans les verbes qui n'ont au présent de l'indicatif qu'une seule syllabe, on ne se sert pas de cette manière d'interroger : *rends-je ? lis-je ? mens-je ?* Mais on dit : *Est-ce que je rends ? Est-ce que je lis ? Est-ce que je mens ?* Il n'y a guère d'exceptions que *ai-je ? suis-je ? vais-je ? dis-je ? dois-je ? vois-je ? fuis-je ? puis-je ?*

Avec l'expression *à peine* on se sert de la forme interrogative *A peine eut-il parlé.*

Les verbes *avoir* et *devoir* expriment sous une forme qui a quelque rapport avec la forme interrogative, un conditionnel par *eussé-je ? dusse-je ?* EUSSÉ-*je tort, doit-il me traiter ainsi ?* c'est-à-dire quand j'aurais tort ; DUSSE-*JE périr moi-même, j'essaierai de sauver ce malheureux, c'est-à-dire quand je devrais périr.*

Cinq temps ont l'accent circonflexe :

1. Le Passé Défni. 1^{re} et 2^{de} personne du pluriel.
2. Le Passé Antérieur. 3^{ème} personne du singulier.
3. Les { Conditionnel passsé } “ “
 et
 { On dit aussi. }
4. L'Imparfait du Subjonctif. “ “
5. Le Plus-que-Parfait du Subjonctif. “ “

GATIVE.
erbe ; dans
icipe passé.
nom : jc 'e-

né ?
s ?
? ?

ssé.

? ?
iné ?
né ?
? ?

PRÉSENT.

s ?
? ?
L PASSÉ.
? ?
? ?
niné ?
iné ?
iné ?
ussi :
? ?
miné ?
iné ?
né ?

us la forme

Les temps d'un verbe se divisent en temps primaires et en temps dérivés. Les temps primaires servent à former les autres temps que l'on appelle dérivés. Il y a CINQ TEMPS PRIMITIFS.

LE PRÉSENT DE L'INFINITIF	LE PARTICIPE PRÉSENT	LE PARTICIPE PASSÉ.	LE PRÉSENT DE L'INDICATIF	LE PASSÉ DÉFINI. (1)
Forme deux temps.	Forme trois temps.	Forme tous les 8 temps composés à l'aide des auxiliaires avoir ou être.	Forme 1 seul temps.	Forme 1 seul temps.
1°. LE PLUTRIEL DU PRÉSENT DE L'INDICATIF en changeant <i>ant</i> en <i>ons</i> , <i>ez</i> , <i>ent</i> . (1)	aim <i>ant</i> nous aim <i>ons</i> , vous aim <i>ez</i> , ils aim <i>ent</i> .	L'IMPÉRATIF en ôtant les pronoms <i>je</i> , <i>sous</i> , <i>vous</i> .	J'aime Imper. aime, etc. Je finis, etc.	L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF en changeant <i>ai</i> en <i>asse</i> pour les verbes de la Iere conjugaison et <i>avais</i> en <i>asse</i> pour les verbes de la II ^e conjugaison.
aime <i>r</i> fini <i>r</i> recev <i>oir</i> rend <i>re</i>	je fini <i>rai</i> je recev <i>rai</i> je rend <i>rai</i>	ils aim <i>ent</i> .	J'ai lu etc. J'eus parlé, etc.	Par conséquent dans les verbes en <i>er</i> , l'imparfait ne en ajoutant <i>se</i> à
<i>Exceptions.</i>			Je serai loué, etc.	verbes en <i>er</i> , l'imparatif ne en ajoutant <i>se</i> à autres. Je vin <i>s</i>
1ère CONJUGAISON.	1 pers.	2de pers.	3eme pers.	Je chant <i>s</i> chant, etc. nous vin <i>mes</i> .
aller futur j'irai envoyer j'enverrai renvoyer je renverrai	Allant acquérant mourant tenant venant	ils vont ils acquièrent ils meurent ils tiennent ils viennent	Je chant ai, que je chante etc., je reg <i>as</i> , que je ref <i>as</i> , etc.	La seconde personne singulier veille, veillons, pour tous les
2de CONJUGAISON.	ayant pouvant sachant buvant	nous avons, vous avez, ils ont peuvent ils savent ils boivent	Je vais va, allez sia ayons, avez sache, sachons, sa- chez	Où ce qui se- rait préférable en ajoutant se à
tenir futur je tiendrai venir	nous savons, vous savez, nous savent	je suis		
cueillir mourir acquérir	je cueillerai reduisant { (2) je mourrai faisant je acquerrai	vous redites nous sommes, vous êtes, ils sont vous faites, ils font (3)	venez, voulons, voulez.	

que je respecte,
etc.

Impér.

ils meurent.
ils tiennent
ils viennent
ils peuvent
ils savent
ils boivent

renvoyer je renverrai tenant
venant nous avons, vous avez,
ayant nous savons, vous savez,
pouvant sachant nous savons, vous savez,
sachant nous savons, vous savez,
buvant buvant

envoyer je renverrai tenant
mourir je mourrai
acquérir j'acquerrai

tenir futur je tiendrai
venir je viendrai

cueillir je cueillerai redissant § (2)
mourir je mourrai
acquérir j'acquerrai

3ème CONJUGAISON.

voir futur je verrai
savoir je saurai
s'asseoir je m'assérai
ou

vouloir je voudrai
valoir je vaudrai
faillir il faudra
pleuvoir il pleuva
déchirer je déchirrai
échirer j'échirrai

4ème CONJUGAISON.

faire futur je ferai
être je serai

en changeant r, air ou re en ruis.

veux, voulons, veulex, vouliez.
veuille, veuillons, veuillez.
sois, soyons, soyez.

2^e L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF EN changeant *et* en *ais*.

Exceptions.

Ayant Imparfait. j'avais
gachant j'avais
je savais

3^e LE PRÉSENT DU SUBJONCTIF EN changeant *ant* en *e* mutet.

Exceptions.

I CONJUGAISON.

que j'aile, que tu ailles, qu'il aille, que
nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.

2. *Vaincre* et *connaître*

qui font, il vainc, il connaît

qui font, il vainc, il connaît

(1) Le pluriel
se forme en chancéant la dernière
lettre de la première personne
fini par une voyelle et est en *mes, tes, rest.*
(2) Les autres en *aire* sont réguliers.
(3) Et tous les composés de faire.
(4) Les verbes en *enfant, crant* sont *iençae, oïeve*.
on y ajoute un *s*.

en ajoutant *se* à

Je vais va, allons, allez
j'ai aie ayons, ayez
je suis sache, sachons, sa-rait préférable
chez

Je veux veux, veuille, veuillez.
je suis je suis

Le singulier du présent tasse, etc.
d. l'indicatif finit par *e, es*.
e, pour les verbes en *er*,
aeillir, frir, ostrir, et par *qui* ne suivent
s, s, t ou d, pour les autres pas la règle générale de la conjugaison.

Exempté :

1. Ceux que l'on prononce *au ou er*. Je yaux,
tu vaux il vaut. Je veux, *feciffs* sont ceux
qui n'ont pas

Les verbes *dé-
ceptif* sont ceux qui n'ont pas

(1) Le pluriel
se forme en chancéant la dernière
lettre de la première personne
fini par une voyelle et est en *mes, tes, rest.*
Remarque.—Si la seconde personne de l'impératif finit par une voyelle et est en *mes, tes, rest.*
suivie de *y* ou de *es* (pro-Je vin s, nous
vin mes), on y ajoute un *s*.

Les exceptions sont les mêmes que pour le futur.

II CONJUGAISON.

travaille	donne
travailles-y	donnes-en
mène	cueille
mènes-y	cueilles-en
place	offre
places-y	offres-en

Mais on dirait *apporte en d'impartait du même temps mon cahier*, subjunctif.

III CONJUGAISON.

pouvant	que je puisse.
valant	que je vaille, etc. que nous valions, que vous valiez, qu'ils valoient. <i>Prévaloir</i> suit la règle.
voulant	que je veuille, etc. que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.
mouvant	que je meure, etc. que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.
falloir	qu'il faille, pas de part. présent.

En général
lorsqu'un temps primitif manque celui qui en dérive manque aussi.

IV CONJUGAISON.

buvant	que je boive, etc. que nous buvions, que nous buviez, qu'ils boivent.
étant	que je sois.
faisant	que je fasse.
prenant	que je prenne, etc. que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent, et les omnissés.

**(1) Poin
(2) Peu
infinitif
(3) Ne s**

PR

L'IN

Aller

Envoyer
Renvo

Acquére
Bouilli
Courir
Cueillir
Dormir
Faillir
Fuir
Gésir
Mentir
Mourir
Offrir
Ouir
(

Ouvrir
Partir
Quérir
entir
taillir

taillir
souffrir
sortir
enir
ressaillir
enir
étir

(1) Poin
(2) Peu
infinitif
(3) Ne s

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INDICATIF	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI.
------------------------------	-----------------------	---------------------	------------------------------	------------------

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Aller.	Allant.	Allé.	Je vais, tu vas, il va.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.
Renvoyer.	Renvoyant.	Renvoyé.	Je renvoie.	Jerenvoyai.

SECONDE CONJUGAISON.

buvant que je boive, etc. que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.	Acquéir. Bouillir. Courir. Cueillir. Dormir. Faillir. Fuir. Gésir. (1) Mentir. Mourir. Offrir. Ouir. (2)	Acquéirant. Bouillant. Courant. Cueillant. Dormant. Faillant. Fuyant. Gisant. Mentant. Mourant. Offrant. Oui. *	Acquis. Bouilli. Couru. Cueilli. Dormi. Failli. Fui. Il gît. Menti. Mort. Offert. Oui. *	J'acquiers. Je bous. Je cours. Je cueille. Je dors. Je faillis. Je fuis. Je mentis. Je meurs. J'offre. J'ois etc. ils oyent. J'ouvre. Je pars.
étant que je suis.	Ouvrir. Partir. Quérir. (3) Sentir. Saillir.	Ouvrant. Partant. Parti.	Ouvert.	J'ouvre. Je pars.
faisant que je prenne, etc. que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent, et les composés.	Sentir. Saillir. Saillir. Souffrir. Sortir. Tenir. Tressaillir.	Sentant. Saillissant. Saillant. Souffrant. Sortant. Tenant. Tressaillant	Senti. Sailli. Sailli, invar.	Je sens. Il saillit, ils saillissent. Il saillit, ils saillissent. Je souffre. Je sors. Je tiens. Je tressaille
tenant que vous preniez, que je suis.	Partant. Parti. Sailli, invar.	Parti.	Il saillit, ils saillissent.	J'ouvis. Je partis.
tenant faisant étant que je suis.	Sortant. Tenant. Tressaillant	Sorti. Tenu. Tressailli.	Il saillit, ils saillissent. Je sors. Je tiens.	Il saillit, ils saillissent. Je sortis. Je tins.
tenant faisant étant que je suis.	Venant. Vêtant.	Venu. Vêtu.	Je viens. Je vêts.	Je vins. Je vêtis.

(1) Point de futur ni de subjonctif.

(2) Peu usité, excepté au passé de l'indicatif et du subjonctif, infinitif et à tous les temps composés.

(3) Ne s'emploie qu'à l'infinitif avec *aller, venir, envoyer*.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INFINITIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

TROISIÈME CONJUGAISON.

Choir.		Chu.		
Déchoir, je décherrai.	Déchéant.	Déchu.	Je déchois, ils déchoient je déchoyais, etc. Que je déchoie.	Je déchus.
Échoir.	Échéant.	Échu.	Il échoit.	J'échus.
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis. ou je peux.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévaux.	Je prévalu.
Ravoir.				
S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	J'em'assis.	Je m'assis.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Seoir. il siéra, ils siéreront.	Seyant. (1) Qu'il seye.		Il sied, ils siéent.	
Surseoir. (2)	Surseoyant.	Sursis.	Je surseois.	Je sursis.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

(1) Il y a aussi *séant*, *sis*.(2) Le seul en *oir* qui soit régulier.

TEMPS PRIMITIFS.

T	PASSÉ
F.	DÉFINI.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Absoudre.	Absolvant.	Absous.	J'absous.	
Atteindre.	Atteignant.	Atteint.	J'atteins.	J'atteignis.
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.	Bruyant, il bruylait, ils bruylaient. [ciant.]		Il brait.	
Bruire.			Il bruit, ils bruissent ou bruylent.	
J'échus.				
Il fallut.				
Je mus.				
Il plut.				
Je pourvus.				
Je pus.				
Je prévalu-				
Je m'assis-				
Je sus.				
ils				
Je sursis.				
Je valus.				
Je vis.				
Je voulus.				
Absoudre.	Absolvant.	Absous.	J'absous.	
Atteindre.	Atteignant.	Atteint.	J'atteins.	J'atteignis.
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.	Bruyant, il bruylait, ils bruylaient. [ciant.]		Il brait.	
Bruire.			Il bruit, ils bruissent ou bruylent.	
Circoncire.	Circon-	Circoncis.	Je circoncis.	Je circoncis
Clore.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je croîs.	Je crûs.
Connaître.	Connais-	Connu.	Je connais.	Je connus.
Dissoudre.	Dissolvant.	Dissous, te.	Je dissois.	
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Eclore. (1)		Eclos.	Il éclot, ils éclosent.	
Ecrire.	Ecrivant.	Ecrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclude.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Frire. (2)		Frit, e.	Je fris, tu fris, il frit.	Je fris, tu fris, il frit.
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.

(1) Pas de Part. Prés. Subj. Qu'il éclose, qu'ils éclosent. Que les 3èmes pers. sing. et pl. Pas d'impératif.

(2) Pas d'Imparfait du Subj. Pour suppléer aux temps et aux personnes qui manquent, on se sert du verbe faire : *il faut que je fasse frire.*

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ. DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	-------------------

SUITE DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Malfaire.				
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître. (1)	Naissant.	Né.	Je naïs.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuaïs.
Paître.	Paissant.		Je pais.	
Paraître.	Paraissant.	Paru.	Je paraïs.	Je parus.
Peindre.	Peignant.	Peint.	Je peins.	Je peignis.
Plaindre.	Plaignant.	Plaint.	Je plais.	Je plus.
Plaire.	Plaisant.	Flu.	Je plains.	Je plaignis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Réduire.	Réduisant.	Réduit.	Je réduis.	Je réduisis.
Répondre.	Répondant.	Répondu.	Je réponds.	Je répondis.
Résoudre.	Résolvant.	Résous.	Je résous.	Je résolus.
Résoudre.	Résolvant.	Résolu.	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Soudre.				
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je traïs.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

(1) Avec l'auxiliaire *être*.

PASSÉ.
DÉFINI.

AISON.

Je maudis.
Je mis.
Je moulus.
Je naquis.
Je nuisis.

Je parus.
Je peignis.
Je plus.
Je plaignis.
Je pris.
Je réduisis.
Je répondis.
Je résolus.
Je résolus.
Je ris.
Je rompis.

Je suffis.
Je suivis.
Je tus.

Je vainquis.
Je vécus.

IL Y A CINQ SORTES DE VERBES.

NEUTRE.

PASSIF.

ACTIF.

UN VERBE AC-

TRIF

est celui PASSIF est celui朱VERBE dont le sujet dont le sujet *ison*, mais qui N'A PAS de pronoms de la même personne. FARR l'action, et SUPPORTE, qui à un régime SOUFFRE "pac-tion". Ce n'est en ce qu'on ne peut pas le faire, c.-à-d. qui se conjuguent tous deux avec deux pronoms, comme *me*, *te*, *le*, *la*, *se*, etc.

On connaît un rien autre chose faire suivre de *quelqu'un* ou de *quelque chose*. On met *s'emparer*, *se repenir*; et les pronoms *accidentels* qui peuvent aussi jamais remplacer le sujet avec *seul pronom*, le pronom *il* par *quelqu'un* ou de passé d'un verbe actif, comme *quelque chose*.

À l'aller *quelque chose*. Le participe *quelque chose* est un certain nombre avec *avoir* passé d'un verbe *avoir*, d'autres avec *être*, et où des verbes passifs, neutres ou impersonnels sont toujours avec *être* selon le sens.

Le participe *quelque chose* est un verbe véritable adjectif et s'accorde avec le régime toujours en *gen-* conjoint avec AVOIR direct quand ce *re* et en *nombre* toujours le PARTICIPE PASSÉ par *emphonie*. régime précédé avec le sujet : le verbe ; autrement il est in- ou *aimée*. La bouteille variable. Les livres que s'est cassé. *je lis.*

PRONOMINAL OU RÉFLÉCHI.

IMPORSONNEL.

LES VERBES PRONOMINAUX sont ceux qui se conjuguent avec deux personnes : deux qui ne s'emploient qu'à la 3e personne du singulier, *il pleut*, *il*.

Il y a deux sortes de verbes pronominaux, les pronominaux *essentiels* qui se conjuguent tous deux avec deux pronoms, comme *me*, *te*, *le*, *la*, *se*, etc. On ne peut pas le sujet avec *seul pronom*, le pronom *il* par *comme je me bats*, on peut dire : *je bats*, un nom.

Il y deux sortes de verbes pronominaux *accidentels* pour verbs impératifs : les *im-personnels essentiels* qui sont toujours avec *seul pronom*, le pronom *il* par *Elles se sont frappées*, pour *Elles se ont frappées*. Elles ont pour *ont pleut*. Elles ont pour *sont pour* *frapper*.

Les verbes pronominaux *accidentels* sont toujours avec *être*, et où des verbes passifs, neutres ou impersonnels sont toujours avec *être* : *Elles se sont frappées*, pour *Elles se ont frappées*. Elles ont pour *ont pleut*. Elles ont pour *sont pour* *frapper*.

Le participe *passé* d'un verbe *essentiel* s'accorde toujours avec le sujet : *Je suis aimé* comme les verbes actifs. Le participe *passé* des verbes neutres qui se conjuguent avec le sujet, excepté celui du verbe *s'arrêter*.

Le participe *passé* d'un verbe neutre avec le sujet : *La bouteille* *Les livres* que s'est cassé. *je lis.* *TOUJOURS AVEC LE SUJET.* pronominal accidentel s'accorde des verbes neutres et pronoms.

J'ai lu les livres.
Voir aimer,
page 26.

La porte s'est ouverte. La plupart des verbes le verbe auquel il appartient. Ces dames se sont saluées, verbe étranger. Ces dames se sont saluées, verbe accid. d'un verbe actif. Il se dit de drôles de choses.

Etre aimé, j'ai marché, j'ai dormi.

Excepté :

Aller, (1) arriver, choir, décéder, mourir, naître, éclore, tomber, venir et ses composés. Excepté les trois pronominaux jours. Accidents **se douter, se prévaloir, se déchapper** qui étaient neutres ne jue. Il est à désirer qu'il fut payé une somme, verbe accid. d'un verbe impersonnel. Excep. les trois pronominaux jours. Accidents **se douter, se prévaloir, se déchapper** qui étaient neutres ne jue. Il vaut mieux leverraient pas s'accorder, mais son considérés comme essentiellement que.

pronominaux.

Il lui fut payé une somme, verbe accid. d'un verbe impersonnel. Excep. les trois pronominaux jours. Accidents **se douter, se prévaloir, se déchapper** qui étaient neutres ne jue. Il vaut mieux leverraient pas s'accorder, mais son considérés comme essentiellement que.

Le participe passé d'un verbe impersonnel est toujours invariable. **Il lui fut payé une somme.** Nous nous étions doutées, ils se sé d'un verbe impersonnel est toujours invariable. Quelques verbes pron. **accidentels** sont considérés comme des verbes une somme.

(1) ACRION. Pierre est allé à Paris. Il y est. ETAT. Pierre a été à Paris. Il n'y est plus. (2) On a dit cependant : Vulcain a tombé du ciel pendant un an.

On pourrait donc dire. Ce sc jouer, se porter bien... mal. Les temps simples se conjuguent pendant au figuré : Les minutes sans toucher terre. La pluie a tombé pendant deux jours.

(1) On dit ce-pendant au figuré : Les balles plevaient, leurs composés toujours avec être. Voir S'emparer, page 46.

Il est arrivé un verbe auquel il appartient. Ces dames se sont saluées, verbe étranger. Il se dit de drôles de choses. Il a été ordonné. Il est survenu. Il s'est écoulé 20 jours. Il est à désirer que. Il est à ne jue. Il vaut mieux que.

Le participe passé d'un verbe impersonnel est toujours invariable. Quelques verbes pron. accidentels sont considérés comme des verbes une somme.

Les pluies qu'il fait. Les pluies qu'il a eu. Voir Falloir, page 47.

(1) On dit ce-pendant au figuré : Les balles plevaient, leurs composés toujours avec être. Voir S'emparer, page 46.

VERBE PASSIF, ÊTRE AIMÉ.

Indicatif Présent.

Je suis	{	aimé
Tu es		ou
Il ou elle est		aimée.
Nous sommes		aimés
Vous êtes		ou

Ils ou elles sont aimées.

On dit aussi.

J'eusse été aimé ou aimée, etc.

Impératif.

Sois aimé ou aimée, etc.

Subjonctif, présent ou futur

Que je sois aimé ou aimée, etc.

Imparfait.

J'étais aimé ou aimée, etc.

*Imparfait.**Passé Défini.*

Que je fusse aimé ou aimée, etc.

Je fus aimé ou aimée, etc.

*Passé.**Passé Indéfini.*

Que j'ai été aimé ou aimée, etc.

J'ai été aimé ou aimée, etc.

*Plus-que-Parfait.**Passé Antérieur.*

Que j'eusse été aimé ou aimée, etc.

J'eus été aimé ou aimée, etc.

*Infinitif Présent.**Plus-que-Parfait.*

Être aimé ou aimée.

J'avais été aimé ou aimée, etc.

*Passé.**Futur.*

Avoir été aimé ou aimée.

Je serai aimé ou aimée, etc.

*Participe Présent.**Futur Passé.*

Etant aimé ou aimée.

J'aurai été aimé ou aimée, etc.

*Participe Passé.**Conditionnel Présent.*

Aimé, aimée, ayant été aimé ou aimée.

Je serais aimé ou aimée, etc.

Conditionnel Passé.

'aurais été aimé ou aimée, etc.

(1) On dit ce pendant au figuré:
Les temps simples se conjuguent comme ceux des verbes actifs, et les temps composés toujours avec être.
Voir S'emparer, page 46.

pendant un an.
On pourrait donc dire. Ce sc joüer, se porter bien.... mal.
Le ballon a tombé pendant dix minutes sans toucher terre, comme deux jours.
La pluie a tombé pendant deux jours.

VERBE NEUTRE, SORTIR.

Indicatif Présent.

Je sors, etc.

Imparfait.

Je sortais etc.

Passé Défini.

Je sortis, etc.

Passé Indéfini.

Je suis

Tu es

Il ou elle est

Nous sommes

Vous êtes

Ils ou elles sont

sorti

ou

sortie.

sortis

ou

sorties.

Passé Antérieur.

Je fus sorti ou sortie, etc.

Plus-que-Parfait.

J'étais sorti ou sortie, etc.

Futur.

Je sortirai, etc.

Futur Passé.

Je serai sorti ou sortie, etc.

Conditionnel.

Je sortirais, etc.

Conditionnel Passé.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi :

Je fusse sorti ou sortie, etc.

Impératif.

Sors, etc.

Subjonctif Présent.

Que je sorte, etc.

Imparfait.

Que je sortisse, etc.

Passé.

Que je sois sorti ou sortie, etc.

Plus-que-Parfait.

Que je fusse sorti ou sortie.

Infinitif Présent.

Sortir.

Passé.

Être sorti ou sortie.

Participe Présent.

Sortant.

Participe Passé.

Sorti, sortie, étant sorti ou faut.

sortie.

VERBE PRONOMINAL, S'EMPARER.

Indicatif Présent.

Je m'empare.

Tu t'empares.

Il ou elle s'empare.

Nous nous emparons.

Vous vous emparez.

Ils ou elles s'emparent.

Imparfait.

Je m'emparais, etc.

Passé Défini.

Je m'emparai, etc.

Passé Indéfini.

Je me suis

Tu t'es

Il ou elle s'est

Nous nous sommes

Vous vous êtes

Ils ou elles se sont

Passé Antérieur.

Je me fus emparé ou emp

rée, etc.

	<i>Plus que-Parfait.</i>	<i>Subjonctif Présent.</i>
	Je m'étais emparé ou emparée, etc.	Que je m'empare, etc.
	<i>Futur.</i>	<i>Imparfait.</i>
	Je m'emparerai, etc.	Que je m'emparasse, etc.
	<i>Futur Passé.</i>	<i>Passé.</i>
	Je me serai emparé ou emparée, etc.	Que je me sois emparé ou emparée, etc.
	<i>Conditionnel Présent.</i>	<i>Plus-que-Parfait.</i>
	Je m'emparerais, etc.	Que je me fusse emparé ou emparée, etc.
	<i>Conditionnel Passé.</i>	<i>Infinitif Présent.</i>
	Je me serais emparé ou emparée, etc.	S'emparer.
	<i>On dit aussi :</i>	<i>Passé.</i>
	Je me fusse emparé ou emparée, etc.	S'être emparé ou emparée.
	<i>Impératif.</i>	<i>Participe Présent.</i>
	Empare-toi. emparons-nous. Emparez-vous.	S'emparant.
		<i>Participe Passé.</i>
		Emparé, emparée, s'étant emparé.

VERBE IMPERSONNEL, FALLOIR.

	<i>Indicatif Présent.</i>	<i>Conditionnel Passé.</i>
	faut.	Il aurait fallu.
	<i>Imparfait.</i>	<i>On dit aussi :</i>
	fallait.	Il eût fallu.
	<i>Passé Défini.</i>	<i>Subjonctif Présent.</i>
	fallut.	Qu'il faille.
	<i>Passé Indéfini.</i>	<i>Imparfait.</i>
	a fallu.	Qu'il fallût.
	<i>Passé Antérieur.</i>	<i>Passé.</i>
	emparé a fallu.	Qu'il ait fallu.
	{ ou avait fallu.	<i>Plus que-Parfait.</i>
est	emparé	Qu'il eût fallu.
sommes	emparé	<i>Infinitif Présent.</i>
êtes	ou aaudra.	Falloir.
se sont	emparé	<i>Participe Passé.</i>
		Fallu.
	<i>Futur Passé.</i>	
	aura fallu.	
	<i>Conditionnel Présent.</i>	
	audrait.	

AVOIR si le verbe
marque L'ACTION.

Nous *avons abordé* à
cette île.

La pluie *a cessé*.

Il *a cessé* son travail
(activement). Sa fièvre
a cessé.

Il *a cessé* de se plaindre.

Cette personne *a chan-*
gé d'avis, de visage.

Cette race *a bien dé-*
généré.

Les troupes *ont décam-*
pé hier matin. Mon frère
a demeuré deux ans à
Paris ; il n'y est plus.

Quand le sujet passe
d'un état à un autre. Il
a demeuré un an à
Paris.

Sa plaie *a demeuré*
trois mois à se former.

Le cerf *a échappé* aux
chiens. Ils ne l'ont point
atteint, point aperçu.
Par sa ruse, par sa lé-
gèreté, par son action, il
a évité d'être pris.

L'un des prisonniers *a*
échappé à la gendarmerie
(même sens).

Il l'*a échappé* belle.
Ce mot m'*a échappé*, je
l'ai oublié.

Ce que je voulais vous
dire m'*a échappé*, je l'ai
oublié.

Ce passage vous *a*
échappé, vous ne l'avez
pas remarqué.

La patience lui *a é-*
chappé.

ABORDER

CESSER

CHANGER

DÉGÉNÉRER

DÉCAMPER

DEMEURER

ÉCHAPPER

ÊTRE si le verbe
marque L'ÉTAT.

Enfin nous *somme-*
abordés.

Sa fièvre *est cessée*.

Cette femme *est bi-*
changée depuis sa de-
nière maladie.

Cette race *est bi-*
dégénérée.

Les troupes *sont a-*
campées.

Mon frère *est demeu-*
à Paris, il y est resté

Quand le sujet
change pas d'état. 2
hommes *sont demeu-*
sur le champ de batail-

Les choses en s-
demeurées là.

Il *est demeuré*
chemin.

Le cerf *est écha-*
aux chiens, ils l'ont
serré de près ; il s'-
tiré du péril par s-
agilité ou autrement,
par suite de cette acti-
il est dans un état o-
ne craint plus la po-
suite.

Qu'a-t-i-
différen-
re.
Ce mo-
té reçue.
Cette le-
Signifia-
a resté
yon.

L'autre prisonnier
échappé à la gendar-
rie (même sens), il é-
mal tenu, et s'est sa-
par force ou par adre-
re.

Ce mot m'est écha-
ou l'a prononcé san-
prendre garde, par
l'ignorance, indiscreté-
nalgré soi. Avec l'
personnel. Il lui é-
échappé des express-
hasardeuses.

(1) Cou-
tre être,

E si le verbe L'ÉTAT. nous sommes étre est cessée. femme est bie- ne depuis sa de- maladie. e race est bi- rée. troupes sont a- es. frère est demeu- s, il y est resté. nd le sujet pas d'état. 2 es sont demeur- champ de bataille chose en so- urées là. est demeuré n. cerf est échap- niens, ils l'ont de près ; il s' u péril par s' ou autrement, ite de cette acti- ans un état ou int plus la po-	Le vaisseau <i>a échoué.</i> ette affaire <i>a échoué.</i> Sa maladie <i>a beau-</i> ou pempiré dans la nuit. Ils <i>ont entré</i> dans la aison. Signifiant <i>mourir</i> . Cet omme <i>a expiré</i> dans es bras. Pour les } Son bail choses, il } <i>a expiré</i> gnifie pren- } à la St. re fin. Jean. La rivière <i>a monté</i> . <i>a monté</i> cinq étages. <i>a monté</i> sa montre. Les troupes françaises <i>ont passé</i> le Rhin. La procession <i>a passé</i> us mes fenêtres. Il <i>a passé</i> la rivière. (activement). Il <i>a passé</i> comme une handelle. Ce mot <i>a passé</i> —a té reçu. Cette loi <i>a passé</i> . Signifiant <i>demeurer</i> , <i>a resté</i> deux jours à yon.	ÉCHOUER	Le vaisseau <i>était é-</i> <i>choué</i> . Son dessein est <i>échoué</i> . Sa maladie <i>est em-</i> <i>pirée</i> . Elles <i>sont entrées</i> . Gé- néralement toujours être Les délais <i>sont expi-</i> <i>rés</i> .
		EMPIRER	Sa maladie <i>est em-</i> <i>pirée</i> .
		ENTRER	Elles <i>sont entrées</i> . Gé- néralement toujours être
		EXPIRER	Les délais <i>sont expi-</i> <i>rés</i> .
		MONTER	La rivière <i>est montée</i> . Il <i>est monté</i> à sa chambre. Cet écolier <i>est monté</i> en seconde. Le rouge lui <i>est monté</i> au visage.
		PASSER	Les troupes <i>sont pas-</i> <i>sées</i> . La procession <i>est</i> <i>passée</i> . Cette mode <i>est passée</i> . Il <i>est passé</i> . Ce mot <i>est passé</i> . On ne s'en sert plus.
		RESTER	Il <i>est resté</i> interdit. Il <i>est resté</i> à Paris. Il <i>est resté</i> le seul de son parti. Qu'en <i>est-il résulté</i> ?
		RÉSULTER	
		ACOURIR	Ils <i>sont accourus</i> au bruit. (1)
		CONVENIR	Signifiant <i>demeurer</i> <i>d'accord</i> . Et nous <i>sommes con-</i> <i>venus</i> du prix.

(1). COURIR prend toujours AVOIR. Lorsqu'il est avec l'auxiliaire étre, il a un sens passif.

Cette place lui <i>aurait bien convenu</i> .	CONVENIR	Il est convenu de sa néprise.
Cette femme a <i>bien embellie</i> depuis l'an dernier.	EMBELLIR	Elle est embellie.
Cet enfant a <i>bien grandi</i> en peu de temps.	GRANDIR	Il est bien grandi.
Le trait <i>a parti</i> avec impétuosité.	PARTIR	Les troupes sont parties pour 6 mois.
Elles ont <i>péri</i> dans les flots.	PÉRIR	Ils sont péris. On se sert rarement le être.
Tous ceux qui étaient sur ce navire <i>ont péri</i> .		
Cette nouvelle l'a <i>rajeuni</i> .	RAJEUNIR	On dirait qu'elle est rajeunie.
Il a <i>sorti</i> plusieurs fois avant déjeûner.	SORTIR	On dit aussi : il est sorti deux fois avant déjeûner.
On l'a <i>sorti</i> d'une affaire fâcheuse (activement).		Il est sorti, mais il va rentrer.
Il a <i>vieilli</i> en peu de temps.	VIEILLIR	Il est vieilli.
Il a <i>vieilli</i> dans le service.		
Depuis ce moment, il a <i>déchu</i> de jour en jour.	DÉCHOIR	Il est bien déchu de son crédit.
Mon billet a <i>échu</i> hier.	ÉCHOIR	Mon billet est échu d'hier. Presque toujours être.
Son bien a <i>accru</i> depuis six mois.	ACCROÎTRE	Son bien est accru.
Ourmieux a beaucoup <i>accru</i> pour éviter l'hiatus.		
Le spectre lui a <i>apparu</i> à 10 heures.	APPARAÎTRE	Il m'est apparu.
La rivière a <i>crû</i> de deux pouces.	CROÎTRE	La rivière est crue.
La rivière a <i>décrû</i> de deux pouces.	DÉCROÎTRE	Les eaux sont bien décrues.
Il a <i>disparu</i> de la cour. Le jour a <i>disparu</i> peu à peu.	DISPARAÎTRE	Son ami est disparu. Le jour est disparu.
Il a <i>descendu</i> promptement.	DESCENDRE	Les tonneliers sont descendus à la cave.
Les tonneliers ont <i>descendu</i> le vin à la cave (activement).		
La troisième livraison a <i>paru</i> .		
La rivière a <i>recru</i> .	RECROÎTRE	La rivière est recrue.

Le VERBE enfant en ce choses, une vo

Il y et le pa

Le PRÉSENT nemi fi

Le TOUJOUR L'ADJECTIF s'accorde avec

Le PRACTIQUE tout le n'action

L'ADJECTIF 'état ou dont on sens sem

On REUNE ACTONCTION CONQUE

(*) On herchent bligeant objectif : ligante

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

Le PARTICIPE est un mot qui tient de la nature DU VERBE en ce qu'il en a la signification et le régime : *des enfants aimant Dieu et aimés de Dieu*; et DE L'ADJECTIF, en ce qu'il donne des qualités aux personnes et aux choses, ou qu'il en marque l'état : *un voyageur fatigué, une voiture renversée*.

Il y a deux sortes de participes, le *participe présent* et le *participe passé*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Le PARTICIPE PRÉSENT exprime une action qui se fait présentement, ou qui se faisait autrefois : *on voyait l'ennemi fuyant devant nos soldats*.

Le PARTICIPE PRÉSENT est terminé en ANT et est toujours invariable. Il ne faut pas le confondre avec L'ADJECTIF VERBAL toujours terminé en ANT, mais qui s'accorde comme les autres adjectifs en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Le PARTICIPE PRÉSENT marque toujours le *mouvement, l'action et a souvent un régime*. *Ces dames obligeant tout le monde. Ces orateurs charmant l'assemblée* (faisant l'action d'obliger, de charmer).

L'ADJECTIF VERBAL n'a jamais de régime et exprime l'état ou la qualité inhérente à la personne ou à la chose dont on parle. *Ces personnes sont intéressantes, ces jeunes gens semblent pesants. Ces dames sont obligeantes.*

On reconnaît le participe présent (*) quand il y a UNE ACTION, ou qu'on peut le tourner par une des conjonctions COMME, PARCE QUE, SI, CAR, et un temps QUELCONQUE du même verbe que le participe.

(*) On peut encore souvent reconnaître un adjectif verbal en cherchant à le remplacer par un adjectif qualificatif. *Ces dames obligeant tout le monde.* On ne peut remplacer obligeant par un adjectif : donc c'est un participe présent. *Des personnes obligeantes envers tout le monde.* On peut dire *bonnes, aimables*.

Cette maison appartenant CAR COMME cette maison
 à mon père. On peut dire : PARCE QUE } appartient à
Ap
jour
PRÉ
vous
 SI mon père.

PARTICIPE PASSÉ. •

Ce participe exprime une action passée et est variable.
J'ai lu, nous sommes punis.

Quoique les règles données à la fin de chaque espèce de verbe puissent résoudre toutes les difficultés du participe passé, je ferai néanmoins un résumé général de ces règles avec quelques explications sur certaines difficultés.

Tout PARTICIPE PASSÉ employé SANS AUXILIAIRE est un véritable ADJECTIF et s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *Un enfant soumis, une pensée exquise.*

EXCEPTIONS.

SUPPOSÉ, PASSÉ, VU, OUÏ, COMPRIS, EXCEPTÉ, LU, APPROUVÉ, CERTIFIÉ, COLLATIONNÉ, ATTENDU, employés sans auxiliaire, sont INVARIABLES quand ils PRÉCÉDENT le mot auquel ils se rapportent, parce qu'alors il y a en général le participe AYANT sous-entendu :

(Ayant) *supposé vos raisons etc.....* Mais ils s'accordent quand le nom les précède, l'auxiliaire ÊTRE étant alors sous entendu. *Vos raisons exceptées, (étant exceptées.)*

Les adjectifs NU et DEMI (1) suivent la même règle : nu-pieds, pieds nus, une demi-livre, une livre et demie.

CI-JOINT-CI-INCLUS sont invariables lorsqu'ils commencent la phrase ou sont suivis d'un nom employé sans article. *Ci-joint la copie. Vous trouverez-ci-inclus, ci-joint copie de ma lettre.*

Au milieu d'une phrase et suivi d'un nom précédé de l'article il s'accorde avec ce nom.

(1) Demie adjectif ne prend pas *s*, *demie*, nom, en prend un. *Cette horloge sonne les heures et les demies.*

I
pass
et N
perm
ont c
les f
verb
journ
pro.
avo
réelle
vous

Lo
avec
JOUR
deux
eu. I
avoir

EN
peut
expr
cueill

Qu
la ph

Ex
y a ac
venus.
éloign

Vous trouverez ci-jointe, ci-incluse la copie de sa lettre.
Après les noms, ces adjectifs s'accordent toujours.

IÈRE REGLE.

Le PARTICIPE PASSÉ d'un verbe ACTIF s'accorde toujours avec son régime direct QUAND CE RÉGIME LE PRÉCÈDE. *Les livres que vous avez lus. La pomme que vous avez mangée. Je leur ai écrit, et elles m'ont répondu.*

II.

Il faut faire accorder avec le SUJET, le *participe passé* de tout verbe PASSIF, PRONOMINAL ESSENTIEL, et NEUTRE conjugué avec ÊTRE et que sa signification ne permet pas de conjuguer avec *avoir*. *Plusieurs voleurs ont été arrêtés, (v. pass.) les prix se sont distribués hier, les fruits se sont vendus cher, (v. pron. accid. réellement verbes passifs.) mes tantes sont arrivées, (v. neut.) toujours conjugué avec être. Ces personnes se sont parlé, (v. pro. accid. d'un v. neut. que l'on peut conjuguer avec avoir.) Ces jeunes gens se sont repoussés, (v. pr. accid. réellement verb. act.) Vos nièces se sont empressées de vous écrire, (v. pr. ess.)*

III.

Le PARTICIPE PASSÉ des verbes neutres conjugués avec AVOIR et celui des verbes IMPERSONNELS, sont TOUJOURS INVARIABLES. *Elles se sont nui. Il est arrivé deux courriers. Les mauvais temps qu'il a fait, qu'il y a eu. Les trois mois qu'il a voyagé.* v. neut. conj. avec avoir. c'est-à-dire pendant lesquels etc.

EN

EN signifiant DE CELA, UNE PARTIE D'UN TOUT, ne peut jamais être régime direct, parcequ'un rég. dir. exprime la TOTALITÉ. *Ces pêches étant mûres, j'en ai cueilli (de cela).*

Quand on ne peut retrancher EN sans nuire au sens de la phrase, le participe est toujours invariable.

Ex : *Combien j'en ai lu. Combien il en a écrit,* mais il y a accord dans : *ils s'en sont éloignés, il les en a prévenus,* parcequ'on peut retrancher EN et dire *ils se sont éloignés, il les a prévenus.*

PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN VERBE.

Lorsqu'un PARTICIPE PASSÉ est suivi d'un verbe à L'INFINITIF, il faut voir si le NOM dont le rég. dir. tient la place, FAIT L'ACTION exprimée par le verbe à l'infinitif. Si ce nom fait cette action, il y a accord, car alors ce pronom est le rég. dir. du participe; autrement, point d'accord, parce que le pronom est le rég. dir. de l'infinitif. *La femme que j'ai entendue chanter*; la femme fait l'action exprimée par l'infinitif chanter, il y a donc accord; j'ai entendu la femme faire l'action de chanter. *La chanson que j'ai entendu chanter*, point d'accord, parce que la chanson ne fait pas l'action exprimée par le verbe chanter.

PU, DÛ, VOULU.

Après les participes passés PU, DÛ, VOULU, le second verbe est ordinairement sous-entendu.

Il a fait toutes les démarches qu'il a pu, dû, voulu; s. ent. faire.

EU ET DONNÉ.

Lorsque EU et DONNÉ, précèdent un verbe à l'infinitif, on fait de préférence retomber le régime sur le participe. *Il s'est acquitté des commissions qu'on lui a données à faire.*

FAIT.

Le participe FAIT suivi d'un infinitif est toujours INVARIABLE, parce qu'il ne forme qu'une seule idée avec le verbe. *Les enfants que vous avez fait instruire.*

L'

Quand l' tient la place d'un nom, le participe s'accorde, parce que l' est un pron. rel., *je l'ai vue, elle*; quand il représente un membre de phrase, il signifie *cela*, et le participe est invariable, c'est un pron. elliptique. *Cette dame est plus aimable que je ne l'avais cru—cela, qu'elle était aimable.*

PEU.

Quand PEU signifie une petite quantité, le participe s'accorde avec le nom qui suit : *le peu de fortune que nous avons acquise est le fruit de longs travaux.* Quand

PEU signifie le MANQUE, le participe reste invariable : *le peu de complaisance qu'il a montré lui a nui.*

Quand on peut retrancher *le peu* sans nuire au sens de la phrase, le participe s'accorde ; autrement il est invariable.

COÛTER, VALOIR.

COÛTER signifiant *causer, occasionner*, s'accorde avec son régime. *Les peines que votre instruction m'a coûtées—causées, occasionnées.*

VALOIR signifiant *procurer, rapporter*, s'accorde avec son régime. *La première place que votre application vous a valu—procurée, rapportée.*

Dans toute autre signification ces deux verbes sont invariables.

La somme que cette maison m'a coûté. Les dépenses que cette entreprise m'a valu.

CHAPITRE VII.

L'ADVERBE.

L'ADVERBE est un mot invariable qui se joint soit à un *verbe*, soit à un *adjectif*, soit à un autre *adverbe*, pour en exprimer quelque qualité ou quelque circonstance.

	modifie le verbe	modifie l'adjectif	modifie un autre adverbe.
Il travaille	{ TOUJOURS SOUVENT	TRES-aimable	Il voyage MOINS souvent.
Il travaillera	{ DEMAIN AUJOURD'HUI	FORT propre	Il écrit TRES-cor- rectement

Un adverbe formé de plusieurs parties, s'appelle *locution adverbiale*. Tour-à-tour, peu-à-peu, sur le champ, etc.

Il y a des adverbes de Manière : *bien, mal, vite, poliment, sagelement, etc.*

Temps : *jadis, hier matin, jamais, tôt, tard, etc.*

Lieu : (1) *où, ici, là, dessus, ailleurs, alentour, y, etc.*

(1) Cù et là, déjà, deçà, de-là, par là, là et où, adverbes, prennent un accent grave.

Ordre : *d'abord, premiè. . ent, puis, ensuite, etc.*

Quantité : (1) *peu, trop, beaucoup, moins, davantage, etc.*

Ce dernier ne régit jamais la préposition *de*, ni la conjonction *que*. Il est riche, son frère l'est *davantage*.

Comparaison : *mieux, plus, de même, moins, etc.*

Affirmation : *oui.*

Négation : *non, ne pas, etc.*

Certains adjectifs sont employés comme adverbes et sont par conséquents invariables.

Comme adjectifs, ils qualifient un nom.	Comme adverbes, ils modifient un verbe.
---	---

Son habillement est court

L'orateur est demeuré court

Sa robe est courte

Elle est demeurée courte

Il se tient droit

Il va droit

Elle se tient droite

Elle va droit

Ce drap est cher

Ce drap coûte cher

Cette toile est claire.

Cette toile coûte cher

Il chante juste, clair, etc.

L'Adverbe ne peut avoir de régime, parce qu'il est presque toujours formé d'une préposition et d'un nom, sagement, c.-à-d., avec sagesse.

Excepté.

Antérieurement, dépendamment, différemment,
Indépendamment, inférieurement, supérieurement,
Postérieurement, relativement, préférablement.

CHAPITRE VIII.

PRÉPOSITION.

La PRÉPOSITION est un mot invariable qui sert à exprimer les divers rapports qui existent entre les mots.
Je vais à Paris. Le livre de Pierre est sur la table.

(1) Les adverbes de quantité prennent la préposition *de* : *beaucoup de monde. Bien, prend du, des : bien du monde, bien des gens.*

On reconnaît facilement la préposition en ce qu'elle a toujours, comme les verbes actifs, un régime ou complément direct.

Le livre de Pierre est sur la table ; de qui, de Pierre ; sur quoi, sur la table.

Voici nos prépositions : à, après, attendu, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, excepté, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, quant à, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis, voici, (1) voilà, vu.

Une préposition formée de plusieurs mots, s'appelle *locution prépositive* : *au-devant de, auprès de, près de, en dehors de, etc.*

Les prépositions marquent le lieu, l'ordre, l'union, la séparation, l'opposition, le but, la cause, etc.

Le verbe qui suit une préposition se met toujours à l'infinitif.

CHAPITRE IX.

CONJONCTION.

La CONJONCTION est un mot invariable qui sert à lier des mots ou des membres de phrase. Je lis, j'étudie, peuvent être liés par *et, ou*. *Je lis { ET } OU j'étudie.*

Quand la conjonction commence une phrase, il y a inversion. Quand vous lirez, j'étudierai, c.-à-d., j'étudierai quand vous lirez.

Voici quelques-unes de nos conjonctions : car, comme, et, ni, mais, or, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, quand, quoique, lorsque, si, sinon, ou, (2) que.

Que, conjonction, se distingue du *que*, pronom relatif, en ce que ce dernier se tourne par *lequel*.

(1) Voici, voilà, sont des prépositions formées de *vois ici*, *vois là*.

(2) *Ou* est conjonction, quand on peut dire *ou bien* vous ou moi. Vous ou bien moi, pas d'accent.

Une conjonction formée de plusieurs mots, s'appelle *locution conjonctive* : de même que, ainsi que, parce que, attendu que, vu que, etc.

Quelques conjonctions veulent le verbe au subjonctif, d'autres à l'indicatif.

Voici celles qui régissent le subjonctif : soit que, sans que, quoique, pourvu que, en g^{én}eral toutes celles qui finissent par *que* : afin que, de t^{out} que, etc. Chaque fois enfin qu'il y a doute ou souhait.

Les conjonctions marquent la liaison, l'opposition, la division, l'exception, la comparaison, l'addition, etc.

CHAPITRE X.

INTERJECTION.

L'INTERJECTION est un mot qui nous échappe lorsque nous sommes subitement affectés de quelque sentiment.

Voici les plus usités.

La joie : *Ah ! bon ! oh !*

La douleur : *Ah ! Hélas ! aïe ! oh !*

La surprise : *Ha ! Ho !*

L'aversion : *Fi ! Fi donc !*

Le silence : *Puix ! Chut ! silence !*

L'appel : *Holà ! hé ! hem !*

L'interrogation } : *Hé bien ! eh bien !* Et tous les jurements, morbleu ! mille bombes ! etc.

Une interjection formée de plusieurs mots, s'appelle *locution prépositive* : *Grand Dieu ! juste ciel !* etc.

REMARQUES PARTICULIERES.

SUR L'ORTHOGRAPHE.

L'ORTHOGRAPHE (1) est l'art et la manière d'écrire correctement les mots d'une langue. Ces mots se compo-

(1) L'orthographe s'apprend par la lecture, la pratique et le dictionnaire.

sent de lettres et de signes orthographiques. On a vu les lettres. Les signes sont :

LES ACCENTS : nous en avons déjà parlé, page 6.

L'APOSTROPHE (') qui marque la suppression d'une des voyelles *a*, *e*, *i*. devant une VOYELLE ou une H MUETTE : *s'il veut*, *l'homme*. C'est ce qu'on appelle **ELISION**.

E dans *lorsque*, *puisque*, *quoique*, ne se supprime que devant, *il*, *elle*, *on*, *un*, *une*. Dans *entre* et *presque*, il ne se supprime que lorsqu'il forme partie d'un autre mot, *entre'ucte*, *pres-qu'île*.

E se supprime aussi dans *quelque*, mais seulement devant *un*, *une*, ainsi que dans *grand'mère*, (2) *grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chère*, *grand'classe*, *grand'merci*, *grand'peine*, *grand'peur*, *grand'croix*, *grand'route*, *grand'pitie*.

I ne se supprime dans *si* que devant *il*, *ils* : *s'il vient*.

LA CÉDILLE (ç) qui se met sous le C devant *a*, *o*, *u*, lorsque cette lettre doit avoir le son de S, *reçu*, façon.

LE TRÉMA (") qui se met sur une des voyelles *e*, *i*, *u*, pour la faire prononcer séparément : *naïf*, *aiguë*. Ce dernier et *besaiguë*, *ambiguë*, *contiguë*, *exiguë* prennent un tréma sur l'*e* pour empêcher qu'on ne prononce la terminaison comme dans *fatigue*.

LE TRAIT D'UNION (-) qui sert à unir les parties d'un même mot ; *peut-être*, *moi-même*, *très-riche*.

Il se met encore entre le verbe et le pronom (sujet

(2) *E* ne se retranche, en général, que pour *grand'mère*, *grand'tante*, *grand'messe*. Quand *grand* est précédé d'un article ou d'un équivalent, de *fort*, *très*, *plus*, ou qu'on a en vue l'étendue, cette elision n'a pas lieu ; la grande messe, une grande tante, la plus grande chère, une très-grande peine, une grande classe.

ou régime) quand ce pronom est après le verbe : *voudras-tu ? donne-le-moi.*

Avant et après le t euphonique, a-t-il réussi ?
Après très : *très-grand.*

Avant la particule ci et là : *celui-ci celle-là, ce jour-là.*

Entre les parties d'un adjectif de nombre composé, quand ces parties sont inférieures à cent : vingt-cinq. On ne le met pas lorsqu'il y a la conjonction et : *trente et un.*

LE TIRET OU TRAIT DE SÉPARATION, est une espèce de trait d'union qui annonce le changement d'interlocuteur dans un dialogue ; il épargne la répétition de *dit-il, répondit-il.*

Que choisis-tu ?—La mort—Tu mourras—Frappe.

LA PARENTHESE (), est deux crochets qui servent à renfermer quelques mots formant un sens distinct, et à expliquer la phrase principale. On peut retrancher ces mots sans nuire au sens de la phrase.
A ce choc (j'en frémis encore) le vaisseau s'en-tr'ouvrit.

LES POINTS DE SUSPENSION (...) sont une série de points placés à la suite d'une phrase interrompue à dessein pour annoncer le trouble dans les idées de celui qui parle, ou pour laisser à deviner au lecteur ce qu'on ne veut pas lui dire.
mon père.....est-ce vous ?.....mais non.....Dieu !.....je frissonne.....c'est bien lui !.....

LES GUILLEMETS sont de petits signes assez semblables à une double virgule entre lesquels on renferme les paroles que l'on cite textuellement : Dieu dit au soleil : "Sortez du néant, et présidez au jour."

ALINÉA. Ecrire alinéa ou à la ligne, c'est abandonner la ligne qui termine un article, quoiqu'elle n'ait pas achevée, pour en commencer une autre.

On e

N. B.

on met
n placée a
olie po

MAJUSCULES.

On emploie une lettre majuscule :

1. Après le premier mot de TOUTE PHRASE, de TOUT VERS, de TOUT ALINÉA.
2. Après DEUX POINTS, quand on rapporte les paroles de quelqu'un : *voici les dernières paroles de César : Et vous aussi, mon fils.*
3. A tout NOM PROPRE. *Dieu, le Créateur, l'Amérique du Sud. Pays-Bas, Pas de Suse. Un Canadien.* On dit le *peuple canadien*, car *canadien* est ici adjetif. On dit *les dieux du paganisme.*
4. Les ÉTRES MORAUX PERSONNIFIÉS. *Là gît la sombre Envie, à l'œil timide et louche.*
5. Après LES POINTS D'EXCLAMATION, D'INTERROGATION. *Que cette famille est à plaindre ! Que demandez-vous ?*

Si les phrases interrogatives étaient sous un même régime, ou si les phrases exclamatives formaient une série d'exclamations sur un même sujet, il ne faudrait point de majuscules. *Voulez-vous savoir quelle a été notre promenade ? quelle rencontre nous avons faite ? quelle conversation nous avons eue ?*

Tout étonne dans cet auteur : quelle force dans les expressions ! quelle profondeur de vues ! quelle harmonie dans le style ! quelle justesse dans les idées !

L'Académie ne donne de majuscule ni aux vents, ni aux mois, ni aux jours.

Il y a une foule de mots qu'on appelle PRIMITIFS,

N. B.—Quand, en écrivant, un mot n'entre pas dans une ligne, on met deux traits à la fin de la ligne pour l'unir à la syllabe quoiqu'elle ne soit pas placée au commencement de l'autre ligne. Un seul trait s'emploie pour le trait d'union.

parcequ'ils ont servi à en former d'autres. On apprend à les écrire en consultant ceux qui en dérivent :

plomb	formant	plomber	s'écrit	plomb
fusil	"	fusiller	"	fusil
dispos	"	disposer	"	so, sid
fin	"	finir	"	fin

Quand avant *p* ou *b* la prononciation } bonbon,
semble exiger un *n* il faut mettre } bonbonnière,
un *m* : *combien*, *rompre*, excepté : } embonpoint.

On double les consonnes dans les mots qui commencent par *oc*, excepté *oca*, *ocre*, *oculaire*, *oculiste*,
af, *afin*, *Afrique*, *afistoler*,
ef, *éfaufiler*, *éfourceau*,
dif, *of*, *suf*, sans exception.

AIDE

AIGL

AMOU

COUL

e

FEU

COUP

DÉLI

ENFA

EXEM

On apprend
nt :
omb
sil
sid

bonbon,
onbonnière,
embonpoint.
i commencent

SECONDE PARTIE.

DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE I.

DU NOM.

MASCULIN.

AIDE, Celui qui aide à un autre.
Un aide-chirurgien.

AIGLE, oiseau, le mâle. *Un grand aigle.*

Au figuré, un grand génie.
Cet orateur est un aigle en élévation.

AMOUR, au singulier. *Un vif amour*

COULEUR, { Lorsqu'il y a ellipse du et mot ton.

FEUILLE, *Le (ton) couleur de feu.*
Etoffe d'un beau (ton) feuille morte.

COUPLE, signifiant l'intimité. *Un couple d'amis.*

L'intelligence entre deux personnes qui agissent de concert. *Un couple de fripons.*

L'union entre homme et femme. *Un beau couple.*

L'appareillement des animaux. *Un couple de tourtereaux.*

DÉLICE ET ORGUE, Au singulier.
Un délice, un orgue.

ENFANT, Si c'est un garçon.
Exemple, toujours.

FÉMININ.

S'il signifie *secours, assistance.*

Vous êtes toute mon aide.

Terme d'armoirie. *Les aigles impériales.*

Femelle de l'oiseau.
Une aigle.

Au pluriel : *de folles amours.*

Ailleurs : *Couleur vermeille.*

Signifiant *deux.* *Une couple de pommes.*

Au pluriel. *De belles orgues.* *Ses plus chères délices.*

Si c'est une fille.

MASCULIN.

Foudre, au figuré. *Ce général est un foudre de guerre.*

Gens, 1^o Pour les adjectifs qui suivent : *ces gens sont fins.* 2^o Tout seul devant gens est masculin *tous les gens de* *bien*; et même quand il est suivi d'un adjectif qui a une terminaison pour les deux genres. *Tous les honnêtes gens*; mais on dira : *toutes les méchantes gens.*

3^o Lorsqu'il est suivi de la préposition *de* et d'un nom de profession, d'état. *Certains gens d'affaires.*

Hymme, chant guerrier, national.
Merci, S'il s'agit de remerciement.

Un grand merci.

Mémoire, compte, *mémoire de tailleur*. Ecrit sommaire sur un sujet. *Dresser un mémoire pour une affaire.*

Œuvre, S'il s'agit 1^o de la pierre philosophale.

Le grande œuvre.

2^o D'un recueil des estampes d'un graveur, des ouvrages d'un musicien. *Le bel œuvre de Calot.*

Orge, Dans *orge perlé*, *orge mouillé*.

Parallèle, Cercles parallèles à l'équateur. *Ces deux villes sont situées sur le même parallèle.*

Quand il signifie comparaison. *Faire le parallèle entre ces deux hommes.*

Pendule, Instrument de physique et balancier d'une horloge.

Pâques, fête annuelle chez les chrétiens. *Pâques est passé.*

FÉMININ.

Le feu du ciel. *La foudre est tombée.*

Pour les adjectifs qui précèdent. (Dans une inversion l'adjectif se met au masculin). *Instruits par l'expérience, les vieilles gens se tiennent sur leurs gardes.*

Que l'on chante à l'église. S'il exprime l'abandon.

A la merci des flots— des vents.

Faculté de se ressouvenir. *Il a une bonne mémoire.*

Partout ailleurs.

De bonnes œuvres.

Partout ailleurs. *Cette orge est bien levée.*

Quand il se dit de lignes qui conservent entre elles la même distance.

Horloge. Une vieille pendule.

Pâque fête des juifs. Pâques, dévotions : *il a fait de bonnes Pâques.*

NOMS TOUJOURS AU SINGULIER. (1) NOMS TOUJOURS AU PL. (1)

ciel. La <i>abée.</i> ijectifs qui ans une in- ctif se met <i>Instruits</i> <i>ience, les</i> <i>se tiennent</i> <i>des.</i>	Santé, sang, odorat, bile, enfance, jeunesse, bonheur, activité, zèle, prudence, éternité, etc. Les noms de métaux, or, platine, argent, etc. Les noms de vices, de ver- tus, avarice, mollesse, dou- ceur, fermeté, etc.	Agrès, ancêtres, anna- les, antennes, archives, arrhes, bésicles, broussail- les, calendes, catacombes, confins, décombres, dé- pens, doléances, écrouel- les, entrailles, fiançailles, funérailles, hardes, im- mondices, matériaux, mœurs, mouchettes, pleurs, prémisses, téné- bres, vitraux, matines, laudes, vêpres, etc.
--	--	---

BÉTAIL.

BESTIAUX.

Ceux de langue étrangère ; mais naturalisés par l'u- sage. Des alleluia, des recto, des verso, des concerto, des factums, des agendas, in-folio, des trio, des libera, des pensums, des solos, des memento, des in-douze, des duos, des impromptus, des alibi, des duplicata, des numéros, des zéros, errata, des quatuor, des in-des déficits, des accessits, quarto, des in-octavo, des spécimens, des al- post-scriptum, des quipro- bus, des altos, des trios, quo, des vivat, des pater, des opéras, des folios, des des ave. récépissés, des reliquats, Les adjectifs, les verbes, les des factotums, des alinéas.
adverbes et autres mots invariables, pris substanti- vement, ainsi que les notes de musique. Le beau, le boire, les oui, les car, les si, des ut, des mi, des ré.

(1) L'usage les apprend.

Une vieille

fête des juifs.
 dévotions : il a
 nnes Pâques.

TOUJOURS AU SINGULIER.

Les noms propres.

Les deux Sénèque (frères) sont nés en Espagne.

Les Racine (père et fils) se sont illustrés dans les lettres.

Les Corneille et les Racine ont illustré la scène française.

AU PLURIEL.

Les noms propres s'emploient au pluriel lorsqu'on les donne à des personnes qui ressemblent par le mérite, les vertus ou les vices à ceux qui les ont portés.

Les Alexandres, les Cicérons, les Napoléons seront toujours rares, c'est-à-dire les hommes comme eux.

La France compte ses Césars, ses Virgiles, c'est-à-dire des hommes comme eux.

On dit aussi des Plines, des Raphaëls, pour des éditions de Pline, des tableaux de Raphaël.

LORSQUE DEUX NOMS SONT UNIS PAR *de* OU *MET*

Le second au singulier quand il est employé dans un sens vague et indéterminé, et seulement pour désigner une espèce d'êtres.

Une pension d'enfant (bonne pour un enfant).

Du bouillon de poulet (un seul suffit).

Du ragoût de veau.

Des côtelettes de mouton

Des caprices de femme.

Des hommes de plume.

Un marchand de plume (de lit) de duvet.

Des hommes sans tête, sans cervelle.

Un homme sans chapeau.

Des queues de mouton.

Des têtes de pont.

Le second au pluriel s'il est employé dans un sens déterminé, et s'il porte l'idée à des individus dont le sens de la phrase exige la pluralité.

Une pension d'enfants (réunion de plusieurs enfants).

Une assiettée d'olives (il faut plusieurs olives pour une assiettée).

Un plat d'écrevisses.

Un bouquet de roses.

Des combats de coqs.

Un marchand de plumes (à écrire) de vins fins, de fleurs.

Tailler en morceaux.

Habit sans manches.

Mer fertile en naufragés.

Une étable à bœufs.

Le sens doit guider.

NOMS COLLECTIFS.

On appelle *collectifs* des noms qui, tout en étant au singulier, expriment une collection, c.-à-d. un certain nombre de personnes ou de choses, tels sont une multitude, une foule, une infinité, une troupe, une quantité, un grande nombre, etc.

ON DISTINGUE DEUX SORTES DE COLLECTIFS.

COLLECTIFS GÉNÉRAUX.

Ils exprime la totalité, un certain tout.

Le verbe s'accorde toujours avec le collectif général, et avec le mot qui suit le collectif reste par conséquent au singulier.

Le, la, les, désigne ordinairement un collectif général.

COLLECTIFS PARTITIFS.

Ils n'expriment qu'une partie d'un tout, qu'un nombre indéterminé. On le remplace ordinairement par *peu*, *beaucoup*, *plusieurs*.

Le verbe s'accorde toujours avec le collectif partitif, et se met par conséquent au pluriel.

Un, Une, désigne ordinairement un collectif partitif.

(1) La plupart, peu, beaucoup (2), assez, trop, moins, plusieurs, etc. expriment toujours un sens partitif.

Exemples où le verbe se met au pluriel parce qu'il s'accorde avec le nom qui suit le collectif: ce collectif étant partitif, c.-à-d. n'exprimant qu'une partie d'un tout.

Dans ces fêtes publiques, une troupe de voleurs se trouvaient mêlés à la foule, c.-à-d. beaucoup de voleurs.

Exemples où le verbe reste au singulier parce qu'il s'accorde avec le collectif qui est général, exprimant un tout complet.

Une troupe de voleurs nous arrêta (toute la troupe).

Une troupe de paysans vint à nous. (toute la troupe)

Une troupe d'oies sauvages passa au-dessus de nos têtes.

Après la révolution de 1830, une nuée de solliciteurs s'adressa à nous.

Une nuée de solliciteurs demandaient des places au

(1) *La plupart* et *plusieurs* (mais non pas les adverbes *peu* et *beaucoup*), peuvent se dire absolument, c.-à-d. sans relation à aucun nom précédent. *La plupart* écrivent ainsi, *plusieurs* l'espèrent.

battit sur Paris. Tous les dessus de leur capacité, solliciteurs formaient une c.-à-d. beaucoup de solliciteurs demandaient etc.

Une nuée de sauterelles désbla cette contrée.

Un nombre de quatre cents recrues fut ajouté à ce régiment.

Le nombre des élèves capables de suivre ce cours est bien limité ; cependant le nombre de ceux qui le suivent est considérable.

En parlant de fruits ou de livres, etc. divisés en deux lots distincts, on dira :

La plus grande partie, la plus grande quantité, le plus grand nombre de ces livres est à vous.

Sur ces question, l'asssemblée se divisa : un quart des membres vota pour le rejet de la proposition, un autre quart environ s'abstint, et le plus grand nombre, c.-à-d. le nombre le plus grand fut d'un avis contraire.

Dans ces deux exemples on parle d'un tout distinct.

Le trop grand nombre, la trop grande quantité sont toujours des collectifs généraux. Le trop grand nombre d'hommes peut-il jamais nuire à un état ?

Une nuée ne demande pas.

La plus grande partie, le plus grand nombre des enfants sont légers, c.-à-d. la plupart.

Le plus grand nombre, la plus grande partie des romans sont mal écrits, c.-à-d. la plupart.

COLLECTIFS GÉNÉRAUX.

La moitié, le tiers, le quart, le cinquième, etc. une dizaine, une douzaine, une centaine, exprimant un nombre juste

COLLECTIFS PARTITIFS.

sont collectifs généraux, et collectifs partitifs s'ils expriment un à peu près.

La moitié des députés a

capacité,
de sollici-
t etc.
mande pas.

de partie, le
nombre des
ers, c.-à-d. la
nombre, la
partie des
l écrits, c.-à-

voté pour, et l'autre moitié
contre le projet de loi.

La moitié, le quart de mes
pommes est vendu, en parlant
d'un nombre juste.

Une douzaine d'exemplai-
res de cette grammaire vous
coulera neuf chelins.

Une moitié ou la moitié de
ses soldats succomba ; nom-
bre juste.

Le peu, le reste sont tou-
jours collectifs généraux. Le
peu de livres que vous lui
avez laissés a suffi pour son
instruction.

Le reste de ces fruits se
gâtera.

La totalité des hommes
présents au corps-de-garde
s'élève à vingt.

La moitié, le quart, le tiers
de mes pommes sont gâtées,
ce n'est pas un nombre juste,
mais à peu près la moitié, le
quart, etc.

Une douzaine de livres
étaient épars sur la table ;
à peu près, environ douze.

La moitié, une moitié de
ses soldats succombèrent, (à
peu près).

NOMS COMPOSÉS.

On appelle *noms composés* ceux qui se forment de plusieurs parties ; tels sont *corps-de-garde*, *arc-en-ciel*.

1ère RÈGLE. Un nom composé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, ou d'un nom et d'un adjectif, ou d'un nom et d'un mot qui ne s'emploie pas seul, prend la marque du pluriel aux deux parties composantes : *Un chef-lieu*, *des chefs-lieux*, *un chou-rave*, *des choux rares*, *une belle-mère*, *des belles-mères*, *une plate-
bande*, *des plates-bandes*, *un coffre-fort*, *des
coffres-forts*, *un loup-cervier*, *des loups-cerviers*, *une épine-vinette*, *des épines-vinettes*.

Excepté :

*Un appui-main, des appuis-main, c.-à-d. des
appuis pour la main.*

PARTITIFS.

tifs s'ils expri-
l rès.

Un Hôtel-Dieu, des Hôtels-Dieu, c.-à-d. des hôtels de Dieu.

Un bain-marie, des bains-marie, bain de la prophétesse Marie, qui l'a inventé.

Un brèche-dents, des brèche-dents, c. à-d. une brèche entre deux dents.

Becfigue s'écrit en un seul mot aujourd'hui, des *bœfigues*.

Un terre-plein, des terre-pleins, c. à-d. des lieux pleins de terre.

Un chevau-léger, des chevaux-légers, (autrefois compagnie de cavalerie).

Un blanc-seing, des blanc-seings, des signatures en blanc.

Un havre-sac, des havre-sacs.

Un pique-nique, des pique-niques.

Et tous les noms commençant par *vice*, *semi*, *quasi*, *ex*. *Des vice-présidents, des semi-tons, des quasi-délits, des ex-généraux*, etc.

2ème RÈGLE. Un nom composé de deux noms unis par une préposition ne prend la marque du pluriel qu'au premier des deux noms, *un ver-à-soie, des vers-à-soie, un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel*.

Excepté :

Un coq-à-l'âne, des coqs-à-l'âne.

Un pied-à-terre, des pieds-à-terre.

Un pot-au-feu, des pots-au-feu.

Un tête-à-tête, des têtes-à-tête.

Un vol-au-vent, des vol-au-vents.

3ème RÈGLE. Un nom composé, formé d'un nom et d'un verbe, ou un adverbe, ou une préposition, ne prend la marque du pluriel qu'à sa partie variable. En général, et surtout pour les noms de cette règle, il est préférable de s'en rapporter à l'idée que présente le nom par lui-même plutôt qu'à l'article.

RÈGL

Des

Cepen
vre-pi
un ti
, etc.

c.-à-d. des
bain de la
c. à-d. une
ourd'hui, des
-d. des lieux
s, (autrefois
es signatures

r vice, semi,
les semi-tons,
etc.
noms unis par
que du pluriel
un ver-à-soie,
arcs-en-ciel.

in nom et d'un
e préposition,
qu'à sa partie
pour les noms
s'en rapporter
par lui-même

Un tire-bottes, des tire-bottes, objet qui sert à tirer les bottes.

Un cure-dents, des cure-dents, objet qui sert à curer les dents. (1)

Un essuie-mains, des essuie-mains, objet qui sert à laver les mains.

Un porte-mouchettes, des porte-mouchettes, objet qui sert à porter les mouchettes.

Un porte-clefs, des portes-clefs, personne qui porte les clefs.

Un avant-coureur, des avant-coureurs, des coureurs qui vont en avant.

Un sous-fermier, des sous-fermiers, un ou des fermiers sous un autre.

Un ou des coupe-gorge, lieux où l'on coupe la gorge, et non les gorges.

Un ou des porte-drapeau, c.-à-d. ceux qui portent le drapeau, et non les drapeaux.

Un ou des serre-tête, des bonnets qui serrent la tête.

Un ou des réveille-matin, des horloges qui réveillent le matin.

Un ou des contre-poison, des remèdes contre le poison.

Un ou des casse-cou, c.-à-d. lieux où l'on se casse le cou et non les coussins.

Un à-compte, des à-compte, une somme donnée ou des sommes données sur un compte.

Un ou des contre-poison, remède contre le poison.

RÈGLE. Un nom composé, formé de parties invariables ne prend la marque du pluriel à aucune de ses parties.

Des garde-manger, des passé-partout.

Des on dit, des ouï-dire, des passé-partout.

Cependant l'Académie dit un cure-dent, des cure-dents; un couvre-pied, des couvre-pieds, un essuie-main, des essuie-mains; un tire-botte, des tire-bottes, un cure-oreille, des cure-oreilles, etc. Cette manière devrait être préférée.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE

L'article détermine le nom, lorsqu'il désigne

1° Un genre : LES FEMMES ont la sensibilité en partage.

LES HOMMES sont plutôt faibles que méchants.

2° Une espèce : LES HOMMES à PRÉTENTION sont insupportables. LES ENFANTS QUI PERDENT LE TEMPS se préparent bien des regrets.

3° Un seul homme, une seule chose : LE ROI est l'empereur de LA VILLE DE ROME a été fondée 753 ans avant Jésus-Christ.

Devant un nom employé dans un sens partitif, l'article emploie encore *d'u*, *des*, *de la*. Voilà *du pain*, de l'*eau*, *du papier*, c.-à-d. une certaine quantité. Voilà *des belles mères*, *des jeunes gens*, c.-à-d. dire quelques belles mères, quelques jeunes gens. Je

Quelques fois cependant on s'en sert dans un sens général ou plus précis : *La vie des hommes est plus courte que celle des cerfs et des renards*, c.-à-d. de tous les hommes, de tous les cerfs, etc.

Si le nom employé dans un sens partitif est précédé d'un adjectif, l'article se remplace par *de*. Donnez-moi *de bon pain*, il boit *d'excellente bière*, de rudes bœufs n'ont pas de belles mères, de braves jeunes gens, employez *de bon papier*, je me suis servi *de grand papier*.

Mais on dirait *il y a des belles mères, des beaux papaïmables*, parce que ces mots sont réellement des noms composés, ainsi que beau temps, beau monde, bon temps, grand homme, etc., société du beau monde, des grands hommes, avoir du beau temps.

Mais l'article se supprime et se remplace par *de* quand le nom suivant doit être indéterminé, ce qui arrive.

Règle.

Excepté.

1° Lorsque le nom est précédé d'un collectif partatif. Un concours de personnes, peu d'ouvrages, beau-
1° Les collectifs bien plupart : bien des hommes, la plupart des femmes, cependan

soup de mauvais temps, un pensionnat de jeunes personnes.

(2) Si le nom était déterminé par les expressions qui le suivent ou par le sens. (1)
J'ai encore un peu du vin que vous m'avez vendu. Je ne vous ferai pas des reproches frivoles, (je les ferai solides). Je me suis serré du grand papier du magasin, chambre du commerce.

2^e Lorsque le nom est ré-

Exempté.

Cependant si la phrase tout en ayant un tour négatif a un sens affirmatif, il faut l'article.

Je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement, c.-à-d. j'ai de l'argent, non pour le dépenser follement.

Vous nous inquiétez, dites-nous, n'avez-vous pas de la santé, des amis, etc. Vous avez des amis, de la santé, ne vous inquiétez pas.

Ainsi on dirait, parce qu'il y a

Négation.

Affirmation.

Il ne peut parler sans faire DES fautes—il en fait chaque fois qu'il parle.

Cet enfant n'a du plaisir que quand il travaille, seulement quand il travaille.

Excepté.

1) Pour cette raison, on dit *montre d'or, maison de bois, épote de poires*, parce qu'on parle d'une manière indéterminée. On dit plus *montre en or, maison en bois*.

De là, il résulte :

Que quand *ne.....que* signifie *nul autre*, il demande que signifie seulement, il demande parce qu'il a un sens né-*être* suivi de l'article, partatif. *Il n'a de fruits que* qu'il a alors un sens positif des pommes et des poires, *Cette mère n'a des yeux que* c.-à-d. nul autre fruit. *Il n'a pour son fils aîné—on n'a de soutien que son fils, c.-à-d.* employé que du bon papa nul autre soutien. *Il n'a des fruits, il ne recueille rien que pour sa maison*

Avec les adverbes PLUS, MOINS, MIEUX, on se sert simplement de LE, c'est lorsqu'il y a complément de l'article, lorsqu'il y a comparaison de ces jeunes personnes se trouvant réunies, qu'elles sont plus aimable personne que plus gaies c.-à-d. extrêmement je connaisse. De toutes ces dames, votre sœur était la plus affligée. Votre sœur est le plus affligée. C.-à-très, extrêmement affligée.

Il en est de même lorsque PLUS, MOINS, MIEUX, se rapportent à un verbe ou à un adverbe. Racine et Boileau sont les poëtes qui écrivent le mieux, qui s'expriment plus noblement.

RÉPÉTITION DE L'ARTICLE.

L'ARTICLE se répète devant chaque substantif dans un sens déterminé, ainsi que devant les adjectifs unis par *et*, et qui ne qualifient pas le même substantif.

Le père et la mère, et non les père et mère.

L'histoire profane et l'histoire sacrée. On dirait bien : le grand et redoutable ennemi général et l'intérêt privé. *l'homme*, c'est l'orgueil. *Le premier et le second étage*. *Mon digne et fidèle ami* bâtiment. Ces adjectifs qualifiant même substantif.

Néanmoins l'usage et même l'académie permettent de dire les langues grecque et latine, ses père et mère.

L'emploi de l'article est facultatif avec *certain* ; j'

ouï dire à certain ou à un certain homme. La suppression est de rigueur après *comme* signifiant en qualité de : *comme ouvrage de circonstance, cette pièce a du mérite.*

EMPLOI OU SUPPRESSION DE L'ARTICLE

AVANT LES NOMS PROPRES.

Avant les noms propres, il faut donner l'article.

1^{ère} RÈGLE. A TOUT NOM PROPRE FORMÉ D'UN NOM COMMUN. *Le jardin des Tuilleries, la ville du Hâvre. Les îles de la Trinité, le sommet du Mont-Blanc.*

AUX NOMS DE MONUMENTS.
Le style de Notre-Dame (notre vaut l'article), le palais du Louvre.

AUX NOMS DE FLEUVES, DE RIVIÈRES, DE MONTAGNES : *Rives du Rhin, bords de la Loire, chaîne des Alpes.*

AUX NOMS PROPRES D'HOMMES, EMPLOYÉS AU PLURIEL : *l'ancienneté des Bourbons, quai des Augustins.*

de RÈGLE. Les noms de ROYAUMES, D'ÉTATS, DE PROVINCES, prennent l'article lorsqu'on parle de toute la province, de tout

Au lieu de l'article, on met DE.

1^{ère} RÈGLE. AVANT LE NOM PROPRE D'UN SEUL HOMME, AVANT CEUX DE VILLES, DE VILLAGES, DE DIEUX DE LA FABLE, ET AVANT LES PRÉNOMS : *la conversion de St. Paul, la ville de Paris, le père de Sophie.*

Remarque. — Si un lieu quelconque, quai, rue, passage, a pour nom propre le nom d'un homme, il vaut mieux supprimer de pour éviter l'équivoque. Passage Choiseul, quai Voltaire, au lieu de passage de Choiseul, quai de Voltaire.

2^{de} RÈGLE. On ne met que de, lorsque ces noms sont cités comme lieux d'extraction. *Dentelle d'Angleterre, bœuf de Normandie, cuir de Russie, toile de Hollande, l'usa-*

l'état. *La longueur, la situation de la France, de tout le pays appelé France.*

Les armées, la gloire de l'Espagne, c.-à-d. de toute la nation espagnole.

ge veut qu'on dise d'Hol-
lande.

Il y a exception si les noms viennent d'un nom commun, ou si c'est un nom de rivière, de montagne. *Vin du Rhin, du Cher, mouton des Ardennes.* Ainsi que pour quelques noms que l'usage soustrait à toutes les règles.

Le Pérou, la Guadeloupe, le Brésil, le Beaujolais, l'Anjou, le Poitou, la Brie, le Nivernais, etc., les mines du Pérou, l'empire du Brésil, les blés de la Brie, etc.

CHAPITRE III.

ADJECTIF.

L'ADJECTIF doit se rapporter à un nom dans la phrase. Il est donc incorrect de dire : *depuis longtemps occupé de grand travaux, sa fortune s'est accrue considérablement*, il faut : *comme il est occupé depuis longtemps de, etc.*

Le rapport d'un adjectif ou d'un participe doit encore être sans équivoque. *Connaissant sa langue, le principal chargea ce jeune homme d'une classe du collège*, il faut : *Comme ce jeune homme connaissait sa langue, le principal, etc.*

Il faut mettre au singulier l'adjectif se rapportant aux pronoms *nous, vous*, lorsqu'on ne parle que d'une personne. *Nous serons toujours cru, si nous sommes vraiment aimé. Nous, maire de Québec.*

(1) Les

Quand un adjectif se rapporte à deux noms de différents genres il est préférable de mettre le nom masculin le dernier, si l'adjectif a une terminaison particulière pour chaque genre, comme *bon*, *bonne*, etc. *Une prudence et un courage étonnants.*

Lorsque les noms sont synonymes, c.-à-d., lorsqu'ils ont à peu près la même signification, l'adjectif s'accorde avec le dernier (1). *Cet élève apporte dans ses devoirs un zèle, une assiduité étonnante.* Il en est de même pour le pronom relatif *lequel* et pour *les verbes*. *C'est un homme d'une volonté, d'une force de caractère à laquelle tout doit céder.* *Il a une adresse, une dextérité qui le rend propre à tous les exercices du corps.*

L'adjectif s'accorde aussi avec le dernier nom, 1° Lorsqu'il sont unis par la conjonction *ou* qui exclut l'un des noms. *Il faut une force ou une adresse bien rare.* Excepté dans des phrases comme celle-ci : *on demande un homme ou une femme âgés.* Tous deux doivent l'être.

2° Lorsqu'il y a gradation. *Le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.*

L'adjectif reçoit la loi du nom, mais ne la lui fait pas. Il est donc mauvais de dire *Il faut le premier étage et le premier et second étage.*

Les langues grecque et latine. *La langue grecque et la latine, ou la langue grecque et la langue latine.*

Deux adjectifs dont le premier est qualifié par le second sont tous deux invariables. *Des cheveux châtain-clair*, c.-à-d., d'un ton châtain-clair.

L'adjectif **FEU** ne s'accorde que lorsqu'il précède immédiatement le nom : *la FEUE reine, votre FEUE mère.* Aujourd'hui on dirait : *feu la reine, feu votre mère.*

Les adjectifs composés suivent la même règle que celle

(1) Les noms ne sont pas alors unis par la conjonction *et*.

des noms, on les décompose. *Des sourds-muets, des hommes sourds et muets, femme toute-puissante, un dieu chèvre-pieds*, qui a des pieds de chèvre, *des hummes ivres-morts*.

Dans *nouveau-né, clair-semé, court-vêtu, court-jointé, long-jointé*, le second adjectif seul s'accorde, car le premier est employé adverbialement pour *nouvellement né, etc.*, excepté dans *viande fraîche-tuée, des roses fraîches cueillies*.

Dans *mort-né*, mort est toujours invariable. *Deux enfants mort-nés*.

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS. (1)

De tous les adjectifs de nombre, VINGT et CENT sont les seuls qui s'écrivent au pluriel. Ils prennent un *s*, lorsqu'on parle de plusieurs et qu'il y a après eux un nom exprimé ou sous-entendu : *quatre-vingts soldats. Nous étions deux cents* (s. ent. personnes).

On ne mettrait pas *d's*, par ex., dans *l'an mil huit cent*, qui est pour la huit-centième année.

MILLE s'orthographie de trois manières.

MIL, pour la date des années : *Mil huit cent*. Excepté s'il se trouvait entre deux adjectifs numéraux cardinaux : *l'an trois mille cinq*.

MILLE, pour signifier dix fois cent : *trois mille hommes*.

MILLE, au pluriel MILLES, lorsqu'il est nom : *j'ai parcouru dix milles*.

UN est le seul adj. num. card. qui prenne le féminin UNE.

Quand le substantif auquel se rapporte un adjectif num. card. est représenté par le pronom EN placé avant le verbe, l'adj. ou le participe doit être précédé de la préposition DE : *sur mille habitants, il n'y EN a pas un de riche*.

(1) Les adjectifs déterminatifs suivent la même règle que ceux de l'article quant à sa répétition, c.-à-d. devant chaque substantif, et devant deux adjectifs unis par *et*, et ne qualifiant pas le même substantif.

Les adjectifs numéraux ordinaux s'accordent en genre et en nombre avec les noms.

Les adjectifs cardinaux s'emploient souvent pour les ordinaux : *le quinze du mois*, pour le quinzième.

Pour les divisions d'un livre, d'un chapitre, le nombre ordinal est préférable : *vingt-et-unième chapitre*.

CHAQUE, adj., veut toujours un nom singulier après lui : CHAQUE homme.

CHACUN, pronom, s'emploie toujours seul. *Ils gagnent cinq francs CHACUN.*

AUCUN et NUL devant un substantif ne se mettent jamais au pluriel excepté avec un nom qui n'a pas de singulier : *aucuns matériaux. nulles gens*, ou qui est pris dans un autre sens au singulier : *nulles troupes* (soldats), *nulle troupe de comédiens*.

Les ADJECTIFS POSSESSIFS doivent être remplacés par L'ARTICLE quand le sens indique clairement l'objet possesseur, ou que le substantif est déterminé par une proposition incidente ou encore qu'il est suivi de la même personne que l'adjectif possessif.

On ne dira pas :

J'ai mal à ma tête.

Je vois que ma jambe Il faut : *j'ai mal à la tête.*
enflée.

Pierre a perdu l'argent.

<i>Je vois que ma jambe</i>	<i>enflée.</i>	<i>Pierre a perdu son argent,</i>
		<i>ou l'argent que vous lui aviez confié.</i>

La lecture et l'usage apprennent seuls la place des adjectifs devant ou après les noms, *beau jardin, habit rouge, un grand homme, un homme grand*, etc.

On écrit *des bas de soie noirs*, et *une robe de soie blanche*.

Certains adjectifs ne conviennent qu'aux personnes, *consolable, d'autres qu'aux choses, pardonnables*.

(Discours) extravagant, (*travail*) fatigant, (*homme*) intrigant, *enant, extravaguant, fatiguant, intriguant*.

Il y a 9 adjectifs en *ent*, adhérent, affluent, divergent, négligent, président, résident, violent, différent, excellent, qu'il ne faut pas confondre avec les participes présents, différent, ex-

même règle que celle
nant chaque substantif
ne qualifiant pas

J'ai reçu sa lettre qu'il m'a écrite. *J'ai reçu la lettre qu'il m'a écrite.*

Tenez vos promesses que vous m'avez faites. *Tenez les promesses que vous m'avez faites.*

On emploie aussi l'adj. possessif pour désigner une chose habituelle ; *ma migraine m'a repris.*

Les adjectifs possessifs. Excepté avec un nom qui NOTRE, VOTRE, LEUR, se n'a pas de pluriel ou qui mettent au pluriel lorsqu'ils n'indique qu'une seule personne rapportent à plusieurs personnes ou une seule chose : unités prises collectivement : *messieurs, modérez votre ardeur. Les habitants avec bal avec leurs femmes. Nous leur maire. Nous attendions nos voitures.*

Excepté avec un nom qui NOTRE, VOTRE, LEUR, se n'a pas de pluriel ou qui mettent au pluriel lorsqu'ils n'indique qu'une seule personne rapportent à plusieurs personnes ou une seule chose : unités prises collectivement : *messieurs, modérez votre ardeur. Les habitants avec bal avec leurs femmes. Nous leur maire. Nous attendions notre voiture (une pour tous).*

L'académie met indifféremment : *des lettres à leur adresse ou à leurs adresses.* Le sens doit guider. Ainsi des enfants peuvent dire *notre père ou nos pères.*

Les adjectifs possessifs Pour les choses on ne peut SON, SA, SES, LEUR, LEURS, l'employer que lorsque le mot s'emploient toujours lorsque possesseur est le sujet de la le possesseur est un nom de même proposition, ou que personne. *Les hommes mettent souvent leurs plaisirs au dessus de leurs intérêts.*

Pour les choses on ne peut SON, SA, SES, LEUR, LEURS, l'employer que lorsque le mot s'emploient toujours lorsque possesseur est le sujet de la le possesseur est un nom de même proposition, ou que personne. *La campagne a ses agréments. Ces langues ont leurs beautés ? La langue française a dans ses formes, ses tours, son harmonie, une physionomie distinctive et libre.*

On ne dirait pas : *j'habite la campagne, ses agréments sont sans nombre. Ces langues sont riches, j'admire leur beauté,* parce que les possesseurs *campagne* et *langue* ne sont pas sujets de la préposition où figurent SES et LEURS. On remplace ce pronom par L'ARTICLE et le pronom EN. *J'habite la campagne, les agréments en sont sans nombre. Ces langues sont riches, j'en admire la beauté.*

Quelquefois cependant on ne peut le remplacer par l'article et le pronom EN quoique le possesseur ne soit pas le

sujet de la même proposition. Ex. *nous n'avons qu'un article : le la les, sa fonction est de, etc.*

MÊME est adjetif lorsqu'il est avant un nom : *les mêmes hommes*, ou après un pronom ou un seul nom : *ils vinrent eux-mêmes. Ses ennemis mêmes l'admirerent.*

MÊME est adverbe lorsqu'il est après un verbe et employé sans article : *ils ravaillent même le jour* ; aussi lorsqu'il est après plusieurs noms : *les riches, les princes, les rois même ont des peines.*

QUELQUE suivi d'un verbe s'écrit en deux mots ; *quel*, adjetif, s'accorde avec le sujet du verbe, et *que* conjonction, reste invariable. *Quels que soient ses moyens.*

QUELQUE suivi d'un nom est adjetif et s'accorde avec ce nom. *Quelques femmes sont venues.*

QUELQUE suivi d'un adjetif seul est adverbe et reste invariable. *Quelque (quoique) difficiles que soient ces questions.* On écrira. *Quelques beaux exemples que vous ayez faits, ils ne peuvent rivaliser avec ceux de Rossignol.* On ne peut pas ici retrancher l'adjectif, *quelques grands hommes que possèdent les autres nations, sur ce point, la France n'a rien à leur envier.*

QUELQUE signifiant *environ, à peu près*, est invariable. *Il a quelque soixante ans.*

TOUT est quelquefois substantif. *Dieu a tout créé.* *Le tout est plus grand que sa partie.*

TOUT est adjetif quand il est avant un nom ou qu'il exprime la totalité des personnes ou des choses. *Toute âme est capable de quelques vertus.* *Ces enfants sont tous instruits* (tous, sans exception).

TOUT est adverbe quand il signifie *tout-à-fait*, ou *quelque, quoique*, alors il est invariable, excepté si le mot suivant était un adjetif féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée. *Elle est tout endormie, tout heureuse.* *Ces enfants sont tout instruits* (tout-à-fait).

Elles restèrent toutes saisies, toutes honteuses. C'est une concession faite à l'harmonie.

TEL, adjectif, avant un nom, s'accorde : *telle mère.*

TEL avant un verbe, s'accorde avec le sujet : *telle fut sa réponse.* On tire de ce pays des productions précieuses, tels sont le sucre, le café, l'indigo, etc.

TEL QUE se rapporte ordinairement à quelque chose qui précède. *On y voit des bêtes féroces, telles que des lions, des tigres, etc.*

CHAPITRE IV.

PRONOM.

PRONOMS PERSONNELS.

Le pronom SOI peut toujours se dire des choses.	De soi le vice est honteux. Les remords que le crime traîne après soi.
--	---

Il ne se dit des personnes que lorsqu'elles sont exprimées dans un terme vague, comme par un pronome indéfini ; ou qu'il se trouve après un infinitif.	Chacun travaille pour soi. Prendre garde à soi.
--	---

Aussi pour éviter une équivoque. En accomplissant la volonté de son maître, cet élève travaille pour *soi*, pour *lui* serait équivoque.

On ne doit jamais sous-entendre les pronoms employés comme régimes avant les temps simples : *je le crains et le révère*, et non, *je le crains et révère*. Ni même aux temps composés s'ils veulent des régimes différents : *il nous a plu et nous a enchantés*. On dira bien : *nous l'avons acheté et revendu*.

EUX, ELLE, ELLES, précédés d'une préposition s'emploient toujours pour les personnes. *Je travaille pour ELLE ; pour EUX.*

LUI, LEUR, se disent principalement des personnes, *je LEUR écris.* Ils se disent quelquefois des animaux et des plantes, mais il est préférable, quand cela est possible, de les remplacer par un autre pronom. Ainsi,

au lieu de dire : on dira.

Voilà un lit, reposez-nous sur lui. *Voilà un lit, reposez-vous-y.*

Comme cette science lui plaît, il s'est adonné à elle. *Comme cette science lui plait, il s'y est adonné.*

Ces arbres sont trop avancés, coupez leur les branches. *Ces arbres sont trop avancés, coupez-en les branches.*

Cette maison menace ruine, n'approchez pas d'elle. *Cette maison menace ruine, n'en approchez pas.*

Ce cheval est méchant, ne lui touchez pas. *Ce cheval est vicieux, n'y touchez.*

Le cadre et son tableau, deux montres et leurs chaînes sont perdus.

En parlant d'un tableau on dira : *le cadre en est riche, la tête en est belle*, en parlant d'un habit on dira : *les manches en sont larges*.

Le, la les, ne s'accordent que lorsqu'ils se rapportent à un nom. *Est-ce vous qui êtes Julie. Je la suis.*
Etes-vous la mère de cet enfant ? Je la suis.

On doit remarquer qu'un *adjectif* devient *nom* et qu'un *nom* devient *adjectif*. *Etes-vous les tantes de ces hommes ? nous les sommes.*
Etes-vous les malades ? nous les sommes.

Mais on devra dire *Etes-vous mère ? Je le suis, mère est ici adjectif.*
Etes-vous tantes ? nous le sommes.
Etes-vous malades ? nous les sommes.
Voulez-vous que j'aille vous voir ? nous le voulons, c.-à-d. nous voulons cela — que vous veniez nous voir.

On ne doit pas dire : *s'il a permission de sortir qui la lui a donnée. Je vous fais grâce et elle est méritée.* Il faut dire : *la permission.—Je vous accorde votre grâce—dans la voiture.—Quand on jouit de la santé.*

Quand nous montâmes en voiture, elle était nouvellement peinte.

Quand on est en santé, il faut tout faire pour la conserver, parce que dans ces phrases, le nom n'est pas déterminé par l'article ou un adjectif déterminatif.

On ne doit jamais employer dans une phrase le même pronom pour représenter un substantif différent. Le pronom ne doit de plus laisser aucune équivoque.

Samuel offrit son sacrifice à Dieu, et il lui fut si agréable qu'il exauça la prière qu'il lui avait adressée. Il faut dire : *Samuel offrit son sacrifice et Dieu exauça sa prière.*

J'ai lu cet ouvrage qui a été composé par une personne qui est versée dans les sciences qui ont pour objet l'étude de la nature. J'ai lu cet ouvrage composé par une personne versée dans les sciences qui ont pour but l'étude de la nature.

Ce médecin veut la santé du malade quoiqu'il demande l'emploi de remèdes agréables, l'emploi de remèdes agréables, Ce médecin qui demande l'emploi de remèdes agréables, veut cependant la santé du malade.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Le pronom **CE** commençant une phrase doit être répété dans le second membre, si celui-ci commence par le verbe être suivi d'un autre verbe. *Ce que je désire de vous, c'est que vous pratiquiez la vertu.*

Si le verbe est suivi du nom, le pronom **CE** se répète lorsqu'il y a entre les deux membres de la phrase un rapport de choix, de préférence, de distinction, ou lorsqu'on peut tourner la phrase. *Ce que j'aime le plus,*

c'est plus.
est v

Ch
d'un
là, cr

Le
nom
pluriel

Ces
sonnes

Cep
3ème
questi
la Fra

Il y
CEL
rappro
més ;
ou les

Un
un no
livre, o
votre e

Les
se dire

Le
ore et

m
lu
vo

(1) P
ect du
° Dan
ommatte

a permis-
orde votre
voiture.—
e la santé.

c'est la solitude, c.-à-d. la solitude est ce que j'aime le plus. Suivi d'un adjectif, il ne se répète pas. *Ce qui est vrai est beau.*

CE joint à un pronom relatif et suivi du verbe *être* et d'un nom pluriel se répète toujours. *Ce que vous dites là, CE sont des puérilités.*

Le verbe **ÊTRE** précédé de **CE** se met au pluriel si le nom ou pronom suivant est de la troisième personne du pluriel (1). *Ce sont mes amis. Ce sont elles.*

C'est lui, c'est elle, ce sont eux, ce sont elles, pour les personnes. *Ce l'est, ce les sont* pour les choses.

Cependant on le met au pluriel, sans qu'il y ait une 3ème pers. quand on énumère ou qu'on répond à une question : *Quels sont les royaumes de l'Europe. Ce sont la France, l'Angleterre, etc.*

Il y a 10 sortes de mots : ce sont le nom, etc.

CELUI-CI, CELLE-CI, CECI, se disent des objets les plus rapprochés de la personne qui parle ou des objets nommés ; *celui-là, celle-là, cela*, des choses les plus éloignées ou les premières nommées : *je préfère celle-ci à celle-là.*

PRONOMS POSSESSIFS.

Un PRONOM POSSESSIF doit toujours se rapporter à un nom déjà énoncé dans la même phrase : *j'ai mon livre, où est le vôtre.* Ne dites donc pas : *J'ai reçu la vôtre etc.*

Les pronoms possessifs employés comme noms peuvent se dire absolument : *Je suis des vôtres.*

PRONOMS RELATIFS.

Le PRONOM RELATIF s'accordant en genre, en nombre et en personne avec son antécédent, on doit dire :

<i>moi qui ai,</i>	<i>toi qui as,</i>
<i>lui qui achète,</i>	<i>nous qui savons,</i>
<i>vous qui parlez,</i>	<i>eux qui savent.</i>

(1) Excepté si le nom ou pronom pluriel était régime indirect du verbe suivant : *c'est des Arabes que nous vient cet usage.*

° Dans *si ce n'est* mis pour excepté, *si ce n'est eux, quels hommes eussent osé faire cette entreprise,* c.-à-d. excepté eux.

Ce ne sera pas moi qui me ferai battre. L'adjectif ne pouvant servi d'antécédent au pronom relatif, on ne peut dire :

Nous sommes deux qui s'intéressent à vos affaires. Mais : *Nous sommes deux qui nous intéressons.* Aussi nous sommes plusieurs qui nous souvenons.

C'est moi qui suis coupable. On dirait bien : *nous étions deux juges qui étaient du même avis.* Car l'antécédent de *qui* est un nom, *juges*.

On doit dire : *Je suis ce Samson qui ai.* *Vous êtes ce Samson qui avez.* *C'est ce Samson qui a.* *Vous êtes le seul qui l'ait fait.* L'adj. Seul précédé d'un article devient nom. *Vous êtes le premier qui ait osé.* *Nous sommes les deux qui ont échappé* (même raison, il y a un nom s. ent). Mais on dirait : *nous sommes deux qui avons échappé.*

Le PRONOM RELATIF doit autant que possible suivre son antécédent pour éviter l'équivoque : *il y a dans Pline des lettres qui sont admirables*, et non pas *il y a des lettres dans Pline qui sont admirables*. Car on ne saurait si l'antécédent de *qui* est *lettres* ou *Pline*.

y se supprime devant le futur *j'irai*, par raison d'harmonie : au lieu de *je n'y irai pas*, on dit : *je n'irai pas*.

Suivant l'Académie on emploie indifféremment le pronom elliptique **LE** représentant un membre de phrase : *il se croit plus savant qu'il n'est ou qu'il ne l'est*.

Qui, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées : *la dame à qui je parle, bois à qui je complète mes peines*.

Pour les choses on se sert du pronom relatif **lequel**, **duquel**, qui se dit aussi des personnes : *les sciences auxquelles je m'applique. La personne à qui ou à laquelle je parle.* Pour les personnes on le dit surtout pour éviter une équivoque : *J'ai vu le mari de votre sœur qui viendra me voir*, il faut dire **lequel viendra**, etc.

C'est un procès qu'on a cru qu'on perdrait, il faut dire : qu'on a cru perdre. C'est une entreprise que je ne peux croire qui réussira, mais : à la réussite de laquelle je ne puis croire.

DONT, marque la relation : *la personne dont je parle.*

D'où, marque plus spécialement le lieu : *le pays d'où il vient.*

Quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer *dont* : *la famille dont il sort.*

PRONOMS INDÉFINIS.

CHACUN est suivi de *son*,
sa, *ses*, lorsqu'il n'y a point
 de pluriel d'énoncé, ou, lors-
 que précédé d'un pluriel, il
 se trouve après le régime di-
 rect.

Remettez à chacun sa part. Point de pluriel.
Remettez ces livres chacun à sa place. Il y a
 un pluriel mais le mot
sa est après le rég. dir.

CHACUN exige *leur*, *leurs*,
 lorsqu'il précède le régime
 direct ou qu'il n'y en a
 point.

Donnez leur à chacun leur part, leur est devant le régime.
Ils commandent chacun leur tour. Point de rég.
Ils s'en sont allés chacun de leur côté.

Point de régime.

L'UN ET L'AUTRE, LES
 UNS ET LES AUTRES, s'em-
 ploient pour marquer la plu-
 ralité : *apportez l'un et autre.*
Les uns parlent et les autres étudient.

L'UN l'AUTRE, LES UNS
 LES AUTRES s'emploient pour
 marquer la réciprocité : *ils
 s'aiment l'un l'autre. Ils se
 nuisent l'un à l'autre.* (On
 dit *nuire à quelqu'un.*) *Les
 amis s'aident les uns les
 autres.*

Pour les objets représentés par ces pronoms et divisés
 en plusieurs parties, on met *les uns* pour la première

partie et *d'autres* pour les autres parties : *les uns parlaient, d'autres écoutaient, et d'autres étaient indifférents.*

ON, ordinairement masculin désigne quelquefois si précisément une femme, qu'alors il est féminin : *on n'est pas toujours jeune et jolie.*

Quelquefois aussi il désigne un pluriel : *lorsqu'on s'aime on n'est pas heureux quand on est séparés. On n'est pas des esclaves. Ici l'on est égaux* (au cimetière).

Il en est de même de *quiconque* : *quiconque sera assez hardie*, en parlant à des femmes.

On dit aussi bien *si on, et on, ou on, que si l'on, et l'on ou l'on* ; excepté devant *le, la, les, lui*. On ne peut dire : *Si l'on le lui donne, c'est trop dur.*

QUICONQUE étant pour *qui que ce soit qui ne peut être suivi de qui*. Il ne faut donc pas dire : *quiconque d'entre vous qui rira*, mais *quiconque d'entre vous rira*.

RIEN, pronom indéfini, est invariable : *rien ne l'amuse.*

RIEN, nom commun, prend la marque du pluriel : *il s'amuse à des RIENS.*

CHAPITRE V.

D U V E R B E .

1^o DU SUJET.

Tout verbe à un mode personnel (excepté l'impératif) doit avoir un sujet : *Pierre étudie. Approchez.*

Un sujet placé avant un temps à l'infinitif est sujet d'un autre verbe : *Napoléon ayant attaqué l'ennemi le défit et non il le défit.* On peut sous-entendre le sujet pronom personnel devant une phrase négative liée à une affirmative par *et, ou, ni, mais* : *je plie et ne romps pas.* On ne dirait pas : *je ne plie pas mais romps*, il faut : *je romps.*

Un verbe ayant plusieurs sujets doit se mettre au pluriel, cependant il reste au singulier

- 1° Si le sujets sont synonymes : (1) *une équité, une probité intacte le distingue.*
- 2° Quand il y a gradation : *Ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu l'exige.*
Il en est de même pour les adjectifs.
- 3° Quand le sujet est une expression qui renferme tout ce qui précède, comme *tout, rien, personne, nul, chacun : le temps, les biens, la vie, tout est à la patrie.*
- 4° Si les mots composant le sujet sont unis par la conjonction *ou* et qu'un seul doive faire l'action : *votre père ou votre oncle sera maire. La fublesse ou l'inexpérience nous fait commettre bien des fautes.* Excepté si les mots sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel et à celle des personnes qui a la priorité : *vous ou moi parlerons. Vous ou votre frère viendrez.*

Le verbe se met au pluriel quand on peut remplacer *ou* par *ET* (et alors ce remplacement est préférable) :

La cupidité ou (et) la vengeance portent souvent aux crimes.

On dira : *La cupidité ou la vengeance l'a porté à ce crime.* On ne peut remplacer *ou* par *et*.

Lorsque les sujets sont liés par *ni*, le verbe s'accorde avec tous : *ni l'amour, ni la haine ne nous suivent au tombeau.*

Cependant si un seul doit faire l'action, le verbe s'accorde avec le dernier : *ni l'un ni l'autre n'est l'homme qu'il nous faut.*

On s'assure de ce qu'il faut mettre en remplaçant *NI*, par *OU*, ou par *ET*; si l'on peut mettre *OU* le verbe se met au singulier, s'il faut *ET*, il se met au pluriel.

(1) Alors on les joint par *ET*.

L'UN ET L'AUTRE veut presque toujours le verbe au pluriel. On dira bien : *l'un et l'autre, à ces mots, ont levé le poignard.*

Quand deux sujets sont unis par une des conjonctions *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que*, le verbe s'accorde avec le premier sujet : *La vertu, ainsi que le savoir, a son prix.* C'est comme s'il y avait : *la vertu a son prix, ainsi que le savoir a son prix.*

Il en est de même pour l'adjectif : *l'antruche a la tête, ainsi que le cou, garnie de dvet.*

Après deux ou plusieurs infinitifs le verbe se met au pluriel : *virre et jouir sont pour lui la même chose. Promettre et tenir sont deux.*

Excepté si le verbe est précédé de *ce* : *boire, manger, dormir, c'est toute leur occupation.* On met le singulier parce que *occupation* est singulier.

2° DU RÉGIME.

Après un nom, un pronom, ou un adverbe précédé d'une préposition et de *c'est, c'était, etc.*, on doit faire usage de la conjonction *que*, car il ne faut qu'un seul régime direct pour exprimer un même rapport.

C'est à vous que je veux parler et non *à qui je veux parler.*

C'était pour vous que je travaillais et non *pour qui je travaillais.*

Ce sera pour lui que je travaillerai et non *pour qui je travaillerai.*

C'est de là que je tire mes marchandises et non *d'où je tire mes marchandises.*

C'est là que je vais et non *où je vais.*

Un nom et un pronom peuvent être régis par plusieurs verbes, si ces verbes ne veulent pas un régime différent. *Je hais, je méprise le menteur.*

Mais si les verbes veulent des régimes différents, chacun doit avoir son régime. *Il attaqua la ville et s'en*

empara, et non, il attaqua et s'empara de la ville. Le souverain Créateur préside au mouvement des astres et le règle, et non, préside et règle le mouvement des astres.

Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. *Il est utile et cher à sa famille.* On ne dirait pas;

Il est utile et chéri de sa famille. mais *il est utile à sa famille et en est chéri.*

Il a parlé pour et contre le projet. On ne pourrait dire: *il a parlé contre et en faveur du projet,* mais, *il a parlé contre le projet et en faveur du projet.*

Lorsqu'un verbe a deux compléments, le plus court se met le premier: *il faut opposer un maintien strict aux propos et aux injures des méchants.*

Si les compléments sont d'égale longueur, direct se met le premier: *les Français vainquirent les Espagnols à Villaviciosa.*

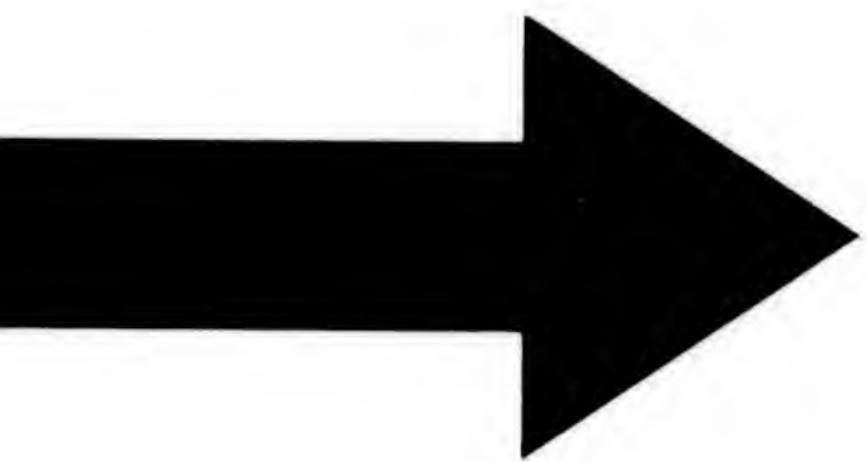
Les pronoms personnels employés comme régimes se mettent avant le verbe, excepté s'ils sont régimes de verbes à l'impératif sans négation. *Tu la connais. Ne la regarde pas.* Ou dira bien: *tais-toi, conduis-nous.*

Si un verbe à l'infinitif ayant pour régime un pronom personnel dépend d'un verbe neutre, on met le pronom après l'un ou l'autre verbe. *Je voudrais lui dire un mot ou je lui voudrais dire un mot.* Autrement, il faut mettre le pronom avant le verbe qui le régit. *Je désire l'entretenir un instant.*

Si un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes, celui qui est régime direct se met le premier: *donne-la-nous, conduis-nous-y.*

Lorsque le régime indirect est exprimé par *y* et le régime direct par *le, la, moi, toi*, le régime indirect se place le premier. Au lieu de *placez-m'y*, on dit *placez-y-moi.* Il est mieux de dire *placez-moi là.* Cependant il serait encore préférable de ne pas employer l'impératif et de prendre un autre tour.





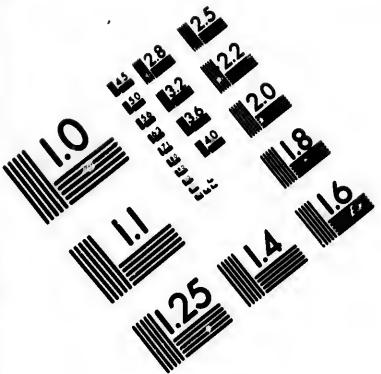
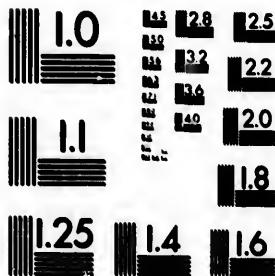
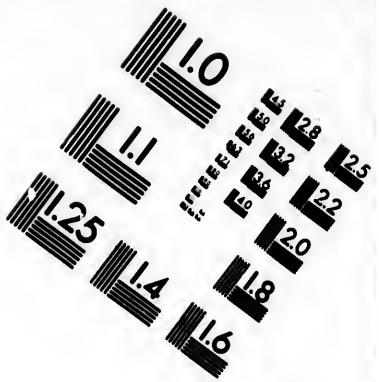
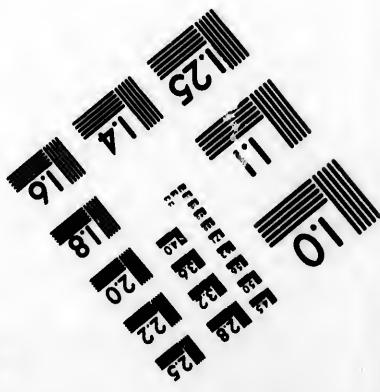
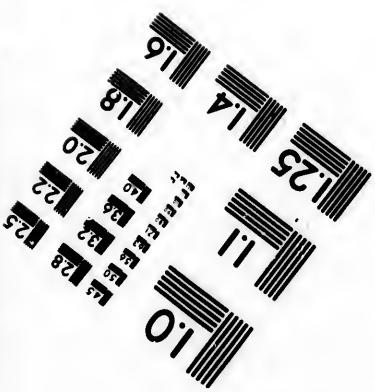


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

5
FEEFEE
28
FEEFEE
32
FEEFEE
25
FEEFEE
20
FEEFEE
18
FEEFEE
12
FEEFEE
10
FEEFEE
8
FEEFEE
6
FEEFEE
4
FEEFEE
2
FEEFEE
0
FEEFEE

Si l'impératif a deux régimes indirects : un *pronome personnel* et le pronom relatif *en*, on met *en*, le dernier : *apportez-lui-en*.

Il faut toujours placer le complément direct près du mot qui le régit afin d'éviter toute équivoque. Ainsi : *croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur* est inexact, il faut : *Croyez-vous pouvoir ramer-ner par lui douceur ces esprits égarés.*

En général lorsque plusieurs compléments du verbe sont unis par une des conjonctions ET, NI, OU, ils doivent être des mots de même espèce : *il aime le jeu et l'étude, il se plaît au spectacle ou à la promenade, ou il aime à jouer et à étudier, il serait mauvais de dire : il aime le jeu et à étudier, il se plaît au spectacle et à se promener.*

Les verbes passifs n'ont des régimes qu'à l'aide des prépositions *de* ou *par* : *de* pour exprimer un sentiment, une passion, en un mot, un mouvement de l'âme : *il est haï de ses voisins, l'honnête homme est estimé de tout le monde* : *par* lorsqu'ils signifient une action à laquelle l'esprit ou le corps a seul part, ou une action faite par les choses. *Ce travail a été conçu par une forte tête. Cette ville a été détruite par les ennemis. Ce pont a été emporté par les eaux.*

On ne doit pas mettre *lui, leur* pour *le, la, les*, et dire : *je lui ai vu faire des tours qui me le font mépriser, mais, je l'ai vu faire, etc., puisque j'ai vu lui faisant des tours. Je l'ai vue faire des offres avantageuses, si elle les faisait. Je lui ai vu faire des offres avantageuses, si on les lui faisait.*

Les fleurs que nous leur avons vu offrir, si on les leur offrait.

Les fleurs que nous les avons vu offrir, si eux les offraient.

Il y a des cas cependant où il est impossible de suivre cette règle. *Il s'est dit le maître de ces objets, et on les lui a laissé prendre (Acad.).*

EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF ET DU CONDITIONNEL.

pronom
le dernier :
près du
Ainsi :
s par la
ir rame-

du verbe
s doivent
le jeu et
ade, ou il
dire : il
le et à se

l'aide des
sentiment,
: il est hâ
de tout le
à laquelle
faite par
forte tête.
point a été

les, et dire :
riser, mais,
t des tours.
e les faisait.
on les lui
faisait.
on les leur
offrait.
les offraient.

ole de suivre
ets, et on les .

Le PRÉSENT se met à la place du passé pour rendre l'expression plus vive.

Quoique attaqué à l'improviste, il ne se déconcerte pas, accepte le combat, et culbute son ennemi. La phrase serait moins vive, si l'on disait : *quoique attaqué à l'improviste, il ne se déconcerta pas, accepta le combat et culbuta son ennemi.*

Tous les verbes qui expriment l'action que l'on représente doivent alors être au même temps. On ne pourrait dire : *il ne se déconcerte pas, accepte le combat, et culbuta son ennemi.*

L'**IMPARFAIT** exprimant toujours une action passée au moment où l'on parle, on ne peut s'en servir pour une vérité qui est de tous les temps : *je vous ai prouvé que Dieu est bon, que la terre est ronde, et non était ; j'ai appris que votre frère est maire, il l'est encore.* On m'a dit que vous êtes ici pour un mois.

Le **PASSÉ DÉFINI** exige que le jour où l'on parle ne fasse point partie du temps dans lequel on encercle l'action : *je le rencontrais l'an dernier. Je lui parlai hier au soir.* On ne pourrait pas dire : *je le vis cette semaine, aujourd'hui, la semaine, le jour n'étant pas encore terminés.*

Le **PASSÉ INDÉFINI** s'emploie indifféremment : *je l'ai vu hier, aujourd'hui.*

Le **PLUS-QUE-PARFAIT** ne s'emploie que, lorsqu'il se trouve dans la phrase une action relative, et que l'action exprimée par le plus-que-parfait était consommée au moment de l'action relative : *j'avais terminé mon récit quand il arriva.*

On emploie souvent le conditionnel sans qu'il y ait de condition : *nous pensions qu'il nous mènerait.* *On espérait qu'il refuserait cette offre.*

S'il s'agit d'un fait certain, mais qui n'est pas encore accompli, on emploie le futur : *il m'a assuré qu'il y conduira son fils.* *On me dit que vous voyagerez cet été.*

EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

On se sert des temps du subjonctif.

- 1° après les verbes qui marquent le *doute, l'incertitude, le souhait, le désir, la crainte, la volonté, le commandement, la nécessité, l'utilité, la permission, le consentement.*
- 2° après les *verbes impersonnels*, excepté : *il semble accompagné d'un complément indirect, il y a, il paraît il résulte, il est certain, il arrive, il s'en suit, il est vrai, il est sûr, il est prouvé, il est probable*, et quelques autres qui expriment quelque chose de positif. (1)
- 3° après les verbes qui marquent l'*interrogation*. (2)
- 4° après les verbes accompagnés d'une *négation*.
- 5° après certaines conjonctions, *afin que, à moins que, etc.* (3)

(1) Cependant s'il y avait une *négation*, ou la conjonction *si*, ou une forme *interrogative*, on mettrait le *subjonctif* : *il ne résulte pas de là que j'ai tort.* *Arrive-t-il toujours qu'il soit content.*

(2) Si ce n'est pas un tour oratoire, comme dans : *croiriez-vous qu'il venait chez nous pour nous nuire, c.-à-d. il venait, le croiriez-vous.*

(3) *afin que, à moins que, avant que, au cas que, en cas que, bien que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque... que, quo que, sans que, soit que.*

y ait de
On espé-
pas encore
qu'il y con-
cat été.

ICTIF.

incertitude,
le comman-
n, le consen-
: il semble
y a, il paraît
en suit, il est
et quelques
positif. (1)
tion. (2)

tion.
ue, à moins
la conjonction
le subjonctif :
l toujours qu'il
dans : croiriez-
-d. il venait, le
que, en cas que,
jusqu'à ce que,
quelque, . . . que,

6° après un pronom relatif, précédé d'un substantif ou de *le seul, peu, le plus, le moins, le mieux, le premier, l'unique, personne, rien, aucun*, ou un superlatif relatif si la chose n'est pas positive. (1)

7° après les expressions *quelque, quel que, qui que, quoi que.*

Le PRÉSENT et l'IMPARFAIT du subjonctif marquent tous deux le présent ou l'avenir, et le PASSÉ et le PLUS-QUE-PARFAIT, le passé.

On doit toujours remarquer.

- 1° A quel temps est le premier verbe sous la dépendance duquel se trouve celui qu'on veut mettre au subjonctif.
- 2° S'assurer si ce dernier exprime une action PASSÉE, PRÉSENTE, ou à VENIR.

1ère Règle.—Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, on met le second

- 1° Au PRÉSENT DU SUBJONCTIF, si toutefois, ce second verbe marque un temps présent ou à venir : c'est la seule personne que je voie. Je crains qu'il soit parti. Je ne voudrai jamais qu'il parte.
- 2° A L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, si le premier marque le présent ou l'avenir, et s'il y a dans la phrase une expression conditionnelle suivie d'un *imparfait* ou d'un *plus-que-parfait*.

Je doute qu'il restât à Paris, si des affaires ne l'y retenaient.

(1) Il y a quelques exceptions, l'Académie dit :

C'est la seule fois que je l'ai vu l'ai vu.

Le plus que je puis ou puisse faire.

Et lorsqu'il y a certitude. C'est le plus grand des grenadiers qui sont près de vous qui a fait cette action de bravoure.

On dira : Je cherche quelqu'un qui puisse me servir, si on ne connaît pas cette personne.

Et je cherche quelqu'un qui peut me servir, si on la connaît.

Je vous enterrai quelqu'un qui sache s'expliquer.

Je vous enverrai quelqu'un qui sait s'expliquer.

Je ne croirai pas que vous fussiez dans cet état, si vous aviez suivi mes conseils.

On le met encore à l'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, quand ce second verbe, quoique indiquant un temps passé, présente l'action dans le moment même où elle avait lieu.

Je ne crois pas qu'alors il fut général. Je n'assurerai pas que ce prince vecût à cette époque.

3^o AU PASSÉ DU SUBJONCTIF, si le second verbe marque un temps passé absolu. *Je doute qu'ils aient réussi. Croyez-vous qu'il ait travaillé. C'est le livre le plus plaisant que j'aie lu.*

4^o AU PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF, si le second verbe marque un temps passé et qu'il y ait dans la phrase une expression conditionnelle. *Je ne pense pas qu'ils eussent réussi sans vous. Je ne pense pas qu'ils eussent obtenu cette faveur si vous ne les eussiez pas protégés—sans votre aide.*

2de Règle.—Après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait de l'indicatif et les conditionnels, on met le second verbe à l'IMPARFAIT, s'il marque le présent ou l'avenir, et au PLUS-QUE-PARFAIT, s'il marque le passé.

Il ne se doutait pas que vous demeurassiez ici.

Il y avait peu de gens qui le connussent.

On a exigé qu'il payât d'avance.

Nous ignorions qu'il eût été blessé.

EXCEPTIONS.—Lorsque le PASSÉ INDÉFINI est suivi d'une des conjonctions *afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que, encore que.*

On mettra le second verbe au PRÉSENT DU SUBJONCTIF, lorsqu'il est si l'action exprimée a lieu à l'instant de la parole ou marqué par le temps *l'avenir, ou est de tous les temps.* Mais on mettra l'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, lorsque l'action exprimée a lieu à question d'un temps passé. *J'ai rentré mes oranges, il y a déjà quelque temps, de temps. Nous lui avons donné crainte qu'il ne fit froid. assez de temps pour qu'il Nous lui avons écrit, il y a*

et état, si

BJONCTIF,
un temps
e où elle

'assurerai

verbe mar-
u'ils aient
C'est le

si le second
ait dans la
e ne pense
e pense pas
vous ne les

s, le plus-
ionnels, on
marque le
ARFAIT, s'il

ici.

i est suivi
e, de crainte
core que.

L'IMPARFAIT
lorsqu'il est
mps passé.
es orangers,
ue temps, de
fut froid.
s écrit, il y a

réussisse. Vous m'avez rendu longtemps, afin qu'il prit trop de services pour que je jeune résolution, mais il n'en puisse oublier votre amitié. a rien fait.

Il ne m'a pas aimé quoique je soit son meilleur ami. Je lui ai écrit afin qu'il soit ici demain.

Ptolémée n'admettait pas que la terre tourne autour du soleil, et non tournât.

J'ai rentré mes orangers ce soir de crainte qu'il ne fasse froid cette nuit.

Nous lui avons écrit aujourd'hui afin qu'il prenne une résolution.

Nous avons entrepris ces travaux bien que l'exécution en soit difficile (elle l'est).

Son banquier lui a escompté ces effets quoiqu'ils ne fussent payables que dans un an.

L'usage permet aussi d'employer le passé du subjonctif au lieu de l'imparfait.

A-t-on jamais vu un homme qui ait montré plus de courage.

De façon que, de sorte que, de manière que, si ce n'est que, sinon que, et certains verbes veulent l'indicatif ou le subjonctif, selon que l'action est positive ou douceuse.

Prenez-vous-y de sorte que ces gens n'aient aucun doute.

Ces gens s'y prirent de telle sorte que l'on pénétra leurs intentions.

Je suppose qu'il est honnête (je le pense).

Je suppose que ce soit un fripon, que ferez-vous ?

Je prétends qu'il a raison.

Je prétends que l'affaire se passe comme je l'ai décidé.

Que veut le subjonctif lorsqu'on l'emploie pour si, à moins que, avant que, afin que, quoique, sans que :

Il ne paiera pas qu'on ne l'y contraigne.

Quelquefois la conjonction est sous-entendue :

Vienne qui voudra, je ne me dérange pas. Il vous restera fidèle, dût-il lui en coûter la vie.

Les conditionnels de *pouvoir*, *savoir*, employés pour le présent de l'indicatif, (alors ils le sont réellement) et signifiant *je ne puis*, *je ne peux*, veulent le SUBJONCTIF.

*Je ne saurais croire qu'il (veuille) nous tromper.
(ait voulu)*

CHAPITRE VII.

INFINITIF.

L'INFINITIF peut s'employer comme *sujet*, comme on l'a vu, et comme *complément direct*. L'*infinitif* employé comme *complément* doit se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase.

On ne dira pas	Mais
C'est pour faire des heu- reux que le Seigneur nous donne des richesses.	Pour que nous fassions,
C'est pour boire que l'eau nous est donnée.	L'eau nous est donnée pour qu'on la boive.
Le jour est trop avancé pour commencer mon devoir.	Pour que je commence etc.
Je t'instruis pour rendre service à tes parents.	Pour que je rende ou que tu rendes etc.

L'infinitif est régulièrement employé si le verbe qui le régit ou qui s'y rapporte est impersonnel. *Il faut trois jours pour faire ce trajet. Il est trop tard pour aller si loin.*

Quand on le peut, on doit toujours préférer l'*infinitif* à tout autre mode. *Mon père est certain de réussir*, et non, qu'il réussira.

On peut employer deux infinitifs de suite, mais trois ou quatre rendent le style diffus, désagréable à l'oreille, on se sert d'un autre mode, ne dites pas : *je crois pourvoir aller voir vos domaines, mais que je pourrai etc., n'allez pas croire savoir faire jouer tous les ressorts de l'éloquence, mais que vous sachiez etc.*

L'infinitif n'est précédé d'aucune préposition après *aimer mieux compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, falloir, s'imaginer, laisser, user, pouvoir, prétendre, savoir, sentir, vouoir.*

L'usage et la lecture font connaître ceux qui veulent après eux certaines prépositions dont les plus usitées sont *à ou de.*

CHAPITRE VIII.

ADVERBE.

AUPARAVANT, ALENTOUR,
DAVANTAGE, s'emploient
absolument, et par consé-
quent ne sont jamais suivis
de *que* ou de *de*.

Il viendra auparavant.
Il est alentour.
Il en a davantage. Ce der-
nier s'emploie ordinairement
pour *plus, plus longtemps, de*
plus ; jamais pour *le plus.* *La*
rose est celle qui me plaît le
plus, non, davantage.

Cependant il y a des exceptions pour DAVANTAGE et AUPARAVANT. C'est lorsque *de ou que* se rapporte à un verbe à ou un adjectif précédent *davantage* ou *auparavant*. On remarquera DAVANTAGE que l'on suppose qu'une seconde législature n'apporte pas le vœu du peuple. Si vous êtes enchanté de lui, il l'est bien davantage de vous. Je crains davantage de commettre des erreurs. Je désire davantage que vous soyez bon. Quoique content du premier voyage, il l'est davantage du second. Dans ces phrases QUE appartient à on remarquera.....que, et à *enchanté.....de, craindre.....de,* désirer.....que, content.....de.

Il veut leur intenter un procès ; mais il serait bon auparavant qu'il consultât un jurisconsulte.

INCESSAMMENT, signifiant
au plus tôt ne peut pas prendre très. } *Nous partirons incessamment.*

PLUS TÔT signifie plus vite, } *Il est venu plus tôt que les autres.*
 PLUTÔT, exprime un choix. } *Plutôt mourir que fuir.*

DE SUITE, signifie l'un } *Ils sont arrivés de suite,*
 après l'autre, TOUT DE SUITE } *l'un après l'autre.*
 signifie aussitôt. } *Parlez tout de suite.*

ENVIRON signifie *à peu près*; avec un *s*, c'est un } *Il est environ deux heures.*
 nom. } *Ils sont aux environs de la ville.*

DESSUS, DESSOUS, DEDANS, DEHORS, s'emploient absolument, sans régime; SUR, SOUS, DANS, HORS, étant prépositions, ont toujours un régime.

Cependant les adverbes DESSUS, DESSOUS, DEDANS, DEHORS précédés d'une préposition, ou liés par *et*, *ni*, *ou*, sont des locutions prépositives :

Il passa par dessus le mur. J'ai cherché DESSUS et DESSOUS les meubles.

A L'ENVI, adverbe s'écrit sans *e*, ENVIE s. f. en prend un.

COMME, pour *comment*, *de quelle manière*. Voici comme l'affaire se passa.

BEAUCOUP ne s'emploie pas seul. Après un adjectif au comparatif, il faut le faire précéder de *de*. *Vous êtes plus fort de beaucoup.* Avant le comparatif, *de* s'emploie indifféremment. *Beaucoup ou de beaucoup plus fort.*

AUSSITÔT s'emploie quelquefois par ellipse pour aussi-tôt que.

Aussitôt votre lettre reçue.

DE LOIN EN LOIN ou de LOIN A LOIN, DEMAIN AU MATIN, DEMAIN MATIN, HIER AU SOIR, HIER SOIR, sont indifférents.

TOUT A COUP signifie soudainement :

Tout à coup la pluie tomba.

TOUT D'UN COUP signifie en une fois :

Il fit sa fortune tout d'un coup.

MIEUX suivi de deux infinitifs veut de avant le second :

Nous ne pouvions mieux faire que de prendre ce parti.

Excepté dans quelques locutions proverbiales :

Il vaut mieux plier que rompre.

PLUS exprime la qualité ou la quantité :

Plus aimable, plus de fortune que nous.

Dans le dernier cas il prend toujours *de*.

Plus d'à moitié fait.

MIEUX signifie d'une façon *plus accomplie, plus avantageuse*. Il ne faut donc pas l'employer pour *plus de* :

Celui-ci en fait plus, mais celui-là fait mieux.

TRÈS ne modifie qu'un adjectif ou un verbe : *très-savant, très-librement*. Avant les noms on met *bien, extrêmement* : *bien faim, extrêmement soif*.

AUSSI et SI modifient un adjectif ou un adverbe : *si faible, si loin*.

Ils ne modifient pas une locution adverbiale, *si en peine, si à propos*, il faut dire : *si fort en peine, si bien à propos*. Ils ne modifient pas non plus les adjectifs verbaux : *si aimé*; il faut un autre adverbe et dire : *si tendrement aimé*. Excepté si cet adjectif verbal, exprimant une qualité, était sans idée d'action : *si aimé, si entière*.

AUSSI, AUTANT, s'emploient dans les phrases affirmatives quand il y a idée de comparaison :

Cet homme n'est pas aussi savant que celui-ci. Il y a autant de différence entre vous et lui qu'entre ces deux savants.

SI et TANT marquent le plus souvent l'étendue, de plus ils ont la valeur de *aussi, autant*; ils entrent aussi dans la comparaison mais seulement avec la négative. *Il n'est pas si riche que vous.*

NON PLUS répond à la négative : *ni moi non plus*. AUSSI, l'affirmative : *moi aussi*.

JAMAIS exige le plus souvent la négative : il ne parle jamais. Il y a des exceptions : son style est toujours ingénieux, jamais recherché. De même lorsque le sens est affirmatif : c'est ce qu'on peut jamais dire de plus fort. S'il en fut jamais.

La négation la plus faible est NE ; NE POINT nie plus fortement que NE PAS.

Je n'ose avancer (je crains d'avancer). *Je n'ose pas avancer*, c'est-à-dire, *avancer d'un pas*. *Je n'ose point avancer*, c'est-à-dire, *d'un point*.

PAS est donc préférable devant

1° *Plus, moins, si, autant*, et d'autres termes comparatifs.
Il n'est pas si riche.

2° Avant les noms de nombre : *il n'en reste pas un*.

3° Lorsqu'il s'agit de quelque chose d'accidental, de passager : *il ne lit pas en ce moment*. POINT marque quelque chose de permanent, d'habituel : *il ne lit point*, c.-à-d., *jamais*.

PAS et POINT en interrogant ont un sens différent. S'il y a doute, il faut point : *n'avez-vous point été là ?* S'il n'y a pas doute, on dira par reproche : *n'avez-vous pas été là ?*

PAS et POINT peuvent se supprimer

1° Après cesser, oser et pouvoir : *il n'a cessé de gronder*.

2° Avec autre et autrement : *je n'ai d'autre but que celui de vous être utile*.

On peut dire aussi : *je n'ai pas d'autre but*. Quand autre est sous-entendu, pas et point doivent se supprimer : *je n'ai d'autre volonté que la tienne*.

3° Ils se suppriment avec élégance dans ces sortes d'interrogations : *y a-t-il un homme dont elle ne médise ? Avez-vous un ami qui ne soit des miens ?*

PAS et POINT doivent se supprimer

1° Après SAVOIR pris dans le sens de pouvoir ou d'être incertain : *je ne saurais vous le dire, je ne sais où le prendre*.

Employé dans son vrai sens; *savoir* prend *pas* et *point*: *je ne sais pas l'anglais.* *Je ne le savais point.*

- 2° Quand la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes, tels que *nul*, *personne aucun*, *jamais*, *guère*, etc.: *c'est un homme qui ne cause guère..... jamais.*
- 3° Après un comparatif: *il est moins franc qu'on ne croit.* *Il écrit mieux qu'il ne parle.*
- 4° Après *que* signifiant *pourquoi*: *que n'êtes vous arrivé plus tôt.*
- 5° Après *à moins que*, et *si* signifiant *à moins que*: *je ne sors pas, à moins qu'il ne fasse beau.* *Je ne sortirai point si vous ne venez me prendre.*
- 6° Après deux négations jointes par *ni*: *je ne l'aime ni ne l'estime;* ou après *ni* répété: *ni les biens ni les honneurs ne valent la santé.*

Après *il y a*, suivi d'un mot qui marque un certain espace de temps, et après *depuis que*, on supprime *pas* et *point*, mais seulement quand le verbe est au passé: *depuis que je ne l'ai vu.* *Il y a six mois que je ne lui ai parlé.*

Au présent on dit: *il y a six mois que nous ne nous parlons point.*

La locution conjonctive *à moins que* et le verbe *empêcher* demandent toujours après eux la négation: *il empêcha qu'on ne le fit.* *A moins qu'on ne le fasse.*

Mais après les verbes *empêcher*, *nier*, *disconvenir*, accompagnés d'une négative, la phrase suivante s'emploie avec ou sans négation à volonté: *je n'empêche pas qu'il ne fasse ou qu'il fasse son devoir.*

Ne est de rigueur après les comparatifs formés à l'aide de *plus*, *moins*, *mieux*, après *autre*, *autrement*, après *croire* et ses synonymes *appréhender*, *avoir peur*,

*trembler : il est plus riche—moins riche qu'on ne croit.
Je tremble qu'il n'arrive. Il agit autrement qu'il ne parle.*

Cependant l'emploi de NE n'a pas lieu après une préposition négative. *Il n'est pas moins aimable qu'il le paraît. Il ne parle pas autrement qu'il pense. Vous n'écrirez pas moins que vous parlez. Je ne crains pas qu'il vienne.*

Après CRAINTRE, APPRÉHENDER, AVOIR PEUR, et les locutions conjonctives DE CRAINTE QUE, DE PEUR QUE, on met NE quand on ne désire pas l'accomplissement de l'action exprimée par le second verbe : *je crains qu'il ne vienne. De crainte qu'il ne perde son procès.*

On met NE PAS, NE POINT, quand on le souhaite ; *de crainte qu'il ne soit puni.*

SANS est une expression négative qui signifie ET..... NE, or, il faut dire : *j'ai agi sans craindre qu'on m'en fît un reproche, et non, qu'on ne m'en fît un reproche.*

Ce qui a été dit des verbes avec négation s'applique aux mêmes verbes précédés de sans.

On n'emploie jamais NE après le verbe DÉFENDRE et les locutions conjonctives, AVANT QUE, SANS QUE : *j'ai défendu que vous vous amusassiez avant que vous ayez fait votre devoir. J'ai défendu que vous fissiez telle chose.*

TENIR (employé impersonnellement) et DOUTER, précédés d'un négative, demandent qu'on la répète avant le second verbe. *Il n'a tenu à rien que je ne lui fisse affront. Je ne doute pas que cela ne soit.*

DOUTER et NIER sans négation, l'exclut de la proposition suivante : *je doute..... je nie que cela soit.*

Il faut écrire par AMMENT, les adverbes qui viennent d'adjectifs terminés en ANT, comme méchamment qui vient de méchant, etc.

On écrit aujourd'hui, ingénument, crûment, assidûment, continûment, etc. gaîment et gaiement.

CHAPITRE XI.

PRÉPOSITION.

AUPRÈS DE, éveille une idée d'assiduité, de sentiment : *vivre auprès de ses parents. Il a toujours un ami auprès de lui.* Il s'emploie aussi, comme près de, pour marquer le voisinage, la proximité : *sa main est auprès de la mienne, ou près de la mienne, s'asseoir près de quelqu'un.*

Les prépositions EN FACE, VIS-À-VIS, PRÈS, PROCHE, HORS, veulent de.

AVANT et DEVANT, s'emploient indifféremment, il en est de même de PENDANT et DURANT : *un mot placé devant ou avant un autre. Durant l'hiver. Pendant l'hiver.*

VIS-À-VIS ne s'emploie que par opposition de lieu et signifie en face : *il loge vis-à-vis de mes fenêtres.* Il ne se dit pas pour envers, à l'égard de. *Inquiet vis-à-vis son bienfaiteur, mais envers son bienfaiteur.*

DE, dans l'énonciation des quantièmes, peut se supprimer avant le nom de mois : *le cinq de février, ou le cinq février.*

Dans les phrases analogues à celle qui suit, l'Académie fait une nécessité de répéter de avant chaque terme comparé : *quel est le plus habile de cet homme-ci, ou de celui-là.*

QUANT À est une préposition qui signifie pour ce qui est de, à l'égard de : *quant à moi, j'y consens.*

QUAND est une conjonction qui signifie lorsque, dans le temps que, encore que : *on était à table quand il arriva. QUAND cela serait ; ou un adverbe signifiant dans quel temps, à quelle époque : quand viendrez-vous.*

On dit A TRAVERS LE ou au TRAVERS DE : *à travers le corps ou au travers du corps.*

PRÈS DE signifie SUR LE POINT DE : PRÊT À signifie disposé à : *il est prêt à partir. Il est près de partir.*

ENTRE s'emploie entre deux noms ou deux pronoms, soit qu'il y ait deux ou plusieurs objets : *entre eux et nous. Entre le père, la mère et les enfants, il y a une grande différence de caractère.* Quelquefois il a la signification de *parmi* : *il fut trouvé entre les morts.*

PARMI veut toujours un pluriel indéfini ou un singulier collectif.

Parmi les honnêtes gens, parmi le peuple.

EN marque la relation d'une chose avec l'intérieur : *diner en ville.*

DANS marque plus exactement le rapport d'une chose à ce qui la contient : *l'eau dans le verre.*

Ces deux mots appliqués au temps n'ont pas la même valeur.

Il arrivera dans trois jours ; l'époque de l'arrivée est déterminée.

Une fois en tel endroit on arrive en cinq heures, je parle non d'une action qui aura lieu à tel moment, mais qui ordinairement demande tel temps pour son exécution.

VOICI, VOILÀ, le premier désigne ce qui va suivre, un objet proche, et *voilà*, ce qui précède ou un objet éloigné. *Voici mon livre, et voilà le vôtre dans la bibliothèque, voilà sa conduite passée et en voici le châtiment.*

A placé entre deux nombres en laisse supposer un qui est intermédiaire : *vingt à trente personnes.*

A se place entre deux nombres consécutifs se rapportant à des choses qui peuvent se diviser : *cinq à six livres*, mais on dit : *cinq ou six personnes.*

A, DE, EN doivent toujours être répétés devant chaque complément.

Il a voyagé en Europe, en Portugal, et en France ; excepté : il perd son temps en allées et venues ; et devant plusieurs adjectifs de nombres : en sept ou huit heures.

Il en est de même des autres prépositions, lorsque les compléments n'ont pas la même signification. On dira : *je sais par l'histoire et par la géographie, et il passe ses jours dans l'oisiveté et la paresse.*

SANS se remplace quelquefois par *ni* avant le second régime.

Sans boire et sans manger, ou sans boire ni manger.

AU FUR ET À MESURE, lorsque cette expression est une locution prépositive, on l'emploie à l'aide de la préposition *de* : *il sera payé au fur et à mesure de l'ouvrage.* Lorsque c'est une conjonction, on l'emploie à l'aide de la conjonction *que* : *nous vous ferons passer les marchandises au fur et à mesure qu'elles arriveront.*

Lorsque c'est une expression adverbiale, elle s'emploie absolument : *travaillez et vous serez payé, au fur et à mesure, ou à fur et mesure.*

JUSQUE, on dit *jusqu'aujourd'hui* ou *jusqu'à aujourd'hui*. Jusques avec un *s*, s'emploie avant une voyelle, et on fait sentir la liaison. Mais cette façon de parler semble affectée.

C'EST À VOUS À, À MOI À, signifient c'est *mon tour de, votre tour de* : *c'est à moi à donner les cartes.*

C'EST À VOUS DE, À MOI DE, signifient *votre devoir de ou c'est à vous qu'il appartient.* C'est à vous de défendre l'honneur de vos parents, c.-à-d., qu'il appartient de défendre.

Presque toutes les prépositions peuvent s'employer absolument, c.-à-d. sans être suivies de leur régime : *il a parlé pour et contre. Il vient après.* Même la préposition avec, dans le langage familier. *Il a été bien traité, et il a encore eu de l'argent avec.*

CHAPITRE XII.

CONJONCTION.

PARCE QUE en deux mots signifie *attendu que* : *parce qu'il le faut.*

PAR CE QUE en trois mots signifie *par la chose que : par ce que l'on voit tous les jours.*

QUOIQUÉ en un seul mot signifie *bien que : quoique vous soyez modeste.*

QUOI QUE en deux mots signifie *quelque chose que : quoi que vous fassiez.*

AUTANT marque la comparaison : *un prince n'est grand qu'autant qu'il est juste.*

D'AUTANT QUE signifie *vu que, attendu que : à votre place, je n'agirais point ainsi, d'autant que rien ne vous y oblige.*

MALGRÉ QUE ne s'emploie qu'avec *avoir* et dans ces phrases : *malgré qu'il en ait, malgré qu'ils en aient, nous connaissons leur secret, c.-à.d. en dépit de lui, en dépit d'eux.*

ET unit les parties semblables d'une proposition affirmative, et les propositions incidentes sous la dépendance d'une proposition principale affirmative : *il aime le travail et l'étude. L'homme qui pense et qui raisonne doit s'appliquer à l'étude de la science.*

On ne doit donc pas la remplacer par **NI** : *la religion défend que nous insultions au malheur ni que nous lui refusions notre assistance, il faut et que nous, etc.* **NI** étant une négation ne peut lier deux affirmatives.

ET peut précéder la conjonction **SANS**, mais jamais la remplacer : *sans force et sans mouvement.*

Et ne doit jamais unir deux phrases commençant par les adverbes *autant, mieux, moins, plus : plus je vous vois, plus je vous aime.*

La conjonction NI, sert à unir deux propositions négatives, et à réunir des propositions incidentes dépendant d'une principale négative : *il n'a jamais connu l'amitié ni ses douceurs, et non, et ses douceurs.*

NI remplace la proposition **SANS** : *sans force, ni mouvement.*

A cause que, parce que, durant que, pendant que, devant que, avant que, malgré que, quoique, etc. ont veilli.

QUE ne régit aucun mode, c'est le sens positif ou douteux du verber précédent qui demande l'indicatif ou le subjonctif, mais c'est la conjonction la plus usitée, on s'en sert :

- 1° Entre deux verbes pour marquer que le second est régi par le premier : *il faut que je parle*. Cependant dans la vivacité du commandement, de l'imprécation, etc., on sous-entend le premier verbe : *qu'il périsse ! Qu'il parte sur le champ !*
- 2° Pour marquer l'admiration, l'ironie, l'indignation, alors il signifie *combien* et est adverbe. *Que je hais le mensonge ! Que vous êtes imposteur !*
- 3° Dans certaines phrases exclamatives, entre l'adjectif et le verbe être : *insensé que j'étais !*
- 4° Dans l'acception de *pourquoi*, au commencement de certaines phrases interrogatives : *que ne vient-il avec nous ?*
- 5° Combiné avec des prépositions, des conjonctions ou des adverbes, QUE forme certaines locutions conjonctives ; comme *afin que, dès que* etc.
- Quelquefois il s'emploie avec ellipse des prépositions, ou des adverbes avec lesquels il est combiné : *approchez (afin) que je vous parle. Il ne fait point de voyage (sans) qu'il ne lui arrive quelque accident.*
- 6° Pour éviter la répétition de beaucoup de conjonctions, telles que *comme, quand, si, lorsque, quoiqu, attendu que* etc. *comme Dieu est bon et (comme) qu'il est juste. S'il vient et (si) qu'il veuille me parler.*
- 7° Pour unir les termes d'une comparaison : *aussi modeste qu'instruit.*
- 8° QUE est redondant (c.-à.-d. superflu) dans certains tours de phrases propres à notre langue, certaines façons de parler appelées *gallicismes* : *c'est peu que de*

posséder une langue. C'est un devoir que d'obliger ses amis. Il ne laisse pas que d'être généreux.

QUE s'il n'allègue telle raison. QUE s'il se fâche.
L'usage permet à présent de supprimer la conjonction, et dire *s'il n'allègue, s'il se fâche* etc. ; mais l'expression n'a plus la même grâce.

CHAPITRE IX.

INTERJECTION.

Oh ! et Ho ! marquent tous deux la surprise mais il est plus régulier d'écrire

Ho ! lorsqu'il demande à être prononcé promptement :
ho ! prenez garde.

Oh ! lorsque l'expression marque plus de lenteur :
oh ! combien j'aimerais à le voir !

O s'emploie dans des circonstances plus faciles à sentir qu'à définir, et comme dans ô TEMPS ! ô MŒURS ! le sénat en est instruit, le consul le voit, et Catilina vit encore ! ô DOULEUR ! ô REGRET ! j'ai désolé mon père.

O marque aussi l'apostrophe (figure par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses) : *que ne puis-je, ô MA MÈRE ! vous voir et vous serrer dans mes bras !*

CHAPITRE X.

DES PARTIES DU DISCOURS.

DE LA CONSTRUCTION.

La construction est l'ordre et l'arrangement des mots pour l'expression des idées.

Il y a cinq sortes de constructions :

*L'obliger
x.
e fâche.
ction, et
ssion n'a*

1^o La CONSTRUCTION GRAMMATICALE ou DIRECTE, ainsi nommée parce qu'elle est conforme aux règles de la grammaire générale. Tous les mots nécessaires à la représentation de l'idée qu'ils expriment s'y trouvent dans l'ordre naturel de ces idées. Il n'y a pas un mot de surabondant, la concordance est rigoureusement exacte. Enfin c'est le sujet, le verbe puis l'attribut, et chacune de ces parties est accompagnée des mots qui s'y rapportent.

Le véritable bonheur de l'homme consiste essentiellement dans le bon témoignage de sa conscience.

Pour rendre le discours plus vif, plus concis, lui donner plus d'énergie et de grâce, plus d'harmonie et de clarté, on se sert de la construction figurée ou

2^o INVERSION, c'est le changement de l'ordre dans lequel les mots sont ordinairement rangés dans le discours.

Ainsi parla cet inconnu. Dans le bon témoignage de sa conscience consiste essentiellement le véritable bonheur de l'homme.

Déjà, pour l'honneur de la France, était entré dans l'administration des affaires UN HOMME plus grand par son esprit et par ses vertus que par ses dignités.

Il y a là plus d'énergie que si l'on disait : *Déjà, pour l'honneur de la France, UN HOMME était entré dans l'administration des affaires, etc.*

• 3^o ELLIPSE, c'est la suppression d'un ou de plusieurs mots pour donner plus de précision, de vivacité, à la pensée, sans rien ôter à sa clarté.

Celui qui rend un service doit l'oublier, celui qui le reçoit, s'en souvenir : pour doit s'en souvenir, on remplace doit par une virgule.

Les premiers respects sont dus à Dieu, les seconds (sont dus) aux parents.

URS.

des mots

Le brave se connaît dans le combat, le sage (se connaît) dans la colère, et l'ami (se connaît) dans le besoin.

Ces livres sont (destinés) pour moi.

Je vous aime comme (j'aime) mon père.

J'ai dormi (pendant) trois heures.

A Québec, chez Garant et Trudel, c'est-à-dire ce livre se trouve à Québec, chez etc.

L'ellipse est vicieuse dans : *vous régnez, Londres est libre, et vos lois (sont) florissantes*, parce que le mot sous-entendu *sont* a pour correspondant le mot exprimé *est*.

Et dans j'eusse été près du Gange esclave des faux dieux, (j'eusse été) chrétienne dans Paris, (je suis) musulmane en ces lieux.

4° LE PLÉONASME, est la répétition d'un ou de plusieurs mots pour donner plus de grâce et d'harmonie à la phrase.

Je l'ai vu DE MES YEUX.

Je l'ai entendu DE MES OREILLES.

Je lui ai dit A LUI-MÊME.

Mon bras, MON FAIBLE BRAS ne peut l'en empêcher.

Je lui racontai le fait A LUI-MÊME.

Il ne s'occupe que de SES PROPRES affaires.

Mais le pléonasme est vicieux lorsqu'il n'ajoute ni grâce ni énergie ; tels sont

Voyons VOIR votre montre.

On l'a forcé MALGRÉ LUI de renoncer à son entreprise.

Nous essuyâmes une tempête ORAGEUSE.

Il m'est impossible DE POUVOIR vous satisfaire.

Reculez EN ARRIÈRE.

Sa lettre est remplie d'UNE FOULE de fautes.

Vous n'avez SEULEMENT qu'à lui écrire.

Ils s'entr'aident MUTUELLEMENT.

Il m'a comblé de MILLE éloges.

Il est possible qu'il PUISSE venir....qu'il vienne.

Peut-être ils POURRONT réussir....ils réussiront.

5° LA SYLLEPSE est une figure qui règle l'accord d'un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec le mot auquel il correspond par le sens, par la pensée.

C'est par Syllepse qu'on fait accorder le verbe avec le substantif qui suit le collectif partitif.

La plupart des hommes recherchent les biens du monde, et négligent l'acquisition de ceux de l'éternité.

Une multitude de personnes sont venues.

Voltaire a dit : *Jeune et CHARMANT OBJET, vous n'êtes point TOMBÉE en de barbares mains.* L'auteur était plus occupé de Palmyre, à qui ces paroles s'adressent, que du nom *objet* par lequel il la désigne.

Racine dans Athalie a dit :

Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,

Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,

Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.

Comme eux au lieu de lui.

Le poète frappé de l'idée d'une multitude de pauvres, est entraîné par sa pensée, et l'accord a lieu non avec ce qu'il a dit, mais avec ce qui occupe entièrement son attention.

CHAPITRE XIII.

PONCTUATION.

La ponctuation sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent, et à en rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

Les signes de la ponctuation sont la VIRGULE (,), le POINT ET VIRGULE (;), les DEUX POINTS (:), le POINT (.), le POINT INTERROGATIF (?) et le POINT ADMIRATIF (!).

LA VIRGULE (1) se met

1. Entre les sujets d'un verbe : *La santé, les richesses, les plaisirs, deviennent des maux pour qui ne sait pas en user.*
2. Entre les adjectifs qualifiant un même nom : *La charité est patiente, douce, bienfaisante.*
3. Entre les régimes de même nature : *L'homme raisonnable doit savoir régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs.*

Cependant, lorsqu'il n'y a que deux sujets, ou deux adjectifs, ou deux régimes liés par une des conjonctions *et, ni, ou*, il ne faut point les séparer par une virgule, lorsqu'ils n'excèdent pas la portée de la respiration.

L'imagination et le jugement ne sont pas toujours d'accord.

Ni l'or ni les grandeurs ne nous rendent heureux.

Vous lirez ou vous écrirez.

Mais on emploiera la virgule dans :

Un rire doux et gracieux, et une joie modeste et réglée par la raison, font l'apanage de l'innocence et de la vertu.

Il faut que vous fassiez cette démarche, ou vous ne réussirez pas.

(1) La virgule est la plus petite pause, on compte 1 ; pour le point et virgule, on compte 2 ; pour les deux points, 3 ; pour le point, 4.

4. Entre plusieurs verbes se rapportant au même sujet : *César écrivait au sénat : je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.*
5. Avant plusieurs participes se rapportant au même auxiliaire : *Toute la ville et toute la nation détestent une magistrature qui a détruit la liberté, aboli l'usage des comices, usurpé l'autorité légitime des conseils, et détruit la puissance des tribuns.*
6. Entre différentes propositions qui, complètes en elles-mêmes, concourent toutes à rassembler dans une période les principales circonstances d'une action : *Tout se déclare contre la France : on soulève les étrangers, on débauche les alliés, on intimide les amis, on encourage les vaincus, on arme les envieux.
L'air siffle, le ciel gronde et l'onde au loin gémit.*
7. Pour remplacer un verbe qui exprimé dans un premier membre de phrase, est sous-entendu dans le second : *L'amour de la gloire meut les grandes âmes, et l'amour de l'argent, les âmes vulgaires.*
8. Les noms en apostrophe, les propositions incidentes explicatives, et toute réunion de mots qu'on peut retrancher sans nuire au sens de phrase, sont suivis d'une virgule, s'ils la commencent ; on les place entre deux virgules, s'ils sont dans le corps de la phrase, et on les fait précéder d'une virgule, s'ils sont à la fin : *Chers élèves, je vous engage à remplir vos devoirs.
Le temps, qui fuit sur nos plaisirs, semble s'arrêter sur nos peines.
La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort.
Les méchants ne sont pas heureux, quoiqu'ils prospèrent quelquefois.*

9. Après tout membre de phrase qui en attend nécessairement un autre :

Quand Télémaque entendit le nom de son père, les larmes qui coulèrent le long de ses joues donnèrent un nouveau lustre à sa beauté.

Quelques découvertes que l'on ait faites dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues.

10. Quand un verbe est séparé de son sujet par une longue suite de mots (prop. incidente déterminative) qui dépendent de ce sujet, on met une virgule avant le verbe. *Un des plus beaux artifices des Egyptiens pour conserver leurs anciennes maximes, ÉTAIT de les revêtir de certaines cérémonies qui les imprimaient dans les esprits.*

CHAPITRE XIV.

DU POINT-VIRGULE.

On emploie le point et virgule

1. Pour séparer les propositions principales qui ont une certaine étendue :

L'homme vertueux ne trompe jamais ; l'idée d'un mensonge l'épouante.

La jalouse est en quelque manière juste et raisonnable, puisqu'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appartient, ou que nous croyons nous appartenir ; au lieu que l'envie est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres.

Cependant, on les sépare seulement par la virgule quand elles sont unies par l'une des conjonctions *et, ou, ni*, si elles ne sont pas déjà subdivisées par la virgule :

Le malheur allonge la vie, et le bonheur l'abrége.

Je considère qu'elle a racheté ses péchés par les aumônes qu'elle a répandues secrètement dans le sein des pauvres, et qu'elle les a expiés par une longue pénitence qu'elle a soutenue avec beaucoup de force.

Mais on dira avec le point et virgule quand les deux membres de la phrase sont composés de parties séparées par des virgules. Pour bien savoir les choses il faut en savoir le détail ; et comme il est presque infini, nos connaissances sont toujours superficielles et imparfaites.

Je voudrais qu'on choisisse tellement les sociétés d'un jeune homme, qu'il pensât bien de ceux qui virent avec lui ; et qu'on lui apprit à si bien connaître le monde, qu'il pensât mal de tout ce qui s'y fait.

2. Pour séparer les propositions qui se rapportent au même antécédent et dont les parties subalternes sont séparées par la virgule.

Politesse noble, qui sait approuver sans fadeur, louer sans jalousie, railler sans aigreur ; qui saisit les ridicules avec plus de gaieté que de malice ; qui jette de l'agrément sur les choses les plus sérieuses, soit par le sel de l'ironie, soit par le sel de l'expression ; qui passe légèrement du grave à l'enjoué.

On distingue diverses sortes de style : le style uni, où l'on ne voit ni expressions ni pensées remarquables ; le style naturel, qui n'est ni recherché ni forcé ; le style rapide, qui attache et qui entraîne, etc.

CHAPITRE XV.

DES DEUX POINTS.

On emploie les deux points

1. Après une proposition qui annonce une citation :

Les vrais amis de la vertu ont toujours cette noble maxime gravée dans le cœur : plutôt mourir que tromper.

Dames Mites disaient à leurs petits enfants :

Il fut un temps où la terre était ronde.

Voici les dernières paroles de César : Et vous aussi, mon fils !

2. Après une phrase suivie d'une autre qui sert à l'expliquer ou à l'étendre :

Point d'excès : sage outré n'est pas loin d'être fou.
On ne doit jamais se moquer des misérables : car qui peut assurer d'être toujours heureux ?

Il faut céder à l'usage et à l'autorité : ce sont deux pouvoirs que l'on ne peut récuser.

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde : on a souvent besoin d'un plus petit que soi.

3. Après une phrase suivie d'une autre qui s'y rattache assez pour qu'elles ne puissent être séparées par un point, et entre lesquelles l'application du point et virgule semblerait indiquer un repos trop faible :

Rien ne pèse tant qu'un secret : le porter loin est difficile aux dames.

*Son vieux père, accablé sous le fardeau des ans,
Se livrait au sommeil entre ses deux enfants :*

Un lit seul enfermait et le fils le père.

*Les meurtriers ardents, qu'aveuglait la colère,
Sur eux à coup pressés enfoncent le poignard :
Sur ce lit malheureux, la mort vole au hasard.*

Ce n'est pas qu'on disputât rien aux rois, ou que personne eût le droit de les contraindre ; au contraire, on les respectait comme des dieux : mais c'est qu'une coutume ancienne avait tout réglé, et qu'ils ne s'avisaient pas de vivre autrement que leurs ancêtres.

4. Après une proposition qui annonce une énumération, et avant la proposition si l'énumération précède.

Tout plaît dans les synonymes de l'abbé Girard : *la finesse des remarques, la justesse des pensées, le choix des exemples.*

L'exercice, la sobriété et le travail : voilà trois médecins qui ne se trompent jamais.

La théorie générale du globe que nous habitons, la disposition, la nature et l'origine des substances qu'il offre à nos regards, les grands phénomènes qui s'opèrent à sa surface ou dans son sein ; l'histoire de l'homme, et les lois qui président à sa formation, à son développement, à sa vie, à sa destruction ; la nomenclature et la description des quadrupèdes ou des oiseaux, l'examen de leurs facultés, la peinture de leurs mœurs : *tels sont les principaux objets que M. de Buffon a traités.*

CHAPITRE XVI.

DU POINT.

Le point termine toutes les phrases indépendantes de celles qui suivent, ou du moins qui ne se lient avec elles que par des rapports vagues et généraux, par la convenance du sujet.

La déesse tenait d'une main un sceptre d'or pour commander aux vagues. Elle avait un visage serein, et plein de majesté. Des Tritons conduisaient son char. On voyait au milieu des airs Eole empressé et inquiet.

On dit que la terre est peuplée de neuf cent millions d'êtres humains. Ce calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Du reste, quand, en pareil cas, on se tromperait de quelques millions, le mal ne serait pas grand.

CHAPITRE XVII.

DU POINT INTERROGATIF.

Le point interrogatif s'emploie après une phrase interrogative : *Qu'est-ce que ? Rien. Mais encore ?— Dites-moi, que pensez-vous faire ? Ne quitterez-vous point ce séjour solitaire ?*

**DU POINT
EXCLAMATIF.**

On emploie le point *exclamatif* après les phrases qui expriment quelque mouvement de l'âme, comme la surprise, la terreur, la pitié, la tendresse, etc. et après les interjections.

Que je suis heureux de vous voir !

Que les sages sont en petit nombre ! qu'il est rare d'en trouver !

O nuit ! nuit effroyable ! ô funeste sommeil ! Hé-las ! il n'est p'us !

ha !
hable
hache
hagan
haha.
hahé.
haie.
haïe.
haïlle
Hain
haine
haine
hair.
haire
hâla.
halb
halb
hâle
hale
hale
halle
halle
halle
halle
hâld

LISTE DES MOTS

DANS LESQUELS LA LETTRE *H* EST ASPIRÉE.

ha !	halot	haquenée.	harpie.
hableur.	halotechnie.	haquet.	harpon.
hache.	halte.	harangue.	hart.
hagard.	halurgie.	haras.	hasard.
haha.	Ham.	harasser.	hase.
hahé.	hamac.	harceler.	haste.
haie.	Hambourg.	hard.	hâte.
haïe.	hameau.	harde.	hâtereau.
haillon.	hampe.	harder.	hâteur.
Hainaut.	han.	hardes.	hâtier.
haine.	hanap.	hardi.	haubans.
haineux.	hanapier.	hareng.	haubert.
haïr.	Hanau.	Harfleur.	hauteur.
haire.	hanche.	hargneux.	Haveneau.
hâlage.	hanebane.	haricot.	Hâve.
halbran.	hanneton.	haridelle.	haveneau.
halbreda.	hangar.	Harlay.	havet.
hâle.	hanscrit.	Harlem.	havir.
halener.	hanse.	harnais.	havre.
haelter.	hansière.	haro.	havre-sac.
hallali.	hanter.	harpaille.	hé !
halle.	hanuca.	harpe.	heaume.
hallebarde.	happe.	harpeau.	hem !
hallier.	happelourde.	harpègement.	hennir.
hâloir.	happer.	harper.	Henri.

héault.	hocher.	houppe.	houssoir.
hère.	hochet.	houppelande.	housson.
hérisser.	holà !	houper.	houx.
hernie.	Hollande.	houppier.	hoyau.
héron.	hollander.	houraillis.	huard.
héros.	homard.	hource.	huche.
herse.	hongre.	hourder.	huée.
Hesse.	Hongrie.	hourdi.	huer.
hêtre.	honnir.	houret.	huette.
heurter.	honte.	houri.	huguenot.
hibou.	hoquet.	hourque.	huit.
hic.	hoqueton.	hourvari.	hulotte.
hideux.	horde.	housche.	humeur.
hie.	horion.	housé.	hune.
hiérarchie.	hormis.	houseaux	Hunier.
hisser.	houris.	houspiller.	huppe.
hobereau.	hotte.	houssaie.	hure.
hobin.	houblon.	houssard.	hurlement.
hoc.	houe.	housse.	hurler.
hoca.	houille.	houssaux.	Huron.
hoche.	houle.	houssel.	hussard.
hochepot.	houlette.	houssine.	hutte.

ssoir.
asson.
x.
rau.
ard.
che.
ee.
er.
ette.
guenot.
it.
lotte.
meur.
ne.
unier.
ppe.
re.
rlement.
rler.
uron.
ssard.
itte.

